



HAL
open science

Fouille d'un quartier funéraire des Ier et IIe s. dans le suburbium de Soissons/Augusta Suessionum : aires de crémation et inhumations d'enfants

Bastien Gissinger, Nadège Robin, Amélie Corsiez, Benoît Filipiak, Jenny Kaurin, Sébastien Lepetz, Véronique Zech-Matterne

► To cite this version:

Bastien Gissinger, Nadège Robin, Amélie Corsiez, Benoît Filipiak, Jenny Kaurin, et al.. Fouille d'un quartier funéraire des Ier et IIe s. dans le suburbium de Soissons/Augusta Suessionum : aires de crémation et inhumations d'enfants. *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2012, Nécropoles et sociétés : cinq ensembles funéraires des provinces de Gaule (Ier-Ve siècle apr. J.-C.), 69 (1), pp.3-67. halshs-01135945

HAL Id: halshs-01135945

<https://shs.hal.science/halshs-01135945v1>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Fouille d'un quartier funéraire des I^{er} et II^e s. dans le *suburbium* de Soissons/*Augusta Suessionum*

Aires de crémation et inhumations d'enfants

Sous la direction de Bastien GISSINGER ¹

avec les contributions de Nadège ROBIN ², Amélie CORSIEZ ³, Benoît FILIPIAK ⁴, Jenny KAURIN ⁵, Sébastien LEPETZ ⁶, Véronique ZECH-MATTERNE ⁷

Mots-clés. *Sépultures à inhumation, sépultures à incinération, crémations, enclos, bûchers funéraires, épandages charbonneux, fosses de rejets, nécropole d'enfants, repas funéraires, dépôts, offrandes.*

Résumé. *La fouille préventive au sein d'un vaste cimetière antique situé sur la butte Saint-Jean à Soissons dans l'Aisne, fut entreprise au début de l'année 2008 sur environ 1200 m². Cette nécropole mal connue, établie au sud-ouest de la ville antique d'Augusta Suessionum, fut le théâtre, en ce qui concerne l'emprise fouillée, d'une intense activité entre la fin du règne d'Auguste et le milieu du I^{er} s. Le nombre des inhumations mises au jour s'élève à 186 et concerne essentiellement de très jeunes enfants. Dès l'origine, des crémations coexistèrent avec ces inhumations, à proximité plus ou moins immédiate selon les périodes, jusqu'à devenir l'activité principale au détriment des sépultures à inhumation. Différentes structures*

se rapportant aux pratiques de la crémation ont été interprétées comme fonctionnant au sein d'ensembles, pour la plupart d'aspect inédit. Près d'une centaine a été dénombrée. Situées à proximité et découlant naturellement de l'utilisation de ce qui semble ainsi bien être des bûchers funéraires, 70 sépultures à incinération ont été mises au jour. Différentes étapes de ces pratiques sont représentées dans cette fouille, au sein d'un terrain maintes fois remanié et d'approche ardue. Les dépôts fouillés fournissent un mobilier abondant qui accompagne le défunt (céramiques, monnaies, fibules, miroirs, dépôts alimentaires) et témoignent des activités humaines et des coutumes funéraires de l'une des plus anciennes nécropoles antiques du chef-lieu de la cité des Suessiones.

Keywords. *Inhumation burials, cremation burials, cremation, ustrinum, bustum, enclosures, pyres, charcoal spreadings, rubbish pits, children cemetery, funerary meals, deposits, offerings.*

1. Responsable de l'opération, archéologue départemental, Charente-Maritime, Caserne Brémond d'Ars, petite rue du Séminaire, F-17100 Saintes. Courriel : bastien.gissinger@cg17.fr

2. Anthropologue, Conseil général de l'Aisne, 1 rue William-Henri-Waddington, F-0200 Laon. Courriel : nrobin@cg02.fr

3. Céramologue, UMR 8164 du CNRS-Halma-Ipel, Res Fabrum, 35 rue Jacques-Fourrier, F-02400 Essômes-sur-Marne. Courriel : acorsiez@resfabrum.fr

4. Étude des monnaies, archéologue, Inrap, Centre Saint-Martin-sur-le-Pré, 38 rue des Dats, F-51520 Saint-Martin-sur-le-Pré. Courriel : benoit.filipiak@inrap.fr

5. Étude du mobilier métallique, chercheur associé, UMR 6298 du CNRS ArTeHis, Bibracte, F-58370 Glux-en-Glenne. Courriel : jennykaurin@yahoo.fr

6. Étude de la faune, UMR 7209 du CNRS, Muséum national d'histoire naturelle, 55 rue Buffon, F-75231 Paris Cedex 05. Courriel : lepetz@mnhn.fr

7. Étude des restes végétaux, UMR 7209 du CNRS AASPE, Muséum national d'histoire naturelle, 55 rue Buffon CP 56, F-75231 Paris Cedex 05. Courriel : zech@mnhn.fr

Abstract. In the beginning of 2008 a preventive excavation has been conducted on about 1200 m² of a large antique cemetery situated upon the butte Saint-Jean at Soissons (Aisne). In this cemetery, almost unknown, located south-west of the Roman town Augusta Suessionum a consistent activity in the part being excavated took place between the Augustan era and mid 2nd c. The total number of inhumations uncovered is 186 (mainly of infants). Cremations were executed from the very beginning altogether with inhumations, in more or less close proximity to them according to periods, then became predominant to the detriment of burials which were

just previously arranged. Different structures clearly connected to cremation have been in function within clusters original for the most part of them. Nearly a hundred have been uncovered. In relation with probable *ustrina*, 70 burials have been discovered, laid near structures being used for cremation. All the stages of these practices can be seen, inside a ground very often reshaped. Deposits contained numerous grave goods (pottery, coins, brooches, mirrors, food) and show human activities and funerary practices inside one of the earliest antique funerary areas of the chief town of the *civitas* Suessionum.

Translation: Isabelle FAUDUET

La fouille archéologique d'un secteur de l'ancienne caserne Gouraud à Soissons, alors en cours de réhabilitation, s'est déroulée entre janvier et avril 2008⁸. Elle a permis d'aborder la délicate question des pratiques funéraires attachées aux catégories les plus jeunes de la population, souvent difficiles à cerner dans les cimetières en raison d'un recrutement sélectif et de la mauvaise conservation des vestiges osseux les plus fragiles. La présence de nombreuses structures liées aux pratiques de la crémation et l'association des deux activités dans des espaces restreints, suivant un rythme très rapide, confèrent à ce cimetière antique un grand intérêt archéologique. L'étude des niveaux d'utilisation s'est révélée délicate, tant sur le plan de l'approche des vestiges que de leur aspect, en raison de leur très importante densité.

APPROCHE GLOBALE DE LA NÉCROPOLE

HISTORIQUE DES CONNAISSANCES

La ville de Soissons s'étend en bordure de la rivière éponyme du département, l'Aisne. L'ancienne caserne Gouraud se situe sur la colline Saint-Jean, très légère éminence dominant au sud-ouest le centre historique de la ville. La zone fouillée concerne les franges ouest de l'ancien terrain militaire lié à la caserne, limité de ce côté par l'avenue de Paris.

On connaît à l'heure actuelle au moins trois pôles funéraires antiques pour la ville d'*Augusta Suessionum*, alors chef-lieu de cité (fig. 1). Le premier, connu sous le nom de cimetière des Longues Raies, fut principalement utilisé pour l'inhumation tout au long du Principat et était situé au nord-ouest de la ville antique. Une seconde nécropole était établie le long de la voie antique menant à Reims, au sud-est de l'agglomération actuelle. Le dernier pôle, la colline Saint-Jean, au sud-ouest, semble être le plus étendu mais était, paradoxalement jusqu'à ce jour, le plus mal connu. Le cimetière antique, installé sur le point culminant et sur les pentes ouest et sud de cette légère éminence, n'est distant du théâtre antique que de 200 m environ. Les premières mentions de découvertes réalisées en ces lieux apparurent vers 1814, lors

de la modification de la route de Paris (Ancien, Tuffreau-Libre, 1980, p. 29). Sur le site qui accueillera plus tard la caserne Gouraud, des tombes furent mises au jour dès 1844 pendant la construction d'un ouvrage à cornes, défense avancée appelée fort Saint-Jean. M. Leclercq de Laprairie mentionne la découverte – non localisée – de sépultures à incinération (Laprairie, 1854). V. Calland a quant à lui observé, lors des travaux de terrassements militaires, plus de 300 sépultures en cercueils orientées est-ouest. S'il semble que le mobilier extrait ait été très abondant, les descriptions, quant à elles, sont presque inexistantes (Pichon, 2002, p. 453). En 1894, à l'emplacement des anciens remparts modernes démantelés, E. Collet rapportait la découverte d'ossements humains accompagnés de petits vases à panses rondes et de monnaies romaines. L'année suivante, lors du percement de la rue de Puységur, des sépultures renfermant des monnaies de Nerva, Trajan, Constantin et Licinius furent découvertes (Collet, 1899). En 1922, plusieurs tombes contenant du mobilier ont été découvertes rue de la Victoire (Pichon, 2002, p. 454). En 1953, le creusement d'une petite cave permit de mettre au jour sept sépultures au 8-10 de la rue de Villers-Cotterêts. Les défunts étaient inhumés dans des fosses parementées de moellons accueillant plusieurs cercueils, pour la plupart en bois et un en plomb. Les cercueils étaient orientés est-ouest. En 1966, au 39 de l'avenue de Paris, deux sépultures en coffre de pierre furent endommagées par des travaux de terrassement. Boulevard Condorcet, au moins une stèle-maison fut mise au jour (Ancien, Tuffreau-Libre, 1980, p. 30-31). En 1989, une sépulture d'enfant fut identifiée au n° 36 de cette même rue (Roussel *et al.*, 2002, p. 41). Enfin, lors de travaux effectués entre 1923 et 1978, plusieurs tombes furent découvertes le long du boulevard Condorcet (Pichon, 2002).

Le diagnostic réalisé en 2003 par Sophie Desenne (Inrap) et la fouille qui s'ensuivit en 2004 dans la caserne, mais à l'opposé de la fouille présentée ici, ont livré dans un fossé orienté sud-est/nord-ouest, repéré sur 125 m de longueur, plusieurs squelettes humains attribués à la période romaine, dont certains furent inhumés par groupes de deux ou trois (Desenne *et al.*, 2003). Malgré les attentes, aucune sépulture n'a pu être observée en dehors de ce fossé, toute trace ayant probablement été détruite par les travaux militaires du XIX^e s. Une fouille réalisée en 2008, par la même équipe, cette fois aux abords sud de la présente opération, a livré quelques autres inhumations d'enfants, attribuables à l'Antiquité mais datées de la fin du II^e s. et du III^e s. (Desenne, 2008).

Bien qu'il soit difficile d'établir un plan précis et de trouver une cohérence dans l'organisation de cette nécropole, l'ensemble de ces informations converge pour reconnaître que l'ancienne caserne Gouraud, l'emblématique et toute proche abbaye Saint-Jean-des-Vignes et leurs abords ont abrité des structures funé-

8. La fouille, réalisée sur moins de quatre mois, a été conduite sous la responsabilité de B. Gissinger par le conseil général de L'Aisne avec une équipe de six personnes en moyenne. Les identifications et études des restes humains ont été réalisées par N. Robin (Conseil général de L'Aisne). La céramique a été étudiée par A. Corsiez, la faune par S. Lepetz, les restes végétaux par V. Zech-Matterne, le métal par J. Kaurin et les monnaies par B. Filipiak. Des inventaires des unités stratigraphiques et des structures sont fournis en ligne sur le site Internet de *Gallia*.



Fig. 1 – Carte simplifiée de la ville antique de Soissons sur fond de limites cadastrales : **1**, la zone fouillée ; **2**, nécropole antique de la colline Saint-Jean ; **3**, nécropole antique des Longues Raies ; **4**, nécropole antique du faubourg de Reims ; **5**, localisation des vestiges d'habitat de la ville ouverte dans l'état actuel des connaissances ; **6**, emplacement du site fortifié du Bas-Empire ; **7**, tracé probable de l'ancienne voie vers Paris, à proximité de la zone fouillée ; **8**, emplacement du théâtre antique. Les traits gris représentent les principaux axes viaires antiques connus (DAO : B. Gissinger, Conseil général de la Charente-Maritime).

raires durant toute l'Antiquité romaine et, apparemment, pendant une partie du haut Moyen Âge. D'après la densité des vestiges, il apparaît que le centre de la nécropole antique pouvait être localisé dans la partie détruite par les travaux de construction des remparts et de la caserne Gouraud aux XVI^e, XIX^e et XX^e s. On se situerait donc, en ce qui concerne la présente fouille, dans la partie ouest de cette vaste zone funéraire, dans un secteur dévolu à l'inhumation de très jeunes enfants, ainsi qu'à la crémation, durant au moins les deux premiers siècles de notre ère.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES STRUCTURES DE CE SECTEUR DE LA NÉCROPOLE

Cette portion rattachée à une nécropole plus vaste, discontinue car composée de plusieurs poches distinctes, en « peau

de léopard », apparaissait conservée sous d'épais remblais occupant une dépression située à flanc de pente, et qui fut par la suite cultivée, puis laissée en friche avant d'être remblayée. Après le décapage, la fouille est apparue de prime abord comme un inextricable imbroglio de niveaux charbonneux et cendreux, très sableux, de couleur noir à gris, recouvrant pour l'essentiel des inhumations dont la plupart conservaient les stigmates de la crémation humaine : esquilles osseuses brûlées, mobilier passé au bûcher tels clous, céramique, verre fondu.

Dès le diagnostic, la présence de niveaux de bûchers et de rejets associés recouvrant ou coupant des structures d'inhumation était nettement apparue. Les estimations réalisées suite à ce diagnostic qui se voulait le moins destructif possible n'avaient pu fournir une quantification exacte de la densité d'inhumations contenues sous les niveaux de bûchers épandus par-dessus. C'est la fouille qui a confirmé l'activité double de cette partie

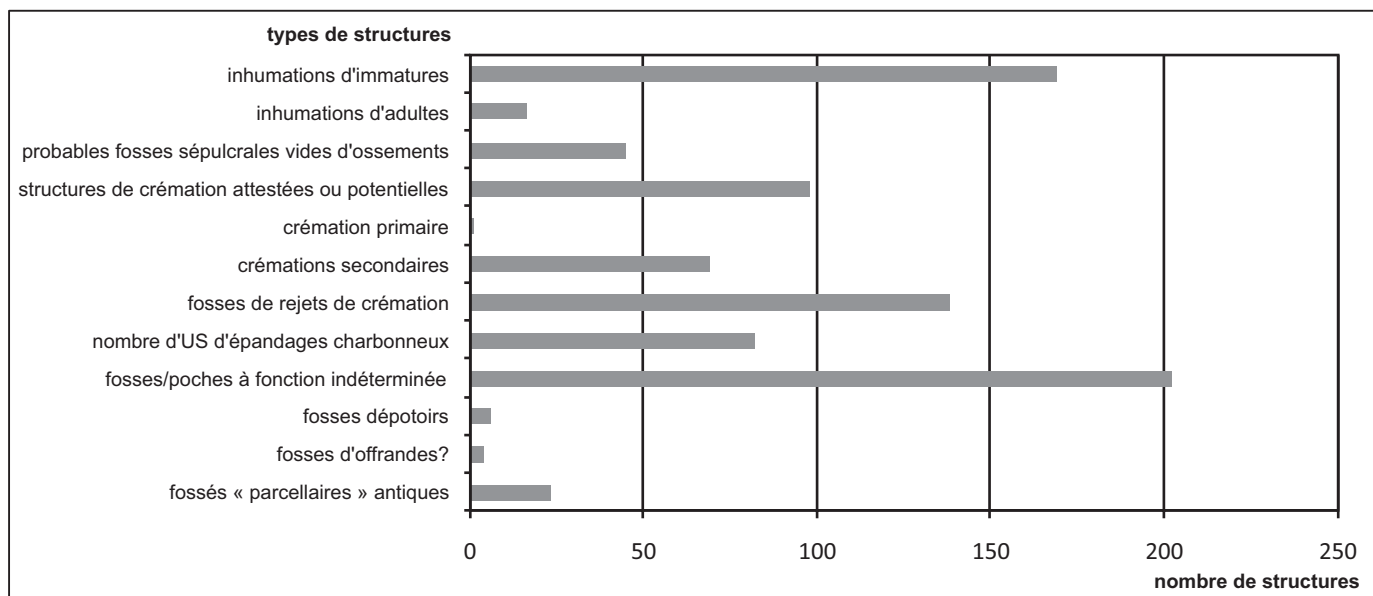


Fig. 2 – Proportion des différents types de structures mises au jour lors de la fouille (DAO : B. Gissinger, Conseil général de la Charente-Maritime).

de la nécropole, en mettant en exergue la très grande densité des inhumations.

Au total et toutes phases confondues, ce sont donc 186 inhumations avérées (240 probables en comptant des fosses sépulcrales probables mais vides d'ossements, ou vidées anciennement) qui furent identifiées et fouillées. 79,5 % concernaient des enfants morts avant l'âge de 18 mois, 12 % des immatures de plus de 18 mois, et 8,5 % des adultes. De même, 70 sépultures à crémation et 98 structures probablement liées à la pratique de la crémation (bûchers), 138 fosses identifiées comme des rejets de crémation, ainsi que 82 niveaux d'épandages de sédiments charbonneux plus ou moins étendus ont été identifiés et fouillés.

CONTRAINTES TECHNIQUES ET MÉTHODOLOGIE DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

La fouille concernait une emprise de 1250 m². Cet espace a été en grande partie préservé des perturbations postérieures du fait de son caractère militaire et du remblaiement d'une partie de sa superficie sous 1 m à 3 m de sédiments, contrairement au reste de l'emprise de cette ancienne caserne, très arasé par les aménagements militaires successifs. Le site est caractérisé par le chevauchement de nombreuses structures funéraires attribuées à une fourchette chronologique restreinte : I^{er}-II^e s. (fig. 2). Des structures de crémation primaire (bûchers), certaines contemporaines, d'autres postérieures aux inhumations découvertes, furent souvent difficiles à distinguer les unes des autres, à délimiter et à fouiller en raison de forts arasements et épandages successifs. La densité de l'occupation, toutes phases confondues, était en effet très importante, les épandages et les très nombreuses perturbations de structures également (plus de 600 structures et niveaux d'utilisation). La nature très sableuse du substrat (sables sparnaciens), la dilution des sédiments charbonneux issus des structures de crémation, les épandages, glissements et creusements multiples, ont eu pour conséquence de rendre les limites de structures floues, au sein d'une zone funéraire longtemps utilisée et maintes fois remaniée.

La fouille fut arbitrairement divisée en quatre secteurs en profitant de tranchées anciennes qui se croisaient à angle droit au milieu de l'emprise, notamment une ligne de défense fossoyée creusée durant la Première Guerre mondiale pour circuler autour de l'éminence de la colline Saint-Jean. Celle-ci traversait le site du nord au sud. Elle croisait la tranchée de diagnostic, qui barrait l'emprise de la fouille d'est en ouest sur la presque totalité de sa largeur. Ces deux tranchées sont visibles sur les plans généraux, notamment sur la figure 3. Trois secteurs furent intégralement fouillés à la main. Sur l'un deux, les épandages de rejets de crémation ainsi que des structures aux contours imprécis furent explorés par carrés de 1 m de côté, afin de disposer de coupes qui aidèrent à la compréhension des structures complexes que recouvraient les niveaux charbonneux qu'elles avaient produits. La fouille du dernier quart, au sud-ouest, fut quant à elle en partie mécanisée en raison de l'épaisseur plus importante de sédiments charbonneux que les crémations successives ont produits : une fois les structures de la dernière phase fouillées (phase IV), les accumulations charbonneuses scellant les phases IIIb et IIIc firent l'objet d'un décapage minutieux à l'aide d'une minipelle afin d'accéder aux structures plus rapidement, en s'épargnant la lente décortication des épandages charbonneux qui s'était révélée peu probante lors de la fouille des autres secteurs. Toutes les structures furent fouillées manuellement. Les inhumations firent l'objet d'une fouille intégrale, certaines structures de crémation, quant à elles, furent incomplètement vidées faute de temps. Le contenu des fossés d'enclos fut par conséquent échantillonné (fouillé à 50 % en moyenne avec prélèvements fréquents de 10 à 20 litres de sédiments), et le reste fouillé plus rapidement en fin d'opération.

Les structures firent l'objet d'une exploration classique par couches, des coupes furent pratiquées dans les bûchers, et des profils relevés pour les sépultures avec prises de cotes systématiques.

L'un des problèmes principaux du traitement des données primaires concernait les bûchers : il s'agit de leur interprétation, qui, à notre connaissance, n'est appuyée par aucun autre exemple connu à ce jour. L'association de différentes structures (petits enclos circulaires ou quadrangulaires, fosses de rejets,

épandage, tous emplis de sédiments à forte concentration de restes osseux humains calcinés) aboutissant aux 98 ensembles dits « de crémation » est le résultat d'interprétations fonctionnelles de ces ensembles, réalisées dès la phase de terrain. Les liens stratigraphiques entre les différents éléments de ces structures, en ces secteurs maintes fois remaniés et à cause de la nature des sédiments, n'étaient que très rarement observables. Ces interprétations impliquent que cette zone d'*ustrinum* apparaît comme un cas isolé dans les modes de crémation de cette partie de l'Empire romain. Il semble donc qu'il s'agisse, en ce sens, encore une fois, d'un site exceptionnel.

Enfin, le principal problème fut le manque de temps pour une fouille qui aurait mérité bien plus que les trois mois qui lui furent consacrés, hors temps de décapage. On comprend dès lors qu'il n'ait pas été possible de relever en plan chaque élément mobilier, dans un secteur très perturbé et pour lequel les limites entre les structures apparaissaient toujours très difficiles à mettre en évidence. De même, la grande quantité de mobilier et de restes osseux calcinés fait que seule la moitié de la céramique a pu être traitée, et que seul un échantillon représentatif d'esquilles issues des bûchers a pu être étudié.

PHASAGE, DATATION ET ORGANISATION GÉNÉRALE

Le mobilier permettant la datation des structures n'est malheureusement pas chronologiquement et précisément suffisamment bien calé pour autoriser des datations fines, la durée d'utilisation du site n'excédant pas un siècle pour l'essentiel des structures. L'immense majorité du mobilier des tombes à inhumation, des bûchers et des sépultures à crémation remonte à la fourchette 40-90 apr. J.-C., d'après l'étude du mobilier, notamment céramique et monétaire.

LES PHASES I ET II : L'INSTALLATION DU CIMETIÈRE ET DE NOMBREUSES INHUMATIONS

Malgré des liens stratigraphiques souvent difficiles à établir avec précision en raison de la nature sableuse, de la forte densité, de l'étalement des structures et des nombreuses perturbations, un phasage peut être proposé, qui repose sur des arguments tant stratigraphiques que typologiques, organiques et logiques (fig. 3). Par conséquent, le schéma proposé concernant l'attribution de certaines structures à une phase précise pourrait être discuté, mais les grandes tendances qui vont être présentées apparaissent néanmoins assurées, la plupart du temps grâce à la stratigraphie et donc à la chronologie relative.

L'identification d'une phase d'organisation préalable (phase I) à l'activité funéraire intense (phase II et suivantes) observée sur ce qui semble être l'un des plus anciens secteurs funéraires de la ville antique repose sur la découverte de diverses portions de fossés, pour la plupart antérieures au creusement des sépultures à inhumation. Exceptionnellement, quelques tombes (trois adultes et un enfant de 18 mois) qui préexistaient aux fossés furent rapidement recoupées par ces derniers, probablement destinés à organiser l'ensemble en lots. On ignore la destination de ces lots et leur efficacité peut être

remise en cause au regard d'un réel manque d'organisation. Les fossés n'ont livré qu'un mobilier rare et peu éloquent, même pour ce qui se rapporte à la céramique. Autour de ces fossés directeurs, puis très vite au travers de leur comblement, une grande activité d'inhumation a rapidement proliféré, concernant majoritairement de très jeunes enfants (phase II).

Les sépultures, qui se recoupent rarement, sont réparties sur toute l'emprise et se regroupent essentiellement au sein de deux amas denses. Près de 85 % des inhumations sont attribuées à ces deux premières phases d'occupation. On y note la présence de fosses d'inhumations collectives.

Des niveaux de circulation scellant les niveaux d'ouverture des sépultures ne subsistent que de rares lambeaux de niveaux argileux orangés, tirant sur le marron en raison de leur probable végétalisation (US 313, US 159, US 176, US 538), et exclusivement conservés dans les marges nord extrêmes de la fouille, en bordure de berme et en haut de pente. Ailleurs, ils furent totalement éradiqués par l'utilisation intensive des lieux pour la crémation. Le mobilier qui en a été extrait remonte à la seconde moitié du 1^{er} s.

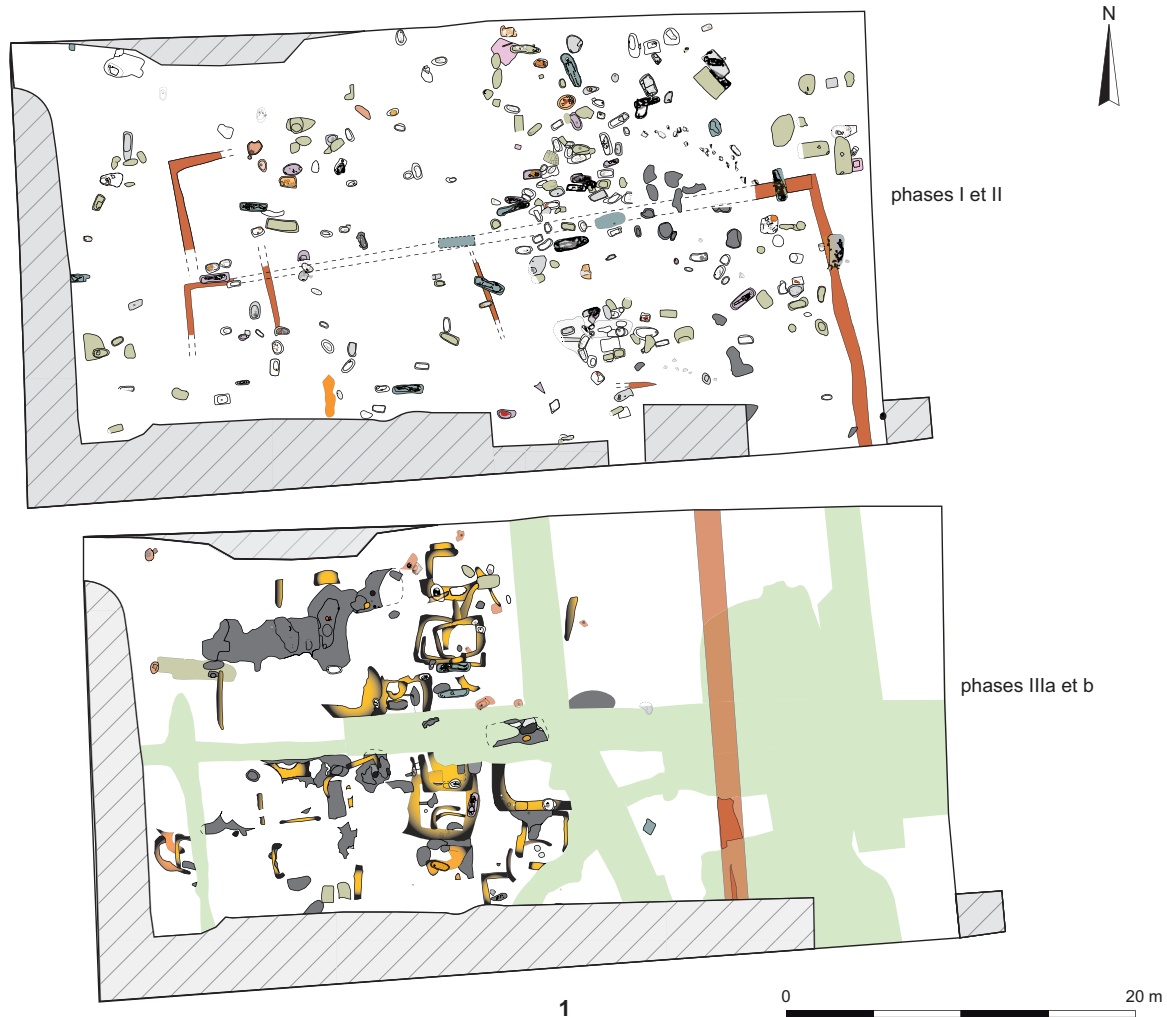
L'activité de crémation coexista dès l'origine avec ces inhumations, et à proximité immédiate, sans qu'il soit toutefois possible de se la représenter dans les détails, en l'absence de liens stratigraphiques à grande échelle. En effet, sur la fouille, l'immense majorité des inhumations apparaît coupée ou recouverte par les structures de crémation et non l'inverse. Cependant, plusieurs tombes ont livré, dans leur comblement, du mobilier céramique passé au bûcher et des esquilles osseuses brûlées. Le sédiment revêtait un caractère incontestablement charbonneux, ce qui tendrait à prouver que ces objets ont traversé des niveaux charbonneux, ou plus vraisemblablement, que l'activité de crémation était pratiquée tout à côté, ou du moins l'avait été peu de temps avant le rebouchage de la fosse sépulcrale. Certaines structures et sépultures à crémation attribuées à la phase III pourraient donc être rattachées à cette phase II sans qu'il soit possible de trancher dans les détails : lorsque l'activité d'inhumation saturait une zone, elle se déplaçait légèrement et était rapidement remplacée par l'activité de crémation, alors même que l'on inhumait à quelques mètres de là. En pratique, il est impossible de déterminer avec précision à quel rythme ces déplacements se sont faits.

Au moins deux incinérations secondaires sont attribuées à cette phase.

La majorité du mobilier céramique, métallique et monétaire resserre la fourchette chronologique de cette phase entre la transition Auguste/Tibère et les années 70-80 apr. J.-C. Il apparaît que les tombes les plus anciennes ont surtout été observées dans la partie est de la fouille. Faut-il envisager une propagation progressive des sépultures d'est en ouest et sud-ouest, en même temps que les bûchers funéraires investissaient les lieux ?

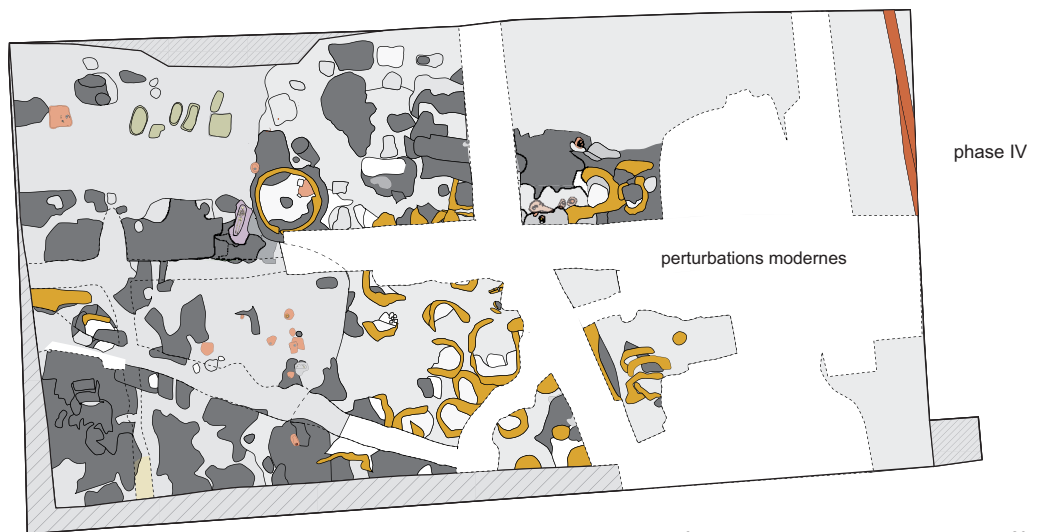
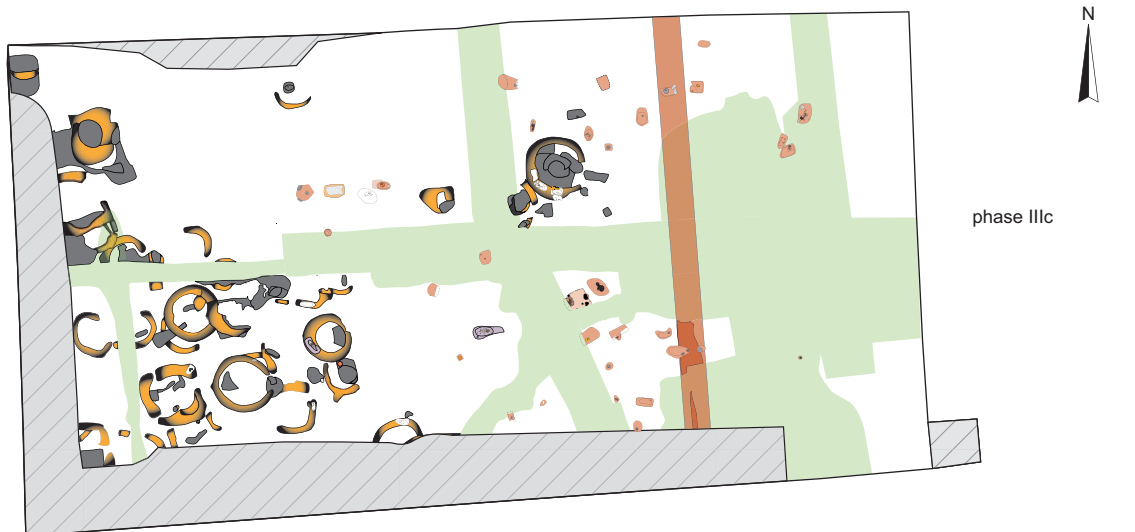
LES PHASES III ET IV : PRÉDOMINANCE DE LA PRATIQUE DE LA CRÉMATION

La phase III consiste en une superposition assez rapide de structures recouvrant ou entaillant les niveaux précédents, notamment les complements supérieurs des inhumations. Ces structures sont donc elles-mêmes comblées, pour la plupart, de sédiments charbonneux ou cendreuse, de terres argileuses



inhumations d'enfants de - de 18 mois		complements d'enclos de bûchers de la phase IIIb et c	
inhumations d'immaturs de + de 18 mois		structures de crémation de la phase IV	
fosses vides d'ossements		niveaux de crémation charbonneux + ou - denses	
inhumations d'adultes		épandages charbonneux	
sépultures probables pillées anciennement		fossés	
sépulture à crémation		perturbations ultérieures	
fosses à offrandes		bermes de sécurité	
fosses dépotoirs			

Fig. 3 (ci-dessus et ci-contre) – Les principales phases d'utilisation du site
(DAO : B. Gissinger, Conseil général de la Charente-Maritime).



inhumations d'enfants de - de 18 mois		complements d'enclos de bûchers de la phase IIIb et c	
inhumations d'immatrices de + de 18 mois		structures de crémation de la phase IV	
fosses vides d'ossements		niveaux de crémation carbonneux + ou - denses	
inhumations d'adultes		épandages carbonneux	
sépultures probables pillées anciennement		fossés	
sépultures à crémation		perturbations ultérieures	
fosses à offrandes		bermes de sécurité	
fosses dépotoirs			

arrachées au substrat lors du creusement, de terres rubéfiées roses ou rouges et de niveaux d'épandages charbonneux qui contiennent une grande quantité d'esquilles osseuses brûlées. Cette phase est donc en rapport avec la crémation des corps. On peut y distinguer trois sous-phases (a, b et c).

Nous l'avons dit, en même temps, ou juste après le démarrage des inhumations de la phase II, débutait l'installation de structures en creux servant à la crémation et regroupées pour l'essentiel dans le quart nord-ouest de l'emprise de la fouille. Elles recouvrirent et entamèrent les comblements de certaines sépultures à inhumation. Elles furent notées SC 90, SC 94, SC 98, SC 99, SC 100 (phase IIIa). Il s'agit de bûchers excavés, creusés en pleine terre ou installés à même le sol, à usages multiples comme en témoigne le NMI⁹ issu d'un échantillon provenant du bûcher en fosse SC 94 et qui contenait les restes de crémation de deux individus. La zone d'activité la plus intense se situe dans la moitié ouest du secteur nord-ouest. Il s'agit donc dans un premier temps d'un phénomène assez localisé.

Quelques sépultures à crémation secondaire apparaissent à l'est de ces premiers bûchers, probablement peu après qu'ils ont cessé d'être utilisés. Les sépultures à inhumation devaient être encore visibles à cet endroit au moins, car les crémations secondaires les ont respectées en s'installant dans les zones vides. Leur appartenance à cette phase repose sur des arguments stratigraphiques et spatiaux. On peut ainsi attribuer neuf sépultures à crémation à la phase IIIa. Un fossé transversal nord-sud (fossé 499) apparaît comme la délimitation des zones de crémation à l'est.

De petits enclos fossoyés de forme quadrangulaire succédèrent à ces fosses de bûchers (phase IIIb). Orientés selon les points cardinaux, ils se recoupèrent à maintes reprises, sur une bande nord-sud, large d'une quinzaine de mètres, à l'est des bûchers en fosses précédents. Rares sont les fossés enclos qui se situaient à l'est ou à l'ouest de cette bande localisée au milieu de la fouille.

On note l'inhumation fréquente d'individus de tous âges dans ces fossés. On dénombre 23 enclos quadrangulaires dans lesquels il semble que des crémations ont été pratiquées. À l'ouest des bûchers, des sépultures à crémation secondaire sont attribuables à cette phase. On en dénombre au moins trois, mais des crémations attribuées à la phase IIIc peuvent éventuellement s'y rattacher. Il est en effet difficile de distinguer les sépultures qui pourraient appartenir à cet horizon de celles rattachées au suivant pour les raisons déjà évoquées.

Ces petits enclos eurent rapidement et exclusivement une forme circulaire (phase IIIc). Seules trois structures circulaires ou subcirculaires, antérieures aux enclos quadrangulaires (SC 36, SC 37 et SC 53), ont été mises au jour. Des inhumations furent également pratiquées au sein de certains de ces petits fossés d'enclos. Au moins deux adultes, une réduction et un individu en procubitus furent inhumés hors de ces fossés d'enclos (sép. 457, fig. 25).

Hormis le fossé circulaire SC 32, la majorité des enclos de crémation datant de cette période est localisée dans le quart sud-ouest de la fouille et dans l'extrémité ouest du quart nord-est. Il s'agit donc clairement d'un déplacement vers l'ouest et le sud-ouest de la zone d'activité. C'est probablement à ce moment-là que les incinérations secondaires ont peu à peu

investi les anciens emplacements des bûchers aux enclos fossoyés quadrangulaires et se sont répandues vers le nord-est et l'est, recoupant parfois des inhumations qui n'étaient probablement plus repérables. On en dénombre 34 attribuables à cette phase.

La phase III se développe entre la seconde moitié du I^{er} s. et le début du II^e s. Elle est particulièrement intéressante au regard des structures qu'elle a livrées. Elle ne semble pas avoir débordé à l'est du fossé limitatif est. Au fil du temps, et à mesure que leur utilisation changeait, les bûchers se sont déplacés vers le sud-ouest et l'ouest, et les sédiments charbonneux se sont accumulés soit par empilement, soit par glissement sur la pente, scellant ce niveau d'utilisation très actif et exceptionnellement dense.

Lors de la phase IV, la zone fut nivelée et réinvestie, sans doute au tout début du II^e s. et au cours de la première moitié de ce siècle, par d'autres structures interprétées comme étant liées à la crémation. Une bande nord-sud, située au milieu de la fouille, comportait des aménagements dont ne subsistent que des bandes de terre orangées, rubéfiées, ayant parfois livré des restes témoignant d'une structure initialement en relief, en « élévation », sous la forme d'un merlon de terre ou d'un muret en briques crues (SC 65, SC 67, SC 69, etc.). Ces aménagements adoptent des formes en fers à cheval, irrégulières. Un seul est apparu parfaitement circulaire, comme les structures fossoyées de la phase précédente, à la différence près qu'elle est constituée de terre formant un petit muret bas (SC 55). C'est au regard des vestiges antérieurs que la fonction des aménagements de cette phase a pu être identifiée avec quelque certitude.

On relève par ailleurs que des incinérations secondaires continuèrent à être installées, surtout au sud-ouest. On en dénombre une quinzaine. Parmi les inhumations attestées à cette période, deux, attribuées avec certitude à cette phase, contiennent un jeune enfant et un grand immature.

À l'extrême est de la fouille, contre la limite d'emprise, un fossé nord-sud, recreusé une fois au moins, a été observé. Conservé sur 10 cm à 20 cm de profondeur, il a livré une coupe en céramique engobée datée du II^e s., ce qui permet de l'attribuer à cette phase d'utilisation du site.

La figure 3 montre l'organisation générale des vestiges et sa rapide évolution – apparemment anarchique –, mais cet aspect peut résulter de l'étroitesse de la zone fouillée qui interdit une vision générale. Les fossés initiaux, installés dès l'apparition des premières inhumations d'adultes, ont rapidement été débordés par le nombre important d'inhumations de très jeunes enfants. Il n'est pas possible d'y reconnaître une évolution spatiale précise, même si la tendance semble avoir été une progression des inhumations vers le sud et le sud-ouest, en dehors des limites de fouille, car les activités de crémation ont rapidement scellé ces structures par portions entières. Tenter de relier avec précision le recrutement pour chaque phase est apparu vain, car l'attribution de certaines structures est, nous l'avons dit, sujette à caution. Il n'y eut, semble-t-il, de sectorisation des activités que dans deux cas : d'une part, le fossé 499, très lacunaire, rapidement comblé par des incinérations secondaires qui ont servi de limite aux bûchers de la phase III ; d'autre part, les fossés observés au diagnostic immédiatement à l'est de l'emprise, limitant topographiquement l'ensemble des structures funéraires.

La fouille a révélé que la nécropole fut utilisée, pour la partie fouillée ici, du début du I^{er} s. au plus tôt jusqu'au milieu du siècle

9. Nombre minimum d'individus.

suyant au plus tard. C'est entre 40 et 90 (phases II et III) que le recours à la pratique de l'inhumation a été le plus important. En ce qui concerne la pratique de l'incinération, si elle existe dès l'origine à proximité de la zone fouillée, la période la plus active sur l'emprise semble se situer entre 60 et 80-90 apr. J.-C., avec une utilisation intensive au regard du nombre de structures. Au siècle suivant, l'activité du site, à la lumière du mobilier, ralentit considérablement puis s'éteint rapidement. Si le site fut sans doute exploité à d'autres fins ou laissé en l'état durant le reste de l'Antiquité, aucune trace, à part une monnaie mise au jour dans un fossé postérieur, ne fournit d'information quant au devenir du secteur à cette période. Au Moyen Âge, il est probable que la zone en friche fut mise en culture jusqu'à son annexion en tant que secteur militaire au XVI^e s., lors de l'agrandissement des remparts médiévaux. Des structures postérieures ont entamé le site en plusieurs emplacements (tranchée de la Première Guerre mondiale, trous d'obus, tranchées de diagnostic, autres excavations anciennes dont des « fouilles » sauvages, parcellaire médiéval daté grâce à une monnaie, terrassements divers).

ÉLÉMENTS DE DATATION DE LA NÉCROPOLE PAR L'ÉTUDE DES MONNAIES EN CONTEXTE

L'étude des monnaies permet d'établir une fourchette de datation large des structures mises au jour. L'opération a permis de recueillir 76 monnaies réparties de la sorte au sein de différentes structures¹⁰ : 18 gauloises, 57 romaines et 1 médiévale (tabl. I et II).

À l'exception de quelques spécimens, la chronologie de cet ensemble s'étend de la guerre des Gaules à la fin du I^{er} s. apr. J.-C. La réalité funéraire du site nous a incités à traiter le lot avec prudence, les monnaies ne devant plus seulement être considérées comme des instruments d'échange, mais comme des dépôts et offrandes, effectués dans le cadre d'une pratique religieuse sous forme d'une taxe symbolique de passage vers le monde des morts.

Un premier ensemble, constitué de monnaies gauloises, se caractérise par une homogénéité régionale et chronologique assez marquée, puisqu'il s'agit principalement de bronzes frappés localement (*Suessiones* et *Meldes*), émis durant ou après la guerre des Gaules. Il faut préciser que ce numéraire souvent pourvu de légendes est fréquemment retrouvé dans des contextes romains.

Le monnayage républicain et colonial succède aux frappes gauloises autonomes. Il s'agit principalement des petits bronzes *germanus indutilli* dont l'atelier n'a pas été localisé avec certitude. Les grands bronzes républicains et nîmois sont coupés en deux en raison d'un contexte de pénurie de petites espèces sous les Julio-Claudiens.

Pour l'époque impériale, les *asses* ainsi que les nombreux *semisses* de l'atelier de Lyon (règne d'Auguste) constituent l'essentiel du stock en circulation jusqu'au milieu du

10. Cinq monnaies ont été recueillies lors du diagnostic et ne sont pas incluses à cette étude en raison de l'identification moins bien assurée de leur contexte d'origine. À noter une monnaie d'Hadrien découverte dans les niveaux supérieurs de crémation (phase IV), et deux monnaies coloniales issues de deux sépultures de nouveau-nés (*Germanus indutilli*).

Tabl. I – Classification des monnaies issues de la fouille (B. Filipiak, *Inrap*). LT, La Tour ; RPC, Roman Provincial Coinage ; RIC, Roman Imperial Coinage.

Types de monnayages	Attributions	Type (nombre)	Total
Gaulois	Suessiones	LT 7873 (1)	18
		LT 7951/CRICIRV (5)	
		LT 8106 (3)	
	Meldes	LT 7617/EPENOS (1)	
		LT 7635-36/ROVECA (1)	
		LT 7646-43/POOYIKA (1)	
		LT 7658/POOYIKA (1)	
		Ind./ROVECA (1)	
	Rèmes	LT 8040/REMO (1)	
Séquanes	LT 7011/TURONIX (1)		
Indéterminé	-2		
Républicain	République romaine	Demi-as oncial (1)	1
Colonial	Auguste	RPC 506/GERMANUS (6)	7
		RPC 524/Nîmes 2 (1)	
Impérial romain (Haut-Empire)	Auguste	RIC I 230 (1)	48
		RIC I 232 (1)	
		RIC I 233 (4)	
		RIC I 239 (1)	
		RIC I 245 (1)	
		RIC I 246 (14)	
		RIC I 237/238/245 (3)	
		Imitation ROMETAVG (5)	
		Imitation Rome (1)	
	Tibère	RIC I 32 (1)	
		Imitation RIC I 81 (1)	
	Caligula	RIC I 35 (3)	
		RIC I 38 (2)	
		RIC I 58 (1)	
	Claude	Imitation RIC I 99 (1)	
		Imitation RIC I 100 (1)	
	Néron	RIC I 543 (1)	
		RIC I 562 (1)	
	Domitien	RIC II 303/384 (1)	
		RIC II 242/... (1)	
Hadrien	RIC II 975 (1)		
Antonin	RIC III 1187 (1)		
Indéterminé	As (1)		
Impérial romain (Bas-Empire)	Valens	RIC IX 9(b)iii(c) (1)	1
Médiéval	Indéterminé	Denier	1
Total		76	76

Tabl. II – Classification par contexte et datation des monnaies issues de la fouille (B. Filipiak, Inrap).

Natures des contextes	Nombre de monnaies	Datations	Détails
Inhumations	21 monnaies	58 av.-161 apr.	3 bronzes frappés gaulois
			6 <i>quadrantes</i> « gallo-romains »
			5 <i>semisses</i> romains
			7 grands bronzes romains
Incinérations	16 monnaies	58 av.-66 apr.	2 potins gaulois
			5 bronzes frappés gaulois
			1 <i>quadrans</i> « gallo-romains »
			6 <i>semisses</i> romains
			2 grands bronzes romains
Épandages charbonneux	16 monnaies	58 av.-96 apr.	3 bronzes frappés gaulois
			Demi- <i>as</i> oncial
			2 <i>semisses</i> romains
			10 grands bronzes romains
Bûchers	9 monnaies	58 av.-138 apr.	4 bronzes frappés gaulois
			5 grands bronzes romains
Fosses de rejets	4 monnaies	13 apr.-85 apr.	3 <i>semisses</i> romains
			1 grand bronze romain
Niveaux de circulation	3 monnaies	10 av.-38 apr.	1 <i>quadrans</i> « gallo-romain »
			1 <i>semis</i> romain
			1 <i>as</i>
Fosses de rejets	2 romaines	13 apr.-41 apr.	1 <i>semis</i> romain
			1 <i>as</i> romain
		1 médiévale	
Fossés	1 monnaie	364-367	1 <i>as</i> 3 valentiniens
Sans contexte	2 monnaies	13 apr.-38 apr.	1 <i>semis</i>
			1 <i>as</i>

1^{er} s. apr. J.-C., en compagnie des rares émissions de Tibère, Caligula et Claude. Le monnayage de la seconde moitié du 1^{er} s. et du 11^e s. apr. J.-C. devient moins significatif.

Pour ces raisons, il semble donc que cette partie de la nécropole a essentiellement fonctionné sous la dynastie julio-claudienne, ce qu'a également montré l'étude de la céramique. La présence de nombreuses petites coupures est une caractéristique peu banale, comme si les monnaies de moindre valeur avaient été volontairement choisies, ainsi que celles vouées à disparaître, tels les bronzes gaulois dans la fonction d'obole à Charon. Ce phénomène est également décelable, par exemple, dans les trésors de sanctuaire comportant souvent des espèces démonétisées.

Les monnaies issues de sépultures à inhumation sont les plus nombreuses. Elles se répartissent sur l'ensemble de la période,

avec pratiquement tous les types de monnayages présents. Un peu moins nombreuses, les sépultures à crémation secondaire présentent globalement les mêmes caractéristiques avec la présence de bronzes gaulois, *quadrantes* et *semisses*, mais en revanche très peu de grands bronzes. Les vastes zones d'épandage de sédiments charbonneux issus des bûchers ont livré un nombre similaire de monnaies, avec toutefois davantage de grands bronzes. Le *terminus ante quem* des incinérations ne semble pas dépasser le 1^{er} s. apr. J.-C., sauf pour les bûchers, où l'on a recueilli une monnaie du 11^e s. Cette fois encore, les grands bronzes semblent privilégiés. On ne trouve plus trace de monnaies gauloises dans les contextes secondaires comme les fosses de rejets ou les niveaux de circulation. Dans l'hypothèse très probable selon laquelle la nécropole n'aurait fonctionné qu'à partir de l'époque julio-claudienne, l'utilisation des

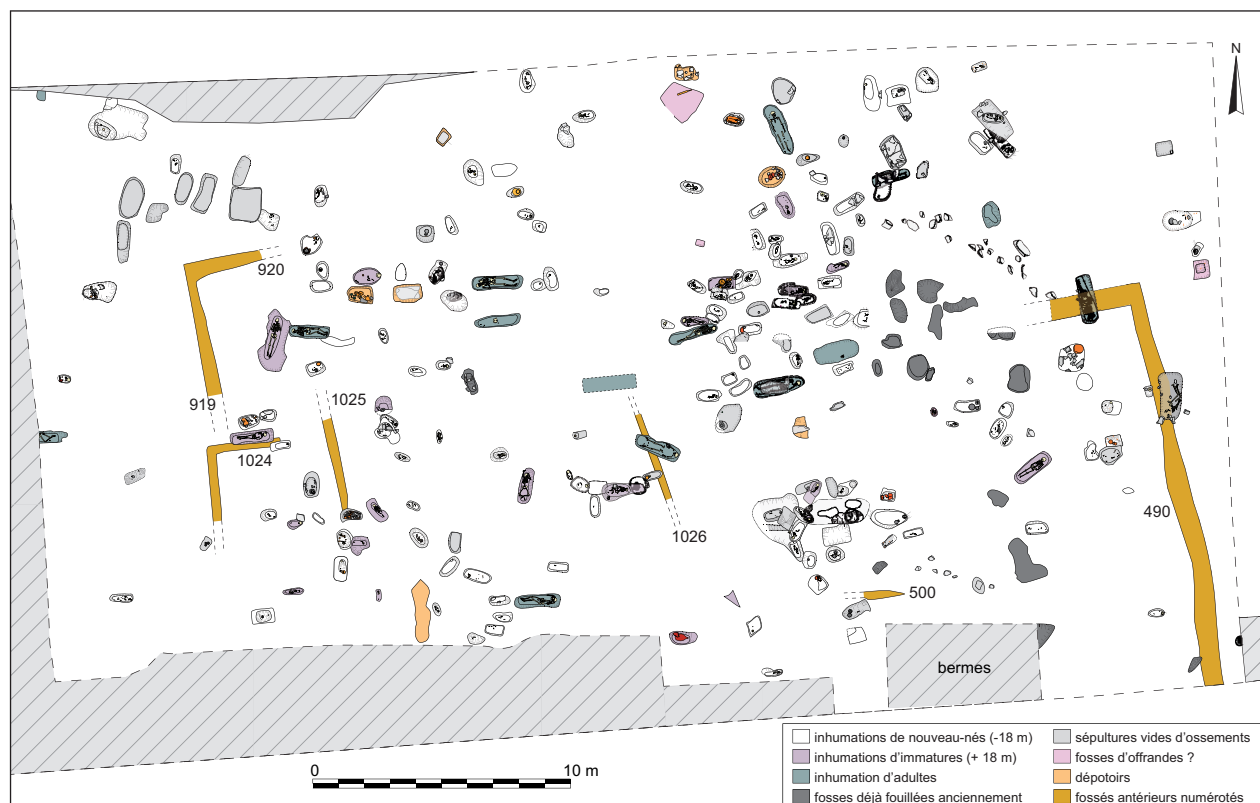


Fig. 4 – Plan général de répartition des sépultures à inhumation, fosses à offrandes et dépotoirs associés, toutes phases et catégories d'âge confondues. Les fossés de la phase I sont également présentés (DAO : B. Gissinger, Conseil général de la Charente-Maritime).

monnaies gauloises uniquement comme dépôts serait confirmée. Concernant les structures liées aux pratiques de la crémation, les monnaies ne semblaient paradoxalement porter que peu de traces de chauffe. Aucune ne présentait de flancs fortement noircis, voire éclatés. Dans certains cas, la déposition de la monnaie peut tout simplement être secondaire, après le passage sur le bûcher.

La fouille a donc livré un abondant matériel monétaire comportant un certain nombre de caractéristiques originales comme la forte présence de monnaies gauloises, notamment dans les structures funéraires. La majeure partie du lot est cependant constituée par les frappes du règne d'Auguste, puis des Julio-Claudiens. À partir des Flaviens, la nécropole semble « décliner » du point de vue monétaire. Une autre zone funéraire de Soissons, localisée sur le site des Longues Raies (fig. 1), a livré de nombreuses monnaies de la fin du I^{er} s. au milieu du III^e s. (Berdeaux-Le Brazidec, 2003, p. 466-467). On peut donc émettre l'hypothèse d'un glissement du pôle funéraire principal depuis la colline Saint-Jean vers ce secteur, au moins en ce qui concerne les indications fournies par l'étude du numéraire.

L'INSERTION DU CIMETIÈRE AUX LIMITES DE LA VILLE : DES VESTIGES DE CADASTRATION ET DE VOIRIE ?

Au total, dix fossés liés à la délimitation antique de parcelles ont été observés lors de la fouille. Traversant pour certains la zone fouillée, la plupart étaient de faibles dimensions, dessinant de petits enclos incomplets creusés dans le substrat sableux (fig. 4). Pour l'essentiel, les fossés préexistent aux sépultures (phase I). La tentation est évidemment forte de voir dans

certains de ces fossés des limites liées au fonctionnement et aux divisions internes de la nécropole et qui auraient évolué avec son extension. Toutefois, s'ils sont parallèles dans les grandes lignes, il est attesté qu'ils n'ont pas tous coexisté, ce qui implique le maintien d'axes directeurs extérieurs à la zone de fouille (voie, fossés de cadastration).

Dans le tiers ouest de la fouille, on note par exemple un fossé (919) conservé sur 3,85 m de longueur et orienté nord-sud. Il formait un angle droit avec un second fossé (920) observé sur 2,20 m de longueur seulement et orienté est-ouest. Ces deux structures étaient étroites (35 cm à 40 cm) et peu profondes. Elles recelaient très peu de mobilier, et non datant. Légèrement au sud du précédent, l'angle de l'enclos 1024 était composé de deux bras de fossés parfaitement perpendiculaires, larges de 25 cm seulement et comblés du même sable que celui contenu dans l'angle fossoyé précédent. L'orientation de l'enclos 1024 est légèrement déviée par rapport à celle du précédent. Il a été repéré sur 2,11 m (est-ouest) et 2,15 m (nord-sud).

D'autres fossés plus lisibles, mieux conservés, ont été relevés dans la partie est de la fouille. Le fossé 490 a été mis au jour sur 11,7 m de longueur dans le sens nord-sud ; large de 65 cm au maximum et profond de 25 cm, il était relativement bien conservé. Il formait un angle droit avec un fossé orienté est-ouest, observé lors du diagnostic et conservé à l'état de lambeau. Il a été suivi sur 2,65 m de longueur. Plus loin, il disparaissait sous un vaste creusement moderne, peut-être une exploration à vocation « archéologique » qui a détruit les niveaux supérieurs et certaines structures profondes. On peut avancer que cet angle nord-est d'enclos a été d'une manière ou d'une autre en liaison avec l'angle nord-ouest de l'enclos formé par le fossé 1024.

Pour être complet, il convient de mentionner les autres découvertes faites lors du diagnostic préalable immédiatement



Fig. 5 – 1, fossé 490, phase I ; 2, fossé 10, phase IV (clichés : B. Gissingner, G. Desplanque, Conseil général de l'Aisne).

à l'est de l'emprise de la fouille (Gissingner, 2006). Il s'agit d'une batterie de trois fossés orientés selon le même axe directeur, soit un angle de 7° ouest par rapport au nord géographique. Le premier était large de 3 m et présentait une profondeur conservée de 0,9 m à 1 m. Les deux autres furent successivement creusés dans le comblement du précédent. Ces fossés traversaient des niveaux sableux qui se sont révélés légèrement cendreux lors du diagnostic, recouvrant le substrat géologique. Dans le cas où ces sédiments résulteraient d'activités de crémation ayant eu lieu à proximité, ceci impliquerait que ces fossés sont postérieurs au moins aux premières crémations. La fouille n'ayant pas porté sur ce secteur, aucune vérification n'a été possible. Le diagnostic n'avait toutefois révélé la présence d'aucun bûcher funéraire dans cette partie du site.

Cinq inhumations (1008, 1010, 948, 1017, 1019) recoupaient nettement les comblements de certains fossés parmi les plus anciens.

Certaines sépultures à inhumation (12, 13, 202) furent quant à elles recoupées par le fossé 490 et son retour ouest. Ces sépultures ont été en partie perturbées par le creusement du fossé. Le sommet d'un crâne apparu dans le comblement du fossé 490, émergeant du bas de la berme sud, appartenait probablement à un individu adulte qui n'a pu être fouillé car situé en limite d'emprise. L'activité d'inhumation s'est donc poursuivie alors que le fossé était ouvert et en cours de comblement.

L'orientation nord-sud de ces fossés, pour ceux qui ont pu être observés sur une longueur suffisante, adoptait un angle moyen de 8° ouest par rapport au nord géographique. Cette orientation correspond apparemment aux axes de cadastration installés au moment de la fondation de la ville d'*Augusta Suessionum*. Des bâtiments d'habitation observés lors de la fouille de la rue du Château-d'Albâtre en 2007 (Gissingner, Corsiez *et al.*, 2011) étaient, par exemple, orientés selon un angle variant entre 6° et 10° , alors que l'on se situe à plusieurs centaines de mètres à vol d'oiseau.

S'il n'est en définitive pas démontré que le rôle joué par ces fossés ait été celui d'une partition interne de la zone funéraire, leur fonction limitative n'est pas à exclure, dans la mesure où

aucune sépulture n'a été découverte à l'est du grand fossé situé à l'est de la fouille, pendant le diagnostic de 2006. Le maintien d'un axe directeur commun, attesté par des fossés parallèles attribués à différentes phases (fossé 490 pour la phase I, fossé 10 pour la phase IV, voir fig. 5), confirme une organisation stricte de cet espace, qui ne transparait pourtant guère au travers de l'agencement des différentes structures les unes par rapport aux autres.

De plus, on peut raisonnablement avancer l'hypothèse d'une voie se trouvant à proximité, mais absente aux abords est de la fouille. Cette voie aurait pu servir d'axe directeur. Les rares explorations pratiquées par le passé n'ont livré aucune structure de ce type aux alentours, et il faut se résigner à envisager, bien que sans réelles preuves, que cette possible voie aurait pu être pérennisée ultérieurement par l'ancien chemin « de Paris ». Intégralement détruit par les travaux de terrassement qui, entre les $XVII^e$ et XX^e s., ont définitivement bouleversé le paysage antique de cette partie de la ville, cet axe représenté sur les plans anciens, à l'ouest de la zone fouillée, reprenait en effet potentiellement un axe antique. Cette hypothèse, qu'il n'a par conséquent pas été possible de vérifier lors du diagnostic (Gissingner, 2006), ne peut donc être avancée qu'avec toute la circonspection de rigueur.

LA « POPULATION » DU CIMETIÈRE : LES SÉPULTURES À INHUMATION

Les 186 sépultures à inhumation mises au jour lors de l'opération constituèrent les structures les plus aisées à identifier. Elles sont attribuées au I^er s. et au début du II^e s. apr. J.-C. (fig. 4), donc essentiellement à la phase II.

Parmi ces structures, on dénombre seulement 16 adultes, dont l'étude des tombes a révélé des conditions d'ensevelissement assez frustes. Par ailleurs, 22 inhumations d'individus immatures, dont l'âge au décès était compris entre 18 mois et 20 ans ont été fouillées. Le reste, soit 148 individus répartis dans 147 structures, était composé d'enfants morts en phase périnatale (entre 30 SA¹¹ et une semaine de vie), néonatale (premier mois) et postnatale (jusqu'à 18 mois après la naissance) (fig. 6).

LES INHUMATIONS DE TOUT-PETITS

Plinie l'Ancien rapporte que les enfants morts avant l'apparition de leurs premières dents n'étaient pas incinérés, comme le préconisaient les pratiques funéraires alors les plus courantes¹². La fouille a révélé que, dans l'ensemble, la consigne était respectée, hormis quelques très rares exceptions.

Par ailleurs, près d'une soixantaine de fosses ont été identifiées comme sépultures probables. Aucune n'a livré d'ossement, car l'acidité, le caractère abrasif du sédiment majoritairement composé de sable ou le transfert éventuel des restes lors de l'installation de structures de crémation n'ont pas permis leur conservation. Ces fosses contenaient encore parfois des clous

11. Semaines d'aménorrhée.

12. *Histoire naturelle*, VII, 72.

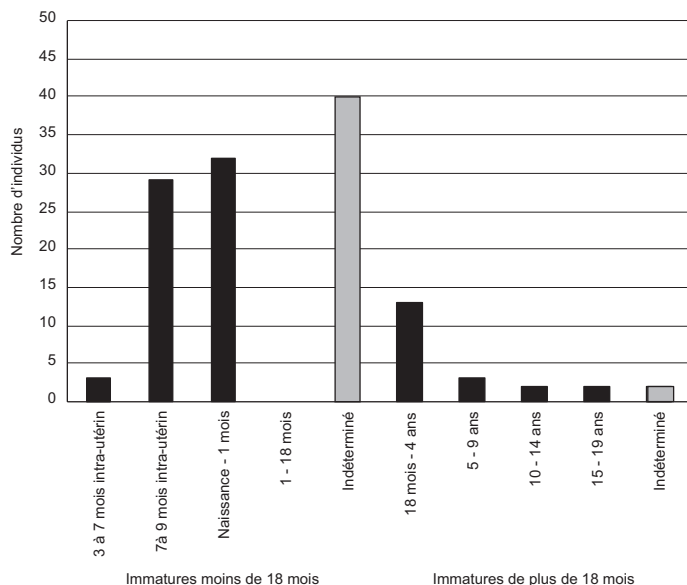


Fig. 6 – Répartition par âge des sujets immatures
(DAO : N. Robin, Conseil général de l'Aisne).

en place témoignant de la présence d'un coffre en bois de type cercueil ; d'autres clous furent découverts pêle-mêle dans le comblement de la fosse, indiquant peut-être un bouleversement consécutif à l'exhumation des restes. On y trouvait aussi parfois des dépôts en place tels que céramiques, monnaies, ou offrandes alimentaires. La présence de ces fosses au sein d'une grande densité de sépultures de mêmes dimensions incite à y voir des tombes dont les ossements auraient disparu. Il ne s'agissait donc pas de simples fosses à offrandes. Faut-il, par exemple, envisager des sortes de cénotaphes, en l'absence du corps ?

Au total, 45 de ces fosses ont adopté des dimensions très similaires à celles de la moyenne des sépultures de jeunes enfants, dont le long côté n'excédait pas 1,10 m. Parfois, seules les dimensions, l'orientation et la forme de la fosse permettaient d'avancer une telle identification. Près de 17 de ces tombes probables ont fait l'objet de « fouilles » non répertoriées au XIX^e s. ou au début du XX^e s., notamment lors du creusement d'une tranchée de la Première Guerre mondiale qui traversait le site du nord au sud avec les dégâts que l'on imagine. Les fosses étaient en effet comblées avec le même sédiment, sans interruption stratigraphique, qui bouchait une vaste zone de « fouille » de 300 m² environ, excavée et comblée avec un mélange des sables extraits de ce terrassement sauvage destiné à récupérer au mieux quelques informations, perdues depuis, voire uniquement des objets antiques. La plupart des tombes ont cependant échappé à ce traitement, peut-être parce que les terrassiers n'ont pas repéré les fosses dont le niveau d'apparition était trop difficile à percevoir.

Dans l'hypothèse où ces petites fosses vides d'ossements auraient un jour recelé des restes humains, on compterait alors 193 très jeunes individus.

COMPTAGE ET CONSERVATION DES SÉPULTURES DE TOUT-PETITS

D'après les méthodes de l'équation multiparamétrée à partir de la longueur diaphysaire du fémur (Adalian *et al.*, 2002) et la détermination de la taille fœtale (Olivier, Pineau, 1960), on

dénombrer, par classe d'âge, 3 fœtus (âgés de 3 mois à 7 mois de développement intra-utérin), 29 enfants prématurés (entre 7 mois et 9 mois de développement intra-utérin), 32 nouveau-nés (décédés moins de 1 mois après la naissance), 44 nourrissons (morts entre 1 mois et 18 mois). Quelque 40 individus n'étaient pas suffisamment bien conservés pour que l'on puisse déterminer avec précision leur âge au décès. À ces nourrissons s'ajoutent 15 enfants âgés de 18 mois à 4 ans, ainsi que les sépultures « vides » mentionnées plus haut. Ces chiffres démontrent que cette partie de la nécropole accueillait principalement les enfants morts en très bas âge.

Les restes osseux des enfants de moins de 18 mois présentent une conservation moyenne. Au total, 23,7 % des ossements sont en bon état, 45,3 % sont dans un état moyen et 31,1 % sont en mauvais état d'après des critères établis sur la qualité et la quantité des restes osseux. Il est généralement expliqué que la sous-représentation des jeunes enfants dans les ensembles funéraires est liée à un problème taphonomique (propriétés physico-chimiques particulières des os des jeunes enfants), à une conservation archéologique différentielle due au faible enfouissement des petites fosses, ou bien encore à un choix socioculturel (exclusion du cimetière communautaire) (Blairot *et al.*, 2003). La partie fouillée de cette vaste nécropole, par chance scellée par d'épais remblais, apparaît en cela particulièrement bien préservée.

IMPLANTATION DES SÉPULTURES, CONDITIONS DE DÉPÔT ET DATATION DES TOMBES

L'organisation des tombes ne semble pas respecter d'axes préétablis stricts et évidents. L'impression qui domine est au contraire celle d'un apparent manque d'organisation, les tombes semblant aléatoirement disséminées au sein de l'emprise, où alternent zones de forte concentration et zones quasiment vides. Les tombes se regroupent parfois en amas denses de concentration très importante.

Les adultes et les grands immatures sont peu nombreux et se répartissent sur l'ensemble de la zone fouillée. On n'a observé aucun chevauchement de tombes parmi ces deux catégories d'âge. Il en va autrement pour les tout-petits, en nombre et densité beaucoup plus importants, ce qu'illustre quelques recouvrements ponctuels, cependant assez rares.

Dans la partie ouest de la fouille, les tombes apparaissent assez dispersées, ce qui pourrait étayer l'hypothèse d'une limite ouest de ce cimetière. À l'inverse, le secteur est de la fouille semble avoir constitué le centre névralgique primitif de cette zone funéraire.

L'orientation des squelettes dans les tombes a parfois été difficile à établir dans la mesure où les restes avaient très souvent subi des perturbations ultérieures. Néanmoins, l'orientation la plus fréquente pour l'ensemble des individus est indéniablement la position est-ouest (tête à l'est, pieds à l'ouest). Les adultes se présentaient majoritairement en position ouest-est, les immatures en position est-ouest.

Les petits fossés d'enclos quadrangulaires ou circulaires, délimitant ce que l'on a identifié comme des espaces dédiés à la crémation (phases IIIb et IIIc, voir *infra*, p. 27-30), ont parfois préalablement servi à inhumer des enfants de tous âges, et même de jeunes adultes. Leurs sépultures contenaient donc naturellement des rejets de crémation issus des comblements



Fig. 7 – La fosse collective 640 : fosse de moins de 1 m de largeur ayant livré cinq sépultures distinctes d'enfants (cliché : B. Gissinger, Conseil général de l'Aisne).

des fossés. Installées dans le fond de ces enclos fossoyés, on recense près de 20 sépultures contenant des individus en position primaire ou secondaire.

Onze sépultures ont été implantées au sein de trois creusements plus vastes, de grandes fosses jointives dans lesquelles on a procédé à des inhumations à plusieurs reprises (fig. 7). La fosse 333, longue de 2,60 m et large de 1,40 m au moins (tronquée par une tranchée de la guerre de 1914-1918), adoptait ainsi une forme de poire assez irrégulière. Une séparation interne, dont subsistait une rainure dans le fond de la fosse (planche ?), la divisait en deux parties nord et sud. Deux fosses furent installées contre la paroi est de la structure. Une sépulture vide d'ossement, notée 754 et surmontée dans un second temps par la tombe 624, se situait dans la moitié nord de la fosse.

La fosse collective 640, située immédiatement à l'est de 333, était de dimensions plus étroites (2,60 m sur 0,95 m) et était orientée est-ouest. De forme et de profondeur plus régulière (50 cm de profondeur en moyenne), elle a livré cinq sépultures dont les niveaux d'apparition se situaient aux mêmes altitudes. Creusées au fond de cette fosse plus vaste dont elles respectaient les contours relativement ovales, ces sépultures ne se recoupaient pas entre elles.

Une troisième fosse, plus petite, fut disposée à la jonction des comblements des deux fosses collectives précédentes (structure 630). Elle contenait deux individus, la fosse d'un bébé recoupant celle d'un enfant légèrement plus âgé.

Aucune certitude n'est permise concernant l'interprétation de ces trois fosses qui servaient de lieux d'inhumation. On peut cependant raisonnablement supposer qu'il s'agit d'espaces privilégiés, même si l'on ignore les critères autorisant qu'un

enfant y fût inhumé : rapprochements familiaux, sociaux ? Il semble en tout cas que plusieurs utilisations de cet espace se soient succédé, car si certaines tombes se recourent ou se chevauchent, aucune ne déborde les limites de la fosse. Ces zones d'inhumation, qui ne sont pas collectives puisque les tombes ne sont pas strictement contemporaines, ont été mises au jour dans un petit quart sud-est de la fouille. On imagine volontiers des réouvertures basées sur la mémoire de la position de chaque sépulture au sein de la fosse, ou sur un marqueur l'indiquant en surface. Cette mémoire ou ce système étaient visiblement assez défaillants puisque des tombes en ont chevauché d'autres, plus anciennes. On ignore en effet l'aspect que revêtaient ces fosses en surface, la raison de leur forme irrégulière, les marqueurs qui permettaient leur repérage, ainsi que la durée d'utilisation et d'entretien (sans doute minimal) de ces aménagements funéraires. Toutefois, on ne peut guère nier que ces fosses avaient pour fonction de regrouper plusieurs inhumations.

La datation de ces sépultures de très jeunes enfants est cohérente, très homogène et remonte essentiellement à la phase II, en dehors de quelques exceptions : la majorité d'entre elles contenait en effet du mobilier de la seconde moitié du 1^{er} s., mais plusieurs furent creusées jusque vers le milieu du siècle suivant. Les inhumations les plus récentes datent de l'époque d'Hadrien. Les plus anciennes remontent à la période augustéenne comme cela a été dit plus haut, mais c'est surtout à partir de Claude que la nécropole fut très utilisée, parallèlement à l'activité grandissante de crémation qui empiéta sur les terrains principalement alloués à l'inhumation des enfants. La durée d'utilisation de ce secteur funéraire n'excédait guère un siècle, l'homogénéité du mobilier interdit tout phasage plus précis.

Quelques rares sépultures recoupaient d'autres structures plus anciennes, sans pourtant que des phases chronologiques très claires n'émergent au travers de la stratigraphie ou du mobilier. Elles furent d'abord implantées à l'est, au sein d'un espace délimité par un fossé parcellaire apparemment orienté comme le système cadastral de la ville antique, puis se propagèrent progressivement vers l'ouest et le sud.

LE TRAITEMENT DES CORPS ET LES MOBILIERS ARCHÉOLOGIQUES ASSOCIÉS

Les tombes de forme subcirculaire ou ovale sont majoritaires, suivies par les fosses de forme quadrangulaire (fig. 8). Le profil des sépultures est tantôt régulier, à fond plat ou en cuvette, parfois irrégulier, oblique, en dents de scie (fig. 9). Il faut préciser que la nature sableuse du sédiment ne favorise pas la préservation de fonds de fosses très réguliers et nets.

Il semble que la forme des fosses d'inhumation dépende en grande partie de l'âge de l'individu inhumé. Plus aisé pour une fosse de grande taille (adultes et grands immatures), un creusement aux bords droits facilitait la dépose d'un cercueil, alors que dans le cas de fosses sépulcrales de petite taille, le creusement était dans l'ensemble plus grossièrement réalisé. Comme mentionné dans la loi de Pouzzoles, les funérailles d'un enfant intervenaient rapidement (Neraudau, 1987), ce qui, peut-être ici, s'est accompagné du creusement succinct de la fosse dans laquelle il allait reposer. Toutefois, le substrat sableux n'était pas un frein à la réalisation d'un creusement plus régulier, et la forme de la fosse devait dépendre de critères qui nous

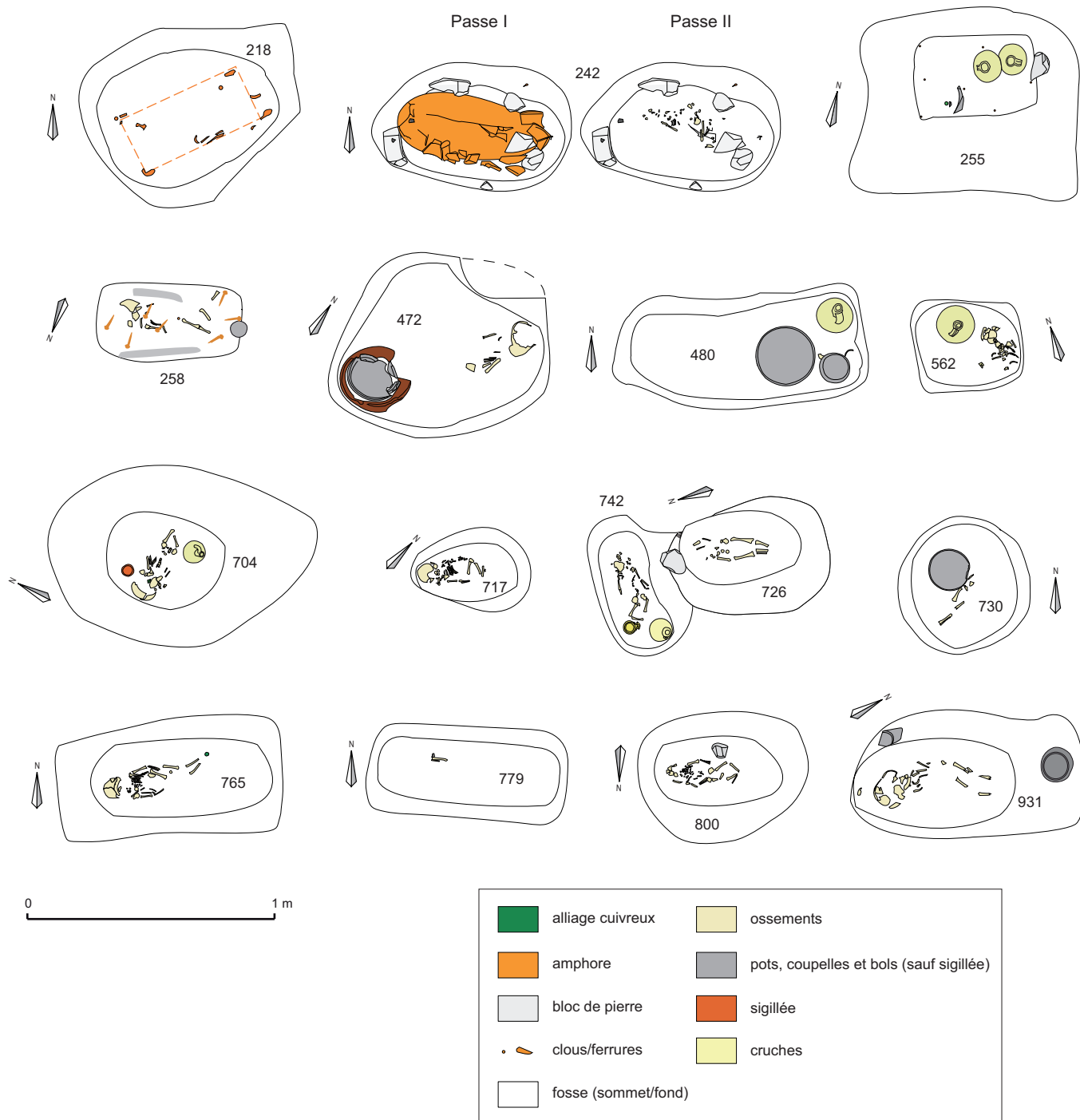


Fig. 8 – Sélection de plans de sépultures à inhumation d'enfants (DAO : B. Gissinger, Conseil général de la Charente-Maritime et N. Robin, Conseil général de l'Aisne).

échappent, sans lien avec la richesse des dépôts éventuels ou le soin porté à l'inhumation.

Les sépultures primaires sont largement majoritaires (69 % des tombes, tous âges confondus). Les sépultures secondaires sont beaucoup moins nombreuses et concernent 1 adulte et 14 enfants dont 13 âgés de moins de 1 an (8 %). Dans les 23 % restants, il s'est avéré impossible de préciser s'il s'agissait de sépultures primaires ou secondaires. En effet, les ossements retrouvés étaient parfois en nombre insuffisant, en raison du mauvais état de conservation ou parce qu'ils avaient subi des perturbations ultérieures.

La position en décubitus dorsal est majoritaire pour les défunts de moins de 18 mois (44 sujets, fig. 10 et 11). Les

autres sont, dans 15 cas, en décubitus latéral droit, dans 2 cas seulement en décubitus semi-latéral droit et dans 6 cas en latéral gauche. La position des corps des autres très jeunes enfants inhumés n'a pas pu être déterminée en raison de la très mauvaise conservation de leurs restes. Aucun procubitus n'a été observé, contrairement aux sépultures d'adultes.

Les sépultures de jeunes enfants ont révélé une décomposition tant en espace vide qu'en espace colmaté¹³. Cinq petits d'âges différents furent inhumés sous des demi-amphores

13. Pour 80 sépultures, il n'a pas été possible de définir l'espace de décomposition, en raison de la mauvaise conservation des restes, et/ou de perturbations ultérieures.

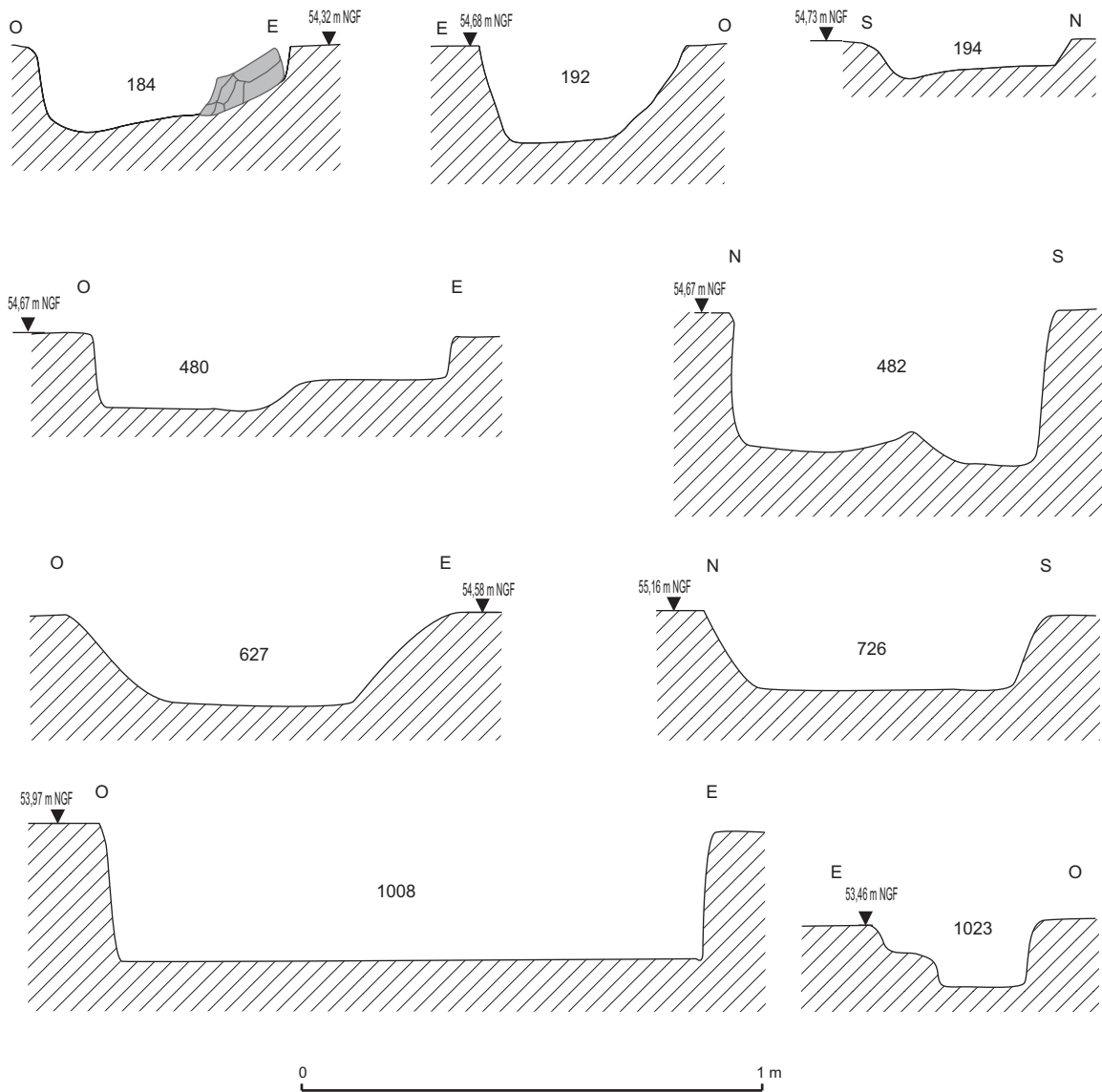


Fig. 9 – Profils des fosses sépulcrales à inhumation (DAO : B. Gissinger, Conseil général de la Charente-Maritime).

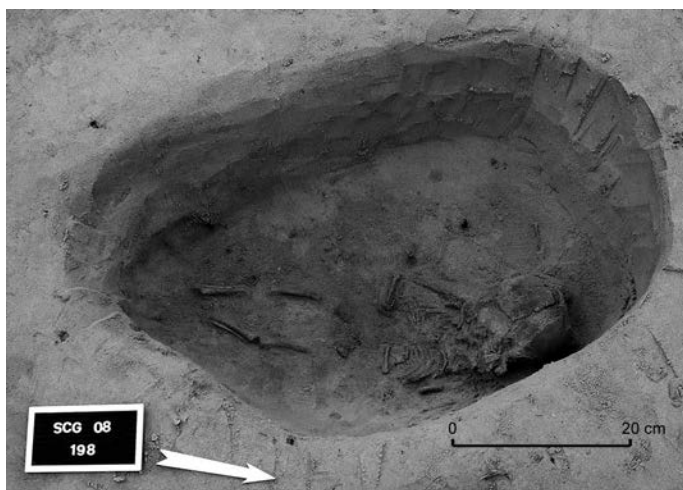


Fig. 10 – Inhumation d'un enfant âgé d'environ 6 mois (sépulture 198), inhumé dans une fosse qui comportait sans doute un coffrage sans assemblage au moyen de clous, puisque le corps s'est décomposé en espace vide (cliché : B. Gissinger, Conseil général de l'Aisne).

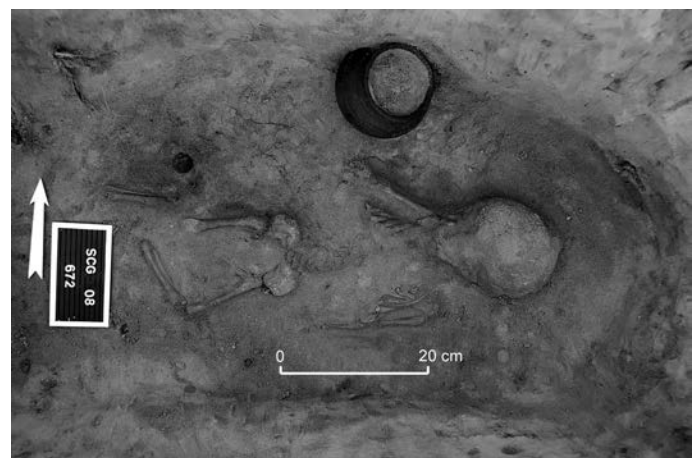


Fig. 11 – La sépulture 672 de nourrisson (cliché : E. Marchadier, Conseil général de l'Aisne).

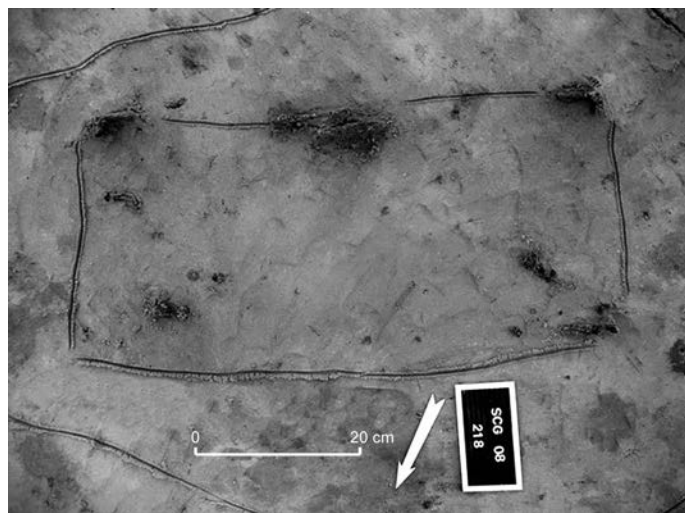


Fig. 12 – Les ferrures d'un petit coffre de bois, au sein de la fosse 218 (cliché : B. Gissinger, Conseil général de l'Aisne).

remplaçant les tuiles. La présence de clous, souvent retrouvés en place, a permis dans certains cas, rares, de déterminer les dimensions des coffres qui ont servi à contenir les jeunes défunts. On relève ainsi les dimensions minimales suivantes indiquées par les clous encore en place : 60 cm x 15 cm (sép. 996-02), 72 cm x 28 cm (sép. 509), 54 cm x 20 cm (sép. 482), 52 cm x 20 cm (sép. 258), 50 cm x 20 cm (sép. 461), 46 cm x 30 cm (sép. 60 du diagnostic), 45 cm x 13 cm (sép. 200), 43 cm x 26 cm (sép. 255), 37 cm x 13 cm (sép. 712), 33 cm x 18 cm (sép. 851). Au moins trois coffrets ont livré des restes de ferrures métalliques, serrures ou plaques clouées, comme le coffre 218 (fig. 12).

Nous avons pu établir que 19 sépultures contenaient des coffres de bois, assemblés ou non par des clous, 2 employaient des urnes ou vases en céramique et 5 étaient aménagées sous couverture, principalement de fragments de panses d'amphores. Aucune sépulture sous tuile n'a été retrouvée. Le reste des sépultures de très jeunes enfants était en pleine terre.

On a par ailleurs étudié trois sépultures « multiples » : les deux premières, des sépultures de nouveau-nés, étaient accompagnées d'une réduction de très jeunes immatures, probablement perturbés et remaniés lors du creusement de la fosse. La troisième accueillait un enfant mort en phase périnatale placé dans un contenant céramique, ainsi qu'un sujet du même âge retrouvé dans le comblement du reste de la fosse, en position secondaire. Ce type de sépulture est assez rare au Haut-Empire.

Le matériel funéraire accompagnant le défunt est varié. L'obole à Charon, monnaie destinée à payer le passage du défunt dans l'au-delà, et souvent posée dans la main, sur les yeux ou dans la bouche du défunt, est parfois, mais pas systématiquement, une pratique respectée en Gaule (Coulon, 2004). Toutefois, elle apparaît assez rare dans le cas de la présente nécropole : les monnaies sont présentes dans les tombes de seulement 9 % de la population inhumée de moins de 1 an. On note qu'un individu né avant terme avait été inhumé avec deux monnaies retrouvées près de la tête, peut-être initialement déposées sur les yeux. Cette même structure a également livré deux fibules dont une en bronze. Un seul enfant avait conservé la monnaie déposée dans sa bouche (sép. 704, fig. 13).

La majorité des dépôts accompagnant les tout-petits était constituée de contenants céramiques : urnes, assiettes, pots,

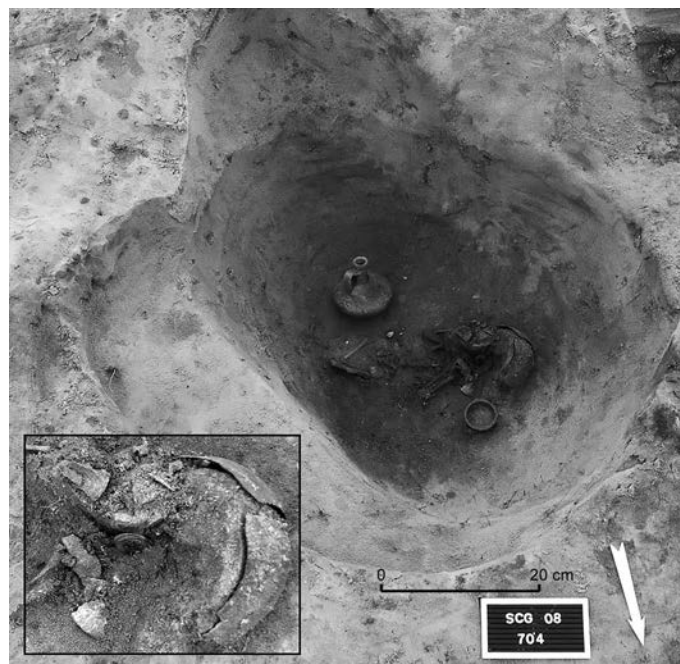


Fig. 13 – La sépulture 704, contenant un enfant mort-né, qui gardait encore une monnaie dans la bouche : as en cuivre, frappé en 10-13 (cliché : B. Gissinger, Conseil général de l'Aisne).

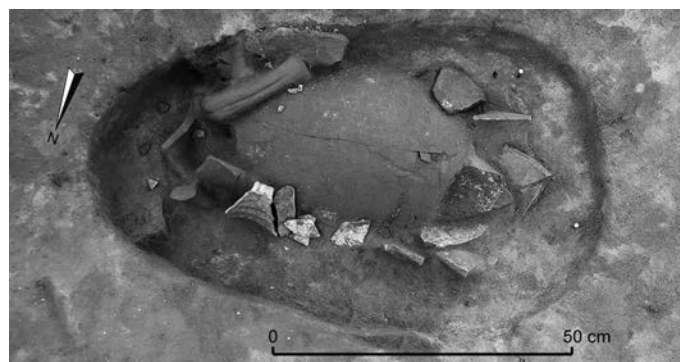


Fig. 14 – Demi-amphore recouvrant les restes d'un enfant mort avant terme (36 semaines de développement intra-utérin), au sein de la sépulture 242 (cliché : V. Lécaux, Conseil général de l'Aisne).

écuelles, fragments d'amphores. Ces céramiques étaient placées à côté de la dépouille, aux pieds ou à la tête, en fond de fosse ou, comme dans la sépulture 480, sur le couvercle en matériaux périssables recouvrant le corps. Dans ce dernier cas, les ossements se retrouvent sous les céramiques qui ont parfois conservé leur position. Les tombes présentaient une céramique unique en dépôt, et plus rarement plusieurs contenants. Quelques rares individus ont été inhumés sous des demi-amphores, comme dans la sépulture 242 (fig. 14), les céramiques faisant alors office de couverture, de coffre.

En ce qui concerne le mobilier métallique, seuls quelques objets sont apparus en position primaire. La majeure partie du reste du matériel – quincaillerie de menuiserie, fibules – provient du comblement des structures et présente les stigmates évidents d'un passage au feu, ce qui permet de penser que leur présence n'est généralement pas intentionnelle, mais bien intrusive et liée aux perturbations postérieures en rapport avec l'activité de crémation.

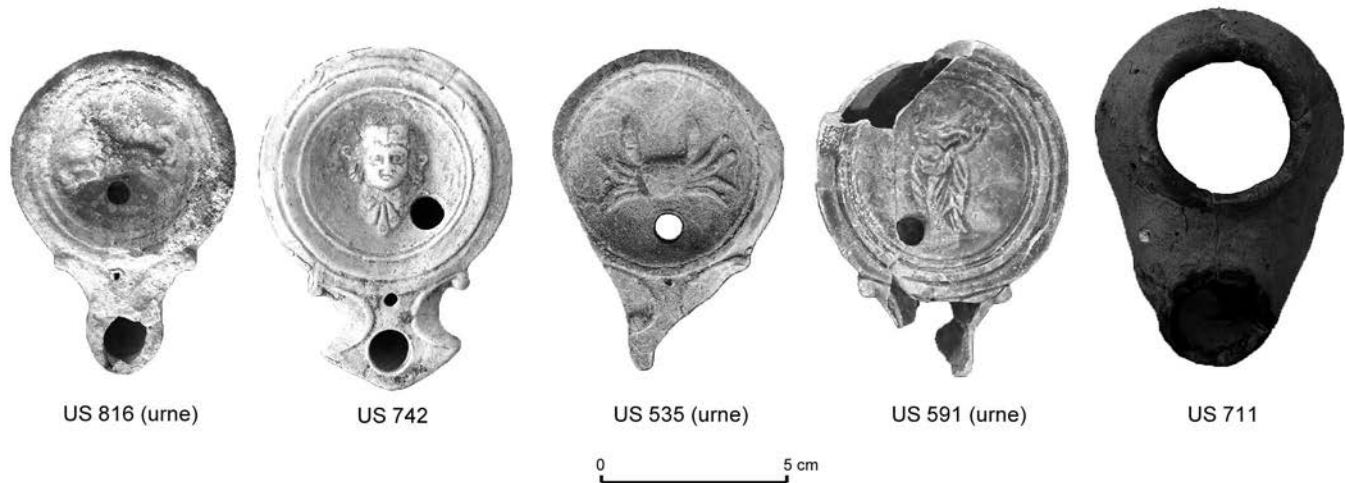


Fig. 15 – Les lampes en terre cuite issues de la fouille
(clichés : G. Desplanque, Conseil général de l’Aisne ; montage : B. Gissingner, Conseil général de l’Aisne).



Fig. 16 – La sépulture de l’enfant mort-né de la sépulture 742 et le dépôt à ses pieds (cliché : M. Sévastides, Conseil général de l’Aisne).

Seuls cinq exemplaires de lampes à huile en céramique ont été découverts lors de la fouille et proviennent de deux types de contextes, sépultures à inhumation et sépultures à crémation (fig. 15). L'exemplaire de l'US 742 provient de la sépulture à inhumation d'un nouveau-né (fig. 16). La lampe a été découverte aux pieds du défunt, à droite, à côté d'une petite cruche. C'est aussi le cas de la lampe de l'US 711. Le reste du mobilier particulier concerne des objets retrouvés en quantité unique dans une tombe. On note par exemple une cuillère en os de belle facture, d'une longueur de 135 mm, découverte dans la tombe d'un enfant mort vers l'âge de 18 mois (sép. 825), déposée à ses côtés. Il faut encore mentionner la mise au jour d'un anneau en bronze dans la tombe d'un nourrisson.

MARQUEURS SOCIAUX, MARQUEURS MATÉRIELS DES SÉPULTURES

On estime que la mortalité infantile au début de notre ère touchait entre 43 % et 52 % des individus au cours de leur première année (Coulon, 2004). Plutarque précisait qu'on ne portait pas le deuil d'un enfant de moins de trois ans ¹⁴. Cicéron

rapporait qu'il n'y avait pas lieu de se plaindre de la mort d'un enfant de moins de un an ¹⁵. Le fait que ces jeunes individus aient cependant reçu une sépulture témoigne de cet état naturel de tristesse inhérent au deuil parental. Nous sommes bien ici en présence d'une nécropole dédiée à de très jeunes enfants ayant fait l'objet de funérailles. Mais des différences notables sont constatées en ce qui concerne l'aspect des différentes sépultures, tant sur le plan des offrandes accompagnant le défunt que dans le traitement du corps.

Dans le cas de nombreuses tombes, le soin porté à la sépulture n'est pas très poussé et les pratiques dénotent parfois même, au contraire, un relatif désintérêt dans la conception ou l'architecture de la tombe, voire dans la dépose même de la dépouille ; on relève, sinon l'absence fréquente du moins le caractère éphémère ou la faiblesse d'un marquage en surface permettant la localisation de la sépulture. Il faut garder à l'esprit que les niveaux de circulation, hormis quelques lambeaux conservés dans la partie nord de la fouille, ont disparu, supprimés par la réutilisation des lieux pour l'activité de crémation. Les marqueurs des sépultures ont donc été préalablement enlevés, intentionnellement ou non.

Plusieurs dizaines de sépultures ont révélé une inhumation en fosse grossièrement creusée, ce qui occasionna une décomposition particulière des défunts. Les tombes ayant livré ce genre d'informations cohabitaient spatialement avec d'autres sépultures contemporaines qui avaient, elles, manifestement reçu un traitement plus soigné (creusement plus régulier, offrandes). Les différences de qualité observées dans le traitement des sépultures (notamment pour ce qui est du mobilier déposé) témoigneraient-elles de différences sociales, ou simplement de différences de perception et de pratiques concernant l'approche de la mort des enfants en très bas âge au sein de la population ? La nécropole ne semble en tout cas pas divisée en secteurs distincts selon ces critères. Dans le cas des dépôts, on constate en revanche une relative homogénéité d'une sépulture à l'autre : peu de variété dans les formes céramiques, peu de mobilier luxueux, absence totale de récipients en verre hormis sous la forme de tessons isolés et généralement en position

14. Plutarque, *Numa*, 12.

15. Cicéron, *Tusculanes*, I, 39-93.



Fig. 17 – Les dalles de pierre comblant la sépulture d'enfant 252
(cliché : N. Robin, Conseil général de l'Aisne).

secondaire en raison des multiples recreusements et perturbations déjà évoqués. Un seul exemple de perle en verre, déposée dans la sépulture 224, est recensé au sein des inhumations de la fouille. La concentration des inhumations, notamment de jeunes enfants, dans ou à proximité immédiate de fossés circulaires ou quadrangulaires ayant servi au rituel de crémation, semble mettre en relief un rite témoignant d'un respect particulier porté au défunt, et non être le signe d'un manque de respect à l'égard de la dépouille et de l'emplacement qui lui est réservé au sein de la nécropole. Les enfants inhumés l'étaient dans le temps où le fossé n'était pas encore comblé, et l'on ignore la raison pour laquelle ces emplacements étaient recherchés, donc probablement privilégiés. Autour de ces fossés, de rares sépultures furent recoupées, apparemment dans un laps de temps très court, donc accidentellement.

Les blocs, que l'on peut identifier comme des pierres « tombales » qui permettent la localisation de sépultures en surface, sont au nombre de trois et furent trouvés en contextes secondaires dans des fosses dont la fonction est indéterminée. Ces pierres sont toutes anépigraphes et ont pu servir, dans une première utilisation, de marqueurs. Cependant, aucun élément de ce genre n'a été découvert en place, c'est-à-dire à hauteur des horizons de circulation. Certaines tombes pouvaient être marquées par des blocs de grès bruts déposés en surface, mais, là encore, aucun bloc n'a été découvert en position primaire, cela ne reste donc qu'une hypothèse.

La tombe 252 fut scellée par de gros blocs de grès formant dalles, qui n'étaient probablement pas visibles en surface mais devaient servir de scellement (fig. 17). La sépulture 250, quant à elle, se singularisait par la présence d'un buste de calcaire trouvé en remploi (fig. 18). On peut légitimement supposer que ce buste a pu servir de marqueur positionnel de la tombe lors d'une utilisation antérieure, et était déjà alors un remploi. Il s'agit d'un fragment de buste acéphale en ronde-bosse, en calcaire, conservé sur 37 cm de hauteur. Il a visiblement été en partie recouvert d'un enduit blanc que l'on distingue dans les creux des drapés de la sculpture. Il est envisageable que cet élément provienne d'un hypothétique ensemble plus important, initialement placé dans un contexte funéraire, peut-être un autre secteur de la nécropole, comme par exemple un mausolée. Le calcaire est de provenance locale. Le style assez grossier



Fig. 18 – Buste employé comme marqueur de la tombe 250, une fois nettoyé. Des traces d'enduit blanc subsistent dans les plis de la toga (cliché : G. Desplanque, Conseil général de l'Aisne).

témoigne d'une facture ancienne, et probablement d'un atelier local. Ce peut donc éventuellement être une sculpture augustéenne, fabriquée dans la cité suessonne.

La plupart des autres blocs ont été trouvés au fond des tombes ou dans les comblements ; ils avaient pour fonction de caler des coffres en bois ou des éléments de couverture, mais n'étaient pas destinés à localiser la sépulture en surface.

À moins d'envisager une récupération systématique des pierres tombales, le marquage des sépultures au sol se faisait probablement la plupart du temps par le biais de simples blocs de grès non équarris, entourant initialement la tombe et le tertre funéraire. Une fois les sépultures tombées dans l'oubli, ces blocs ont pu être réutilisés. En l'absence de marquage pérenne, nombre de sépultures ont alors été recreusées, déplacées, perturbées, plus rarement presque complètement éventrées, lorsque des structures de crémation furent installées aux mêmes emplacements quelques années plus tard. La fouille a cependant montré que l'inhumation des enfants s'est poursuivie dans cette partie de la nécropole, alors même que l'activité de crémation était intense aux alentours immédiats.

LES INHUMATIONS DES AUTRES CLASSES D'ÂGE

Le nombre important de sépultures de très jeunes enfants (moins de 18 mois) constitue un des caractères exceptionnels de ce cimetière. Cependant, 38 individus appartenant à d'autres classes d'âge (22 individus immatures âgés de plus de 18 mois et 16 individus adultes) ont également été découverts.

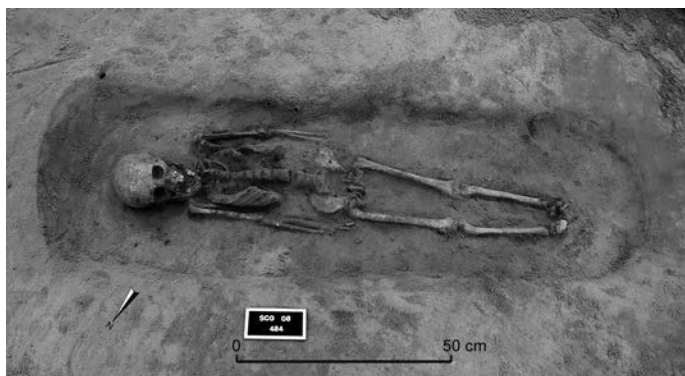


Fig. 19 – La sépulture 484 renfermant un enfant de 10-11 ans +/- 2 ans (cliché : N. Robin, Conseil général de l'Aisne).

LES INHUMATIONS D'IMMATURES DE PLUS DE 18 MOIS

Les immatures désignent les sujets de moins de 20 ans, qui n'ont pas atteint leur maturité osseuse. Les rites concernant les enfants de moins de 18 mois ont été décrits précédemment. Les autres catégories comprennent les sujets de 18 mois révolus à 4 ans, ceux de 5 ans à 9 ans, de 10 ans à 14 ans et de 15 ans à 20 ans (âge moyen estimé pour la maturation osseuse). La méthode la plus utilisée pour estimer l'âge au décès d'un individu immature est la détermination des stades de calcification et d'éruption dentaire (Ubelaker, 1989). Nous avons également utilisé les méthodes des stades de fusion épiphysaire des os longs (McKern, Stewart, 1957 ; Krogman, Işcan, 1986) et la longueur diaphysaire des os longs (Fazekas, Kósa, 1978 ; Stloukal, Hanakovà, 1978).

Comptages et données générales

Les sépultures à inhumation des immatures, malgré leur faible quantité, correspondent à la courbe de mortalité classique d'une population préjennérienne (Durand, 2008) : on note 15 enfants âgés de 18 mois à 4 ans, dont 10 avaient entre 18 mois et 24 mois¹⁶. La baisse est ensuite progressive en fonction des classes d'âge : 3 sujets entre 5 ans et 9 ans, 2 autres entre 10 ans et 14 ans et les 2 derniers entre 15 ans et 20 ans (fig. 6). L'attribution des défunts dans une fourchette chronologique est apparue plus aisée que pour des enfants plus jeunes, mais une certaine imprécision demeure toutefois tant que le squelette n'est pas totalement arrivé à maturité.

La dépose des corps de ces immatures se fit selon différentes orientations, avec néanmoins une nette prédominance pour la position est-ouest. Les sépultures dans lesquelles la tête était déposée soit à l'est (10 sujets), soit à l'ouest (3 sujets), étaient toutes situées dans le quart nord-est de la nécropole. Seules deux sépultures sont orientées le crâne au nord : il s'agit des deux seuls individus morts entre 15 ans et 20 ans, inhumés sur le site, dont l'un fut enterré dans une tombe creusée au fond d'un fossé d'enclos de bûcher (sép. 1020, fig. 20).

Les immatures furent principalement déposés en décubitus dorsal (13 sujets), comme le jeune enfant de la sépulture 484 (fig. 19). Trois individus étaient en décubitus latéral droit et un en décubitus latéral gauche. Un seul sujet était en position

16. Deux de ces individus, résiduels, présentent un contexte de découverte peu assuré. Ils ne figurent pas sur la fig. 6.

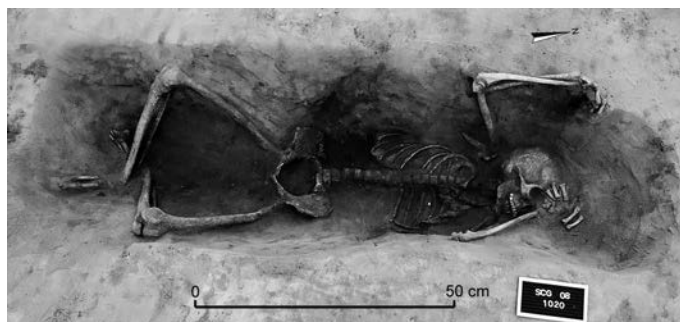


Fig. 20 – La sépulture 1020, trop étroite pour l'individu qu'elle contient, âgé de 15-20 ans. La fosse a été creusée dans le fond d'un fossé d'enclos de forme quadrangulaire (cliché : E. Marchadier, Conseil général de l'Aisne).

secondaire, c'est-à-dire que ses ossements ont été réinhumés après déplacement. En outre, la sépulture d'un adolescent révèle un corps qui semble avoir été disposé sans ménagement dans une fosse visiblement trop petite pour lui : les membres inférieurs étaient repliés et les membres supérieurs se trouvaient dans une position non naturelle : la main gauche était posée sur le crâne et la main droite apparaissait au niveau d'ouverture de la fosse (sép. 1020, fig. 20). L'observation archéologique n'a pas permis de définir la position du défunt pour 8 sujets, les tombes ayant été trop perturbées ou la conservation trop mauvaise.

Les individus immatures ont été déposés soit dans un espace vide, de type coffre en bois, soit dans un espace colmaté, en pleine terre. La présence de clous a permis de révéler l'existence de coffres en bois, plus ou moins bien construits et plus ou moins solides. Un enfant, âgé de 2-3 ans à son décès, était enterré sous une demi-amphore ; pratique plus fréquemment utilisée pour les défunts de moins de 18 mois.

Aspect des sépultures et des autres individus immatures

L'état de conservation des restes osseux humains détermine la qualité et l'existence même d'un échantillon ostéo-archéologique. Il conditionne toute étude anthropologique puisqu'il est le bilan de la conservation et de la destruction de la fraction minérale des os (Bello *et al.*, 2002). Sur la fouille, la conservation est fortement liée au substrat sableux, destructif pour les os. De plus, les perturbations taphonomiques (fouisseurs, racines, perturbations anthropiques) ont joué un rôle déterminant. Pour les individus immatures, 9 squelettes complets furent recueillis (plus de 75 % des ossements), 6 corps partiels (entre 25 % et 75 %) et 11 individus résiduels (moins de 25 %). La conservation des ossements est assez bonne : 6 squelettes sont en bon état ; 15 sont dans un état moyen et 5 sont en mauvais état.

On a observé un cas particulier de traumatisme chez un adolescent âgé de 15 ans à 20 ans. Il se présentait sous la forme d'un petit trou aux bords émoussés au niveau de l'os pariétal droit, entre les sutures squameuses pariéto-mastoiïdiennes et lambdoïdes. Ce traumatisme correspond peut-être à une intervention « chirurgicale » de type trépanation ou à une blessure par arme.

La tombe 964, augustéenne, est tout à fait éloquente en ce qui concerne les dépôts funéraires de la nécropole (fig. 21). Il s'agit de la sépulture d'un individu âgé d'environ 18 mois, donc d'un jeune immature. Le sujet a été inhumé dans un coffrage de bois clouté. Plusieurs offrandes céramiques accompagnaient le



Fig. 21 – La sépulture augustéenne d'enfant 964 et les dépôts associés (cliché : A. Lefèbvre, Conseil général de l'Aisne).

défunt : une grande assiette était posée sur le corps du défunt, mais probablement initialement sur le contenant en bois, depuis disparu ; un pot et une urne en céramique étaient disposés à la droite du crâne ; un autre pot (quasiment identique au précédent) était situé à la gauche du squelette, près des membres inférieurs. La dépouille complète d'une volaille a été découverte à sa gauche, près du membre supérieur. Enfin, le défunt portait un petit pendentif métallique autour du cou (fig. 78, objet 6). Comme ce collier, seuls quelques objets métalliques étaient en position primaire, par exemple le coffre de la sépulture 218 (fig. 12). L'essentiel du mobilier métallique provient du comblement des structures et présente les stigmates évidents d'un passage au feu, permettant de supposer que leur présence est accidentelle dans les comblements de la sépulture.

La période chronologique de l'installation des sépultures à inhumation d'immaturs est essentiellement située entre la période augustéenne et la fin du I^{er} s. Par la suite, les inhumations furent moins nombreuses : elles ont livré seulement six individus jusqu'au II^e s., certaines tombes perçant les niveaux de crémation (par exemple la sépulture 687, phase IIIc ou IV, fig. 22). Il est probable que l'activité d'inhumation ait décliné ou se soit déplacée.

LES INHUMATIONS D'ADULTES

La population des adultes inhumés découverte lors de la fouille est relativement faible, puisqu'elle ne concerne « que » 16 individus. Il convient en outre de mentionner deux sépultures à inhumation, apparemment d'adultes, qui ne furent que très partiellement observées, mais qui, pour des raisons d'inaccessibilité, n'ont pas pu être fouillées ni étudiées, car situées en limites de fouille. Ces sépultures, qui porteraient le chiffre des adultes à 18, ne font donc pas partie des résultats présentés.

Les inhumations d'adultes montrent peu de variété dans la conception de la tombe ou dans la richesse du mobilier (fig. 23).

Comptages et données générales

Les adultes étaient orientés tête au nord (1 sujet), au sud (2 sujets), à l'ouest (5 sujets) et à l'est (4 sujets). Il n'a pas été possible de définir l'orientation pour le reste des tombes, car les individus avaient été remués et se trouvaient en position secondaire (4 tombes).

Les individus adultes ont principalement été déposés en décubitus dorsal (7 sujets), comme par exemple l'individu de



Fig. 22 – La sépulture du sujet immature 687 (cliché : E. Marchadier, Conseil général de l'Aisne).

la sépulture 1008 (fig. 24), mais 2 individus ont été déposés en décubitus ventral, ce qui apparaît comme une forte proportion au regard du faible nombre d'inhumations d'adultes. On notera à cet égard la tombe 457 (fig. 25). Seuls 2 sujets se présentaient en décubitus latéral droit ; 1 sujet était en position secondaire et pour 4 individus, leur position n'a pas pu être déterminée.

Les corps des adultes se sont majoritairement décomposés en espace colmaté (10 sujets), ce qui implique que les individus étaient inhumés en pleine terre. Un seul individu adulte s'est décomposé en espace vide de façon certaine, mais le colmatage de la fosse s'est fait rapidement, sans doute dans un coffrage ou sous un couvercle de bois qui s'est rapidement dégradé.

Trois squelettes étaient complets, neuf partiels et quatre résiduels ; deux squelettes étaient en mauvais état, huit dans un état moyen et six en bon état de conservation.

S'il est possible d'estimer l'âge au décès d'un individu immature avec une certaine précision, ce n'est plus le cas pour les adultes. En effet, les indices osseux, insuffisamment fiables, ne permettent pas de conclure¹⁷. Les méthodes permettant l'estimation de l'âge des adultes au décès sont nombreuses. Celles fondées sur les os du bassin s'avèrent les plus efficaces : elles reposent sur l'observation des surfaces des symphyses pubiennes (Todd, 1920 ; Brook, Suchey, 1990) et sur celle de la surface sacro-pelvienne iliaque (Schmitt, 2005). Les adultes jeunes sont absents. Les autres catégories se présentent dans une courbe de mortalité classique. À cause de la conservation des ossements, ainsi que pour les raisons déjà évoquées pour deux sépultures, il n'a pas été possible de déterminer l'âge au décès de 6 individus. L'os coxal est l'élément primordial dans la diagnose sexuelle et confère jusqu'à 95 % de fiabilité. Les méthodes employées sont celles de Bruzek (2002) et de Ferembach *et al.* (1979). Si les os du bassin sont trop fragmentés ou absents, il est également possible d'utiliser les caractères visibles sur le crâne (70 % de fiabilité) avec les méthodes de Walker (Buikstra, Ubelaker, 1994).

17. C'est pourquoi les catégories d'âge suivantes ont été établies : les adultes jeunes, âge estimé entre 20 et 30 ans (0) ; les adultes jeunes-matures, âge estimé entre 30 et 40 ans (1) ; les adultes matures, âge estimé entre 40 et 50 ans (2) ; les adultes matures-âgés, âge estimé entre 50 et 60 ans (3) ; et les adultes âgés, âge estimé à plus de 60 ans (4).

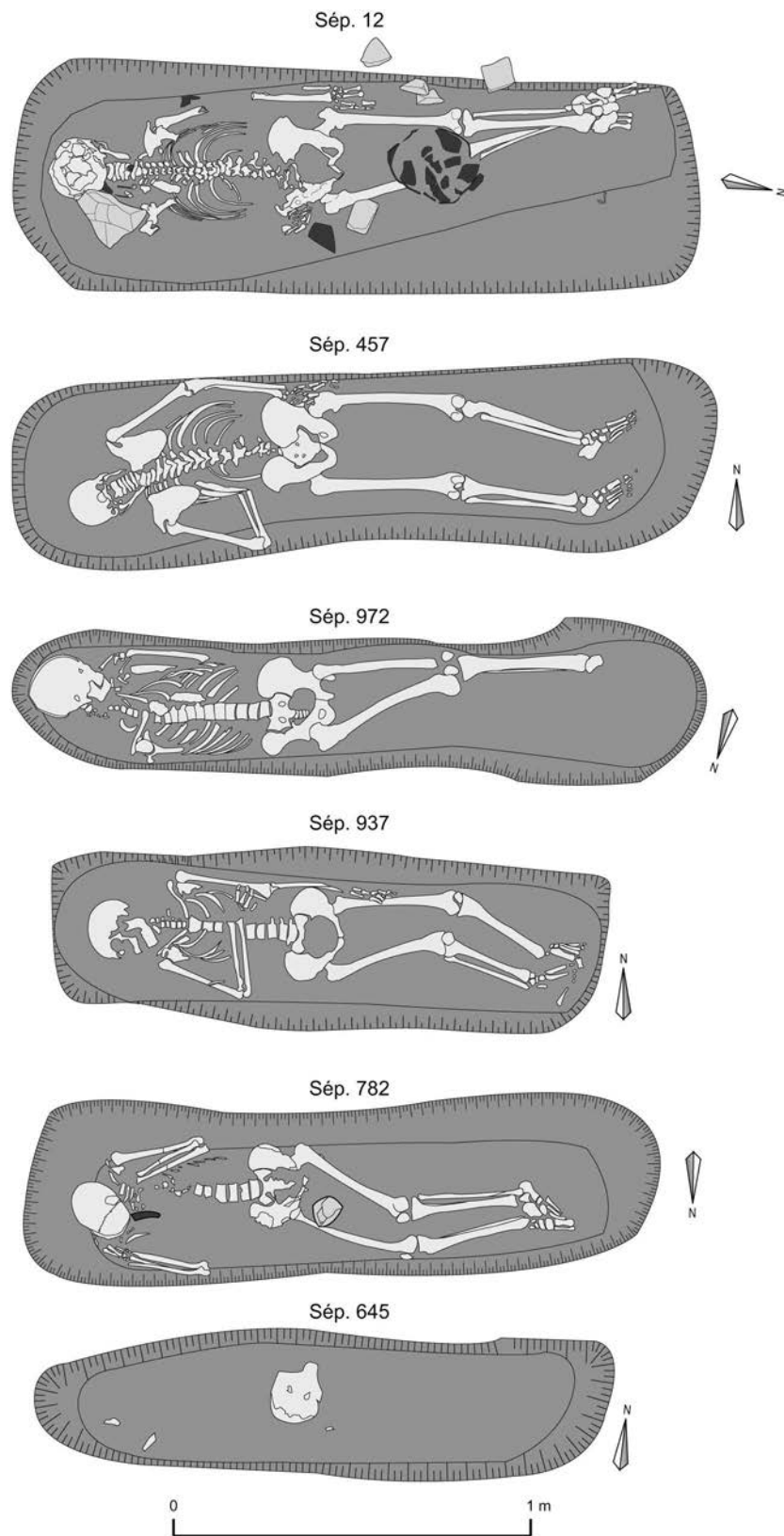


Fig. 23 – Sélection de plans de sépultures à inhumation d'adultes
 (DAO : B. Gissinger, Conseil général de la Charente-Maritime et N. Robin, Conseil général de l'Aisne).

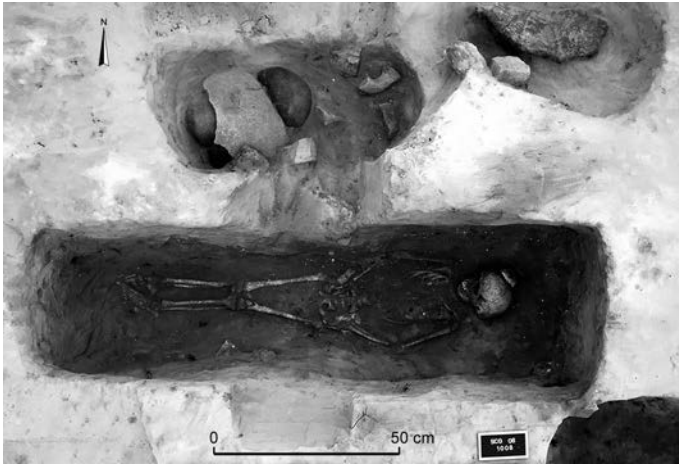


Fig. 24 – La sépulture 1008 bordée par les sépultures 1009 au nord et 1010 au sud-est (cliché : G. Desplanque, Conseil général de l’Aisne).

Sur les 16 individus adultes étudiés, la diagnose sexuelle n’a pu être proposée que pour 11 d’entre eux. Si les hommes (8 sujets) semblent plus nombreux que les femmes (3 sujets), on ne peut affirmer une prédominance pour un sexe donné, car le nombre de sujets indéterminés est assez important et pourrait inverser la tendance au sein d’un échantillon numériquement faible.

Aspect des sépultures et des individus adultes

La stature des individus a été établie à partir des os longs entiers grâce aux méthodes de calcul de Martin et Saller (1957) et celles d’Olivier et Tissier (1975).

Pour les adultes, la stature a été évaluée sur 8 individus. Pour les hommes, 5 statures ont été estimées, allant de 164,1 cm à 178,1 cm, avec une moyenne de 170,1 cm ; les 3 femmes pour lesquelles les statures ont pu être établies étaient hautes de 143,6 cm à 166,6 cm, avec une moyenne de 154,5 cm.

Seules trois tombes contenaient du mobilier céramique. Les traces d’un petit coffre de bois en offrande sur le squelette d’un adulte (présence de clous dans une position caractéristique) ont également été mises en évidence. La plupart des adultes pour lesquels l’observation a pu être faite étaient inhumés en pleine terre (66 %).

On note la présence d’ossements animaux (8 cas) et d’esquilles humaines retrouvés avec les défunts inhumés, provenant des activités de crémation tantôt postérieures, et s’étant enfoncés dans le sédiment sableux, tantôt antérieures et mêlées au sédiment comblant la fosse.

La période chronologique correspondant à l’installation des sépultures à inhumation des adultes se situe pour l’essentiel entre la période augustéenne et la seconde moitié du 1^{er} s. De la fin du 1^{er} s. jusqu’au début du 11^e s., les inhumations d’adultes apparaissent en quantité anecdotique (2 individus).

Concernant l’ensemble des inhumations, on peut au final constater trois grandes mouvances : en premier lieu, l’inhumation en terrain vierge, à proximité d’une activité de crémation déjà existante mais sans pollution mutuelle ni partage des espaces ; puis, l’inhumation au sein des fossés d’enclos des structures de crémation ; enfin, l’inhumation, plus rare, recoupant les restes de ces activités de crémation. Dans ce dernier cas, en l’absence



Fig. 25 – Adulte en procubitus dans la tombe 457 (cliché : A. Lefèbvre, Conseil général de l’Aisne).

de matériel datant ou de positionnement clair autour des bûchers, l’indice principal consiste en un comblement charbonneux, puisque la fosse a été creusée au travers des épandages.

LES STRUCTURES LIÉES À LA CRÉMATION

La crémation funéraire, aux abords immédiats de l’emprise fouillée, était déjà pratiquée lors de la phase II, puisque certaines sépultures à inhumation recelaient dans leur comblement des traces de charbon, des esquilles osseuses brûlées, mais aussi de la céramique passée sur le bûcher. Il a cependant été possible de distinguer plusieurs types de structures ayant servi à la crémation, appartenant à différentes phases, ainsi que leurs structures associées : sépultures secondaires, fosses de rejets

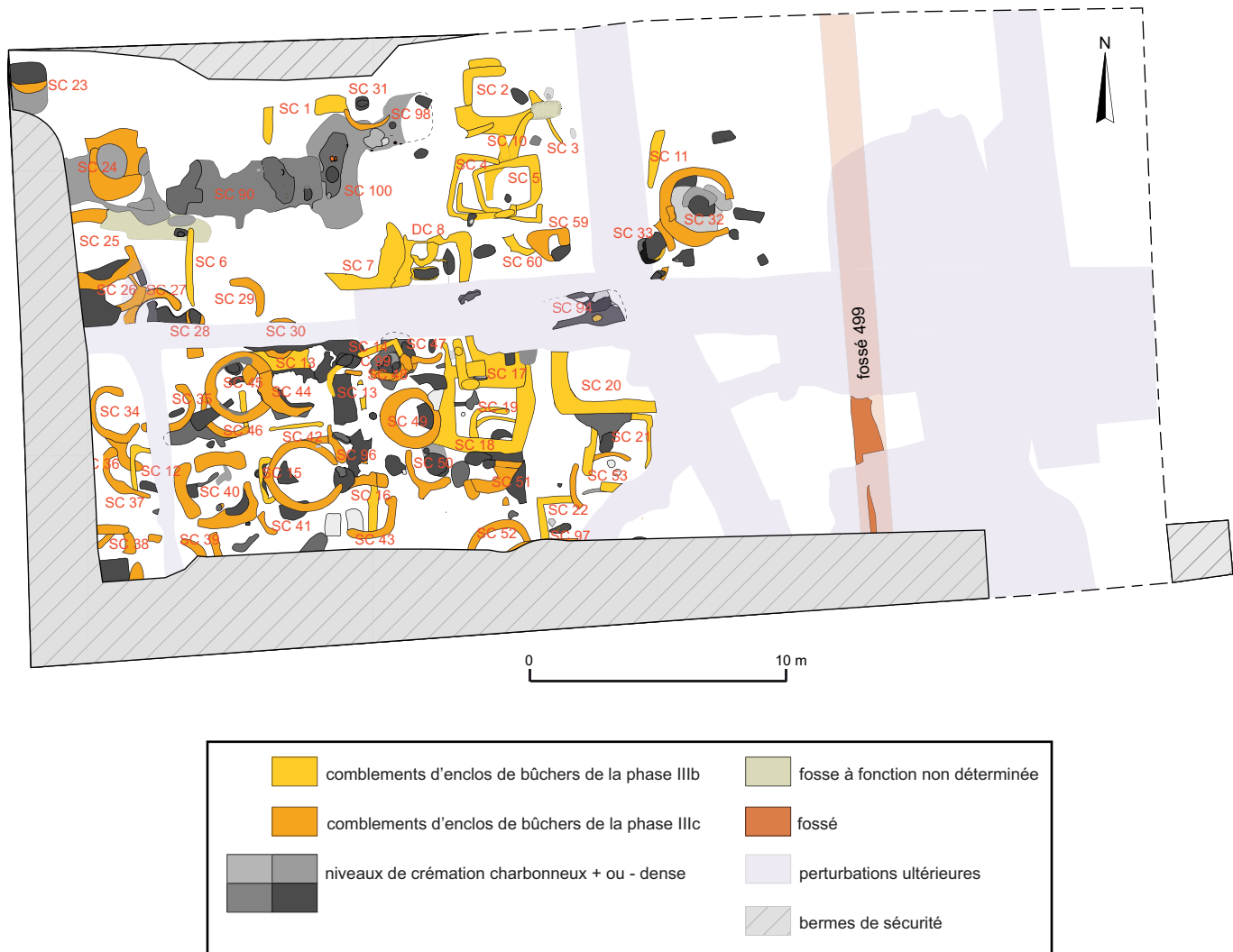


Fig. 26 – Plan des structures de crémation des phases IIIa, IIIb et IIIc (DAO : B. Gissinger, Conseil général de la Charente-Maritime).

et épandages de niveaux de crémation. La crémation coexiste probablement avec les inhumations pendant toute la durée d'utilisation de cette partie de la nécropole, mais l'immense majorité des structures de crémation observées recoupaient des inhumations, preuve de leur postériorité. C'est pourquoi elles ont été considérées comme appartenant à des phases postérieures. En fait, les inhumations se pratiquaient apparemment à proximité immédiate des zones de crémation, comme en témoigne la présence résiduelle d'éléments brûlés dans les complements.

LES DIVISIONS DE L'ESPACE

Une très petite portion de fossé était conservée dans le quart sud-est de la fouille (fossé 499, voir tracé fig. 26). Ce fossé était orienté nord-sud et se présentait sous la forme d'un reliquat de creusement longiligne intégralement détruit au nord et presque complètement au sud de cette portion conservée. Le reste de la structure a été détruit par le creusement de fossés de « fouille » modernes.

La structure, tronquée et arasée de toutes parts, ne mesurait plus que 6 m de longueur. Profonde de 46 cm au maximum et au profil en « V », elle était large de 1,11 m. Le fossé recoupait les complements supérieurs de plusieurs sépultures à inhumation.

Le fossé se poursuivait au sud, sous la berme. En revanche, on ne peut que le restituer au nord car il y fut intégralement détruit par la « fouille » ancienne, évoquée plus haut. On ignore donc jusqu'où il continuait dans cette direction. Il n'était en tout cas pas présent dans la berme nord de la fouille, au-delà des limites de cette immense fosse de pillage, mais il est probable que, s'il y a existé, il devait suivre la pente naturelle et qu'aucune trace n'en aurait été conservée suite au relatif arasement postérieur de cette zone nord-est de la fouille.

Ce fossé 499 fut assez rapidement comblé et des incinérations secondaires (612, 591) le recoupèrent presque aussitôt.

La fonction de ce fossé semble avoir été limitative. En effet, les structures de crémation n'ont pas débordé cette ligne à l'est. Il peut, à cet égard, s'agir d'un fossé qui permettait de séparer les espaces au sein de la nécropole antique. Il convient cependant de le distinguer des fossés contemporains de l'installation de la nécropole, présents dès la période augustéenne (phase I).

LES PREMIERS BÛCHERS

Les structures de crémation apparaissent sous différentes formes sur le site, formes somme toute assez classiques (fig. 26). Ces poches et fosses carbonneuses liées à l'acti-

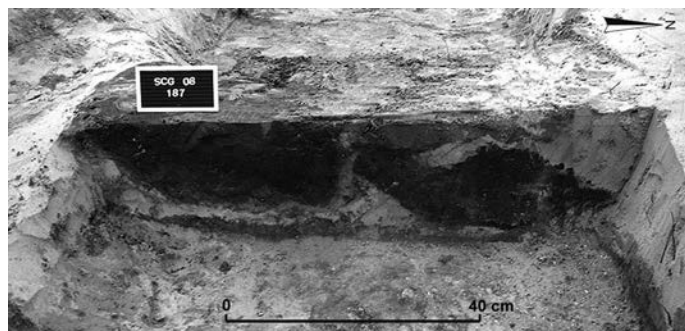


Fig. 27 – Coupe de la fosse-bûcher SC 94, US 187
(cliché : B. Gissing, Conseil général de l'Aisne).

tivité de crémation, stratigraphiquement les plus anciennes sur l'emprise, ont été directement creusées dans le substrat sableux, par-dessus la grande majorité des sépultures à inhumation mises au jour sur la fouille, entamant fréquemment leurs niveaux supérieurs.

Il semble clair, au regard des rapports stratigraphiques et du mobilier brûlé découvert dans certaines inhumations, que ces structures sont rapidement apparues (dès la seconde moitié du 1^{er} s., phase IIIa), alors que l'activité d'inhumation commençait à y être peu à peu délaissée au profit de la crémation. Ces structures, dont six ont été dénombrées, sont exclusivement localisées dans la moitié ouest de la fouille, à l'ouest du fossé 499.

Le bûcher SC 99 fut installé à même le sol, sans creusement, et occupait une superficie de 3,5 m² environ. Le caractère concentrique des poches et taches qui le constituaient, dû à un processus de rubéfaction et de calcination, indique clairement qu'un feu a été réalisé à cet emplacement. Celui-ci a assez peu marqué le substrat en profondeur (10 cm de profondeur maximum). La présence d'esquilles brûlées confirme cette hypothèse. Le bûcher a été recouvert par d'autres structures liées à la crémation (SC 14 et SC 48), de lecture très difficile suite à l'accumulation de sédiments charbonneux et aux incessants nivellements et remaniements antiques.

Les autres structures de crémation de ce type sont constituées de vraies structures en creux, dans lesquelles l'activité de crémation a été pratiquée de façon assez courante, exception faite du caractère sableux du substrat qui devait difficilement permettre le creusement de fosses aux bords réguliers et des utilisations multiples de ces structures. La plus caractéristique de ce point de vue semble être la fosse SC 94, incomplètement conservée car ultérieurement recreusée à de nombreuses reprises. Il s'agit d'une fosse rectangulaire, assez peu profonde, qui se caractérise par la présence d'au moins deux poches (la structure a été perturbée), aux profils en cuvette, aux parois rubéfiées, rosées, et d'un comblement charbonneux (fig. 27). Cette fosse a visiblement été le lieu d'embrasement d'un bûcher funéraire, probablement d'usage unique. Très peu d'esquilles y ont été récupérées à la fouille, ce qui implique un ramassage quasi exhaustif.

Deux autres structures, situées côte à côte dans le quart nord-ouest de la fouille, ont probablement eu le même mode de fonctionnement. Il s'agit des bûchers SC 100 et SC 90. Au sein de ces structures, une poche plus profonde a livré des restes de crémation, un sédiment charbonneux avec des esquilles et des restes de céramique fragmentée, chauffée ou brûlée. Dans le reste de la structure, notamment l'US 77, le comblement semble



Fig. 28 – Étape de fouille de la fosse-bûcher 77 (SC 90)
(cliché : B. Gissing, Conseil général de l'Aisne).

davantage composé de sable gris, apparemment caractérisé par des dépôts cendreux (fig. 28). Il s'agit probablement d'une aire de travail en rapport avec le tri des restes de bûcher ou d'un fond de bûcher curé et consciencieusement nettoyé. On peut alors envisager qu'il s'agit de fosses ayant servi à plusieurs crémations successives, curées entre chaque utilisation. La structure SC 98 peut avoir eu le même usage, mais occupait une superficie plus réduite et fut recoupée par la structure SC 100.

On remarque que ces structures adoptèrent des formes variées, bien que leur fonctionnement ait probablement été similaire. L'aspect irrégulier des structures peut résulter de la nature du sédiment, sableux donc très meuble, résultant en des effondrements de parois sans doute incessants.

Le mobilier céramique brûlé y est fréquent. Il apparaît pour l'essentiel éclaté et au moins noirci. Dans le mobilier métallique, il convient de distinguer celui des bûchers en fosses, contenant une faible quantité d'artéfacts (une dizaine), et celles en contenant une quantité plus importante (25 à 95 objets), et de nature plus diversifiée (quincaillerie de menuiserie, clous de chaussure, objets personnels, outils). La majorité des artéfacts portent les traces évidentes d'un passage au feu, ce qui confirme leur utilisation dans la tenue vestimentaire du défunt au moment de sa crémation, dans les dépôts ou lors des rites de la crémation.

DE PETITS ENCLOS EN RAPPORT AVEC LE RITUEL DE CRÉMATION

Des structures fossoyées, postérieures aux précédentes, sont apparues liées aux pratiques de la crémation. Elles se présentent sous la forme de petits fossés d'enclos, entamant les comblements supérieurs des sépultures à inhumation.

Tabl. III – Comparaison des surfaces occupées par les enclos quadrangulaires bien conservés de la phase IIIb : NS, nord-sud ; EO, est-ouest (B. Gissingier, Conseil général de la Charente-Maritime).

N° Structure de crémation	Côté NS ext. (en cm)	Côté EO ext. (en cm)	Côté NS int. (en cm)	Côté EO int. (en cm)	Superficie int. (en m ²)
SC 2	295	340	175	230	4,03
SC 4	280	400	220	260	5,72
SC 5	220	285	170	215	3,66
SC 8	310	310	215	215	4,62
SC 13	335	545	240	490	11,76
SC 14	indéterminé	360	indéterminé	315	-
SC 15	205	indéterminé	145	indéterminé	-
SC 17	indéterminé	300	indéterminé	220	-
SC 18	375	410	260	270	7,02
SC 21	350	285	280	220	6,16
Moyenne					6,03

DES ENCLOS QUADRANGULAIRES

Vingt-trois fossés rectangulaires ou carrés de dimensions variables perçaient les niveaux antérieurs, notamment les comblements supérieurs de nombreuses sépultures à inhumation (phase IIIb, tabl. III). Le long côté de la structure SC 13 mesurait par exemple 4,60 m. De plan géométrique et régulier, la superficie de leur surface enclose variait du simple (SC 5 : 3,66 m²) au quadruple (SC 13 : 11,76 m²), mais était en moyenne de 6 m² (SC 21 : 6,16 m²). La profondeur des enclos variait de quelques centimètres à une quarantaine de centimètres, avec un profil souvent en cuvette, fortement lié à la nature du sédiment dans lequel il était creusé. Ces enclos se recoupaient fréquemment entre eux, ce qui prouve leur caractère éphémère (fig. 29). La superficie enserrée par ces enclos servait, d'après l'ensemble des données recueillies et des déductions réalisées, à l'activité de crémation. Mais quel rôle jouait réellement cet espace, séparé du reste de la nécropole par une limite parfois peu profonde, mais réelle ?

Si la majorité des comblements de fossés d'enclos quadrangulaires est constituée de terre sableuse grise à noire, parfois meuble, parfois au contraire très indurée (fig. 30), plusieurs éléments – outre les dimensions – rapprochent ces structures entre elles. Leur aspect diffère peu et l'on y a systématiquement remarqué, à la fouille, des traces de rubéfaction sur les parois internes des fossés. Ces traces se présentent sous forme de pellicules de terre orangée à rosée, parfois sableuse et meuble, mais le plus souvent très compacte, voire indurée.

Ensuite, le mobilier contenu dans le comblement de ces fossés est homogène d'une structure à l'autre : sédiment charbonneux, céramiques fragmentées, brûlées, parfois complètes mais présentes sous la forme de dépôt secondaire, clous chauffés, et surtout esquilles osseuses humaines, résultant du passage de corps humains sur le bûcher. À propos de ces esquilles, elles n'ont pas pu faire l'objet de ramassages systématiques, dans la mesure où l'ensemble du contenu des fossés n'a pas pu être intégralement fouillé et que les quantités de matériel à ramasser et à étudier auraient été trop importantes dans le temps imparti pour la fouille et des moyens qui y étaient alloués.

Le ramassage « à l'œil » a été pratiqué, de même que le tamisage de nombreux prélèvements ciblés. Il s'avère cependant

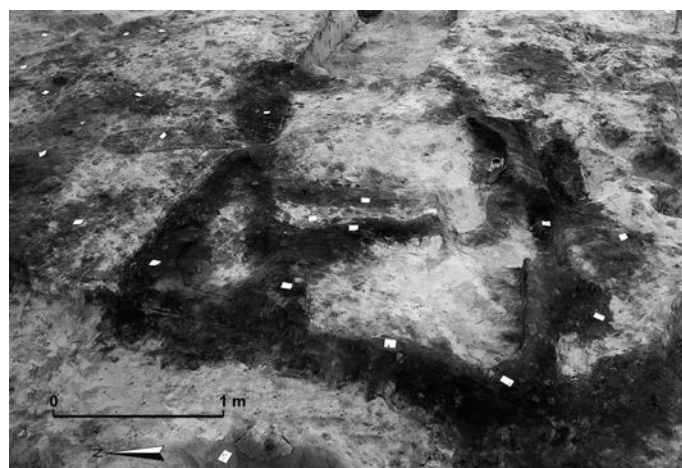


Fig. 29 – La superposition des enclos comblés de résidus de crémation SC 4 et SC 5 (cliché : B. Gissingier, Conseil général de l'Aisne).

que la majorité des enclos a livré des esquilles lors de la fouille, même si toutes n'ont pas été ramassées.

L'intérieur des espaces enclos a pris une teinte légèrement plus foncée que les abords extérieurs de ces enclos. En outre, l'orientation de ces structures apparaît tout à fait similaire, suivant globalement les points cardinaux, hormis de rares structures (SC 3, SC 5 et SC 10) qui semblent avoir légèrement pivoté par rapport à cette règle quasi générale.

Les autres structures apparaissent contemporaines entre elles. Elles se regroupent sur une bande orientée nord-sud de 15 m de largeur environ, et ont peu dévié.

De très rares enclos semblent avoir conservé des traces d'activité. C'est peut-être le cas de SC 8 et de SC 12, qui conservaient des restes de traces peu profondes que l'on pourrait peut-être attribuer à une phase de curage de la zone qui avait servi à l'incinération.

Près d'une vingtaine de sépultures à inhumation – évoquées plus haut – furent creusées dans les fonds de ces différents enclos, préalablement à leur comblement par des matériaux issus de la crémation. Les défunts furent inhumés et recouverts de terre, parfois sommairement, avant le comblement définitif du fossé. C'est par exemple le cas des sépultures 1020, 800 ou 804. D'autres enfants, souvent jeunes, ne furent que déposés

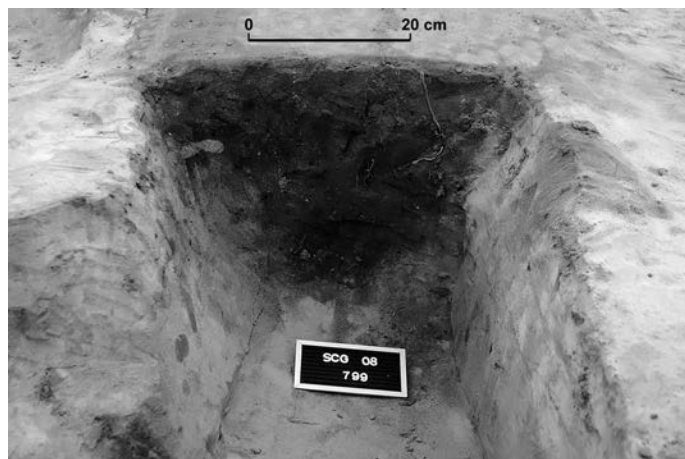


Fig. 30 – Coupe dans le fossé de SC 18, US 799 (cliché : B. Gissing, Conseil général de l'Aisne).



Fig. 31 – Les structures de la phase III liées à la crémation, situées dans le quart sud-ouest de la fouille (cliché : B. Gissing, Conseil général de l'Aisne).

au fond de la structure, comme dans les fossés de la structure SC 20, puis recouverts par les restes issus de la crémation en même temps que le fossé se comblait rapidement.

DES ENCLOS CIRCULAIRES

Ces structures ont été observées en plus grand nombre que les précédentes : 32 enclos fossoyés circulaires complets ou des fragments courbes de fossés ont été recensés et fouillés

Tabl. IV – Comparaison des surfaces occupées par les enclos circulaires bien conservés de la phase IIIc (B. Gissing, Conseil général de la Charente-Maritime).

N° Structure de crémation	Diamètre ext. (en cm)	Diamètre int. (en cm)	Superficie int. (en m ²)
SC 23	280	220	3,8
SC 24	250	160	2,01
SC 25	350	220	3,8
SC 26	250	180	2,54
SC 27	270	185	2,69
SC 29	210	130	1,33
SC 30	175	135	1,43
SC 31	200	150	1,77
SC 32	340	245	4,71
SC 33	375	280	6,16
SC 34	265	195	2,99
SC 37	210	150	1,77
SC 40	330	220	3,8
SC 42	310	240	4,52
SC 43	285	205	3,3
SC 44	285	205	3,3
SC 45	310	215	3,63
SC 46	245	190	2,84
SC 47	172	130	1,33
SC 49	265	165	2,14
SC 50	230	165	2,14
SC 52	285	220	3,8
SC 53	290	255	5,11
Moyenne			3,08

(phase IIIc, fig. 31). Ils se présentent stratigraphiquement comme les fossés quadrangulaires décrits précédemment, à ceci près qu'ils sont postérieurs à ces derniers – hormis quatre exceptions. En effet, 28 de ces enclos circulaires recoupaient des enclos quadrangulaires, et non l'inverse. Là encore, ces enclos éphémères creusés dans le sable se recoupaient fréquemment.

La superficie intérieure de la surface enclose variait du simple (SC 47, diamètre extérieur de 1,75 m) au double ou triple (SC 40, diamètre extérieur de 3,30 m), mais elle était en moyenne de 3 m² (tabl. IV). Cette superficie calculée à l'intérieur du cercle concerne ici encore la zone probable d'activité. Leur profondeur est sensiblement identique à celle des fossés quadrangulaires, bien que les niveaux supérieurs aient été étalés puis recreusés par les structures de la phase IV.

Matériels et sédiments sont semblables à ceux découverts dans les fossés d'enclos quadrangulaires et les mêmes constatations ont pu être faites quant à la rubéfaction des terres et à la légère coloration de l'intérieur des espaces enclos. L'utilisation de ces fossés devait donc être comparable à celle des précédents, seule leur forme différait.

La répartition de ces enclos apparaît légèrement décentrée par rapport aux enclos quadrangulaires. En effet, la zone d'activité de cette phase IIIc a glissé vers l'ouest au point de sortir de l'emprise de la fouille à l'ouest et au sud.

En raison d'une bien meilleure conservation qu'à l'état précédent (qui avait fait l'objet de nivellements plus nombreux

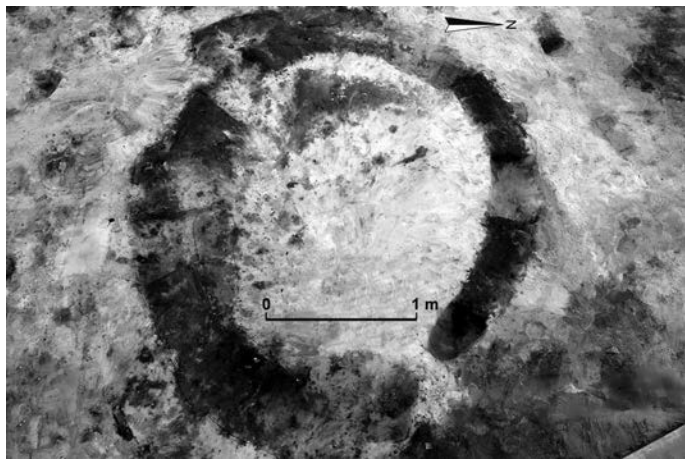


Fig. 32 – L'enclos circulaire SC 42, US 846
(cliché : G. Desplanque, Conseil général de l'Aisne).

en raison d'une période d'utilisation plus longue), on remarque un certain nombre de poches centrées au sein de ces structures, de façon plus ou moins assurée parfois (SC 49, SC 42 fig. 32 et 33, SC 75, etc.), sinon indéniable (SC 32, SC 33, SC 50). Des traces généralement peu profondes ont clairement été laissées par les activités qui se déroulaient au centre des enclos ; elles consistaient rarement en de réelles fosses parfaitement centrées au sein de ces cercles fossoyés. Leur utilisation comme bûcher semble ne faire aucun doute, car elles étaient emplies des mêmes sédiments noir charbonneux et du même type de mobilier brûlé ainsi que d'esquilles humaines, et leurs parois étaient rubéfiées, à l'instar de certains fossés d'enclos.

L'acte d'inhumation au sein des fossés non comblés se perpétue, comme en témoigne l'exemple frappant de l'individu immature de la sépulture 979, dans le fossé de SC 49 (fig. 34).

L'accès à l'espace enclos dans ces structures circulaires se faisait parfois par le biais d'une interruption du fossé, qui formait une ouverture presque toujours située à l'est. Celle-ci est attestée sur sept enclos.

Tous ces niveaux liés à la crémation sont apparus intégralement scellés par de nombreux épandages de sédiments charbonneux, accumulés suite à une intense activité (US 517, 420, 508, 153, 393, 238) attribuable au dernier tiers du I^{er} s. Ces épandages de niveaux de crémation furent étalés vers l'ouest, naturellement ou non, dans le sens de la pente.

DES STRUCTURES FOSSOYÉES EN FORME DE « FER À CHEVAL »

Au sein des épandages charbonneux issus de l'utilisation intensive de la zone par l'activité de crémation, quelques structures, singulières de par leur forme et difficiles à interpréter, ont été installées à la toute fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. Au total, 37 structures ont été identifiées, parfois informes, mais ayant pu jouer un rôle dans la crémation. Elles sont attribuables à la phase d'utilisation antique la plus tardive (phase IV). Le rapport de ces structures avec la crémation est ici plus difficile à interpréter, et repose surtout sur celui établi pour les structures antérieures, décrites précédemment. En effet, leur comblement est différent, de même que leur plan et le mobilier qu'elles

contiennent. Ces structures se répartissent dans un secteur assez restreint, limité aux deux-tiers sud de l'emprise, et sont concentrées pour l'essentiel dans une zone de 18 m de largeur. Là encore, on observe une certaine concentration.

L'aspect irrégulier et asymétrique de ces structures tranche avec celui des petits enclos quadrangulaires et circulaires de la phase précédente (IIIa, b et c). On observe ainsi des fosses courbes, en forme de fer à cheval ou de croissant, comblées pour la plupart de terre compacte orange, sableuse, et de poches de sédiment charbonneux. Les structures sont creusées dans les épandages charbonneux issus de l'utilisation des structures de crémation antérieures.

Les perturbations ultérieures dont la mise en culture et les labours ont épandu les niveaux de « travail » permettent éventuellement de comprendre le fonctionnement de ces structures. On peut être tenté d'y voir de petits enclos, comme pour la phase précédente, mais cette proposition doit être considérablement nuancée en raison des petites dimensions de ces aménagements. Hormis un seul enclos parfaitement circulaire et les structures SC 86 et SC 87 ovoïdes, difformes, mais ayant livré des éléments qui semblent les désigner comme des bûchers (fig. 35 à 37), on ne peut guère en définitive parler d'enclos. Ces structures isolent cependant de petites zones du reste de la nécropole, mais de manière désormais plus symbolique que réellement limitative.

Par ailleurs, la différence avec les aménagements de la phase IIIb et c réside également dans le type de comblement de la structure en creux, qui apparaît presque exclusivement composée d'une jaune orangé, généralement compacte et mêlée de charbons. Les prélèvements réalisés dans ces sédiments ont, après tamisage, en majorité livré des esquilles brûlées, mais en faible quantité.

Les parois internes de ces creusements limitent des zones légèrement excavées, composées de sable blanc à gris légèrement cendré. Ces zones ne se trouvent qu'à ces emplacements, circonscrits par eux, et jamais à l'extérieur. Plusieurs structures sont apparues non comme le comblement d'un fossé, mais comme les restes d'un merlon de terre ou d'un « muret » en terre crue installé dans un fossé. C'est le cas de la structure SC 55, cercle de 3,80 m de diamètre, pour lequel on a observé une « élévation » de terre, ou pour la structure en fer à cheval composée d'une paroi de terre rubéfiée en élévation faite de deux rangées superposées de briques en « adobe », de 11 cm de largeur et 48 cm de longueur, posées sur un soubassement de blocs de grès (fig. 38).

Faut-il alors envisager, en lieu et place d'une limite qui se matérialisait jusque-là sous la forme d'un enclos fossoyé, une structure désormais délimitée par un merlon de terre assez compacte, qui prenait l'aspect d'une sorte de paroi symbolique ? L'intérieur de ces structures a apparemment fait l'objet de nettoyages, ce qui implique sinon des utilisations multiples, du moins un ramassage consciencieux.

Comme pour les enclos de la phase précédente, la présence de poches ou de fosses centrales a été constatée au sein de certaines de ces structures (SC 55, SC 86, SC 87).

D'autres structures liées à la crémation percent l'ensemble des niveaux (SC 58, SC 93), qui n'ont rien en commun avec les « enclos » en fer à cheval décrits ci-dessus. Il s'agit de fosses liées à la crémation, appartenant à la même phase d'utilisation du site. On notera, par exemple, le fond de bûcher conservé dans

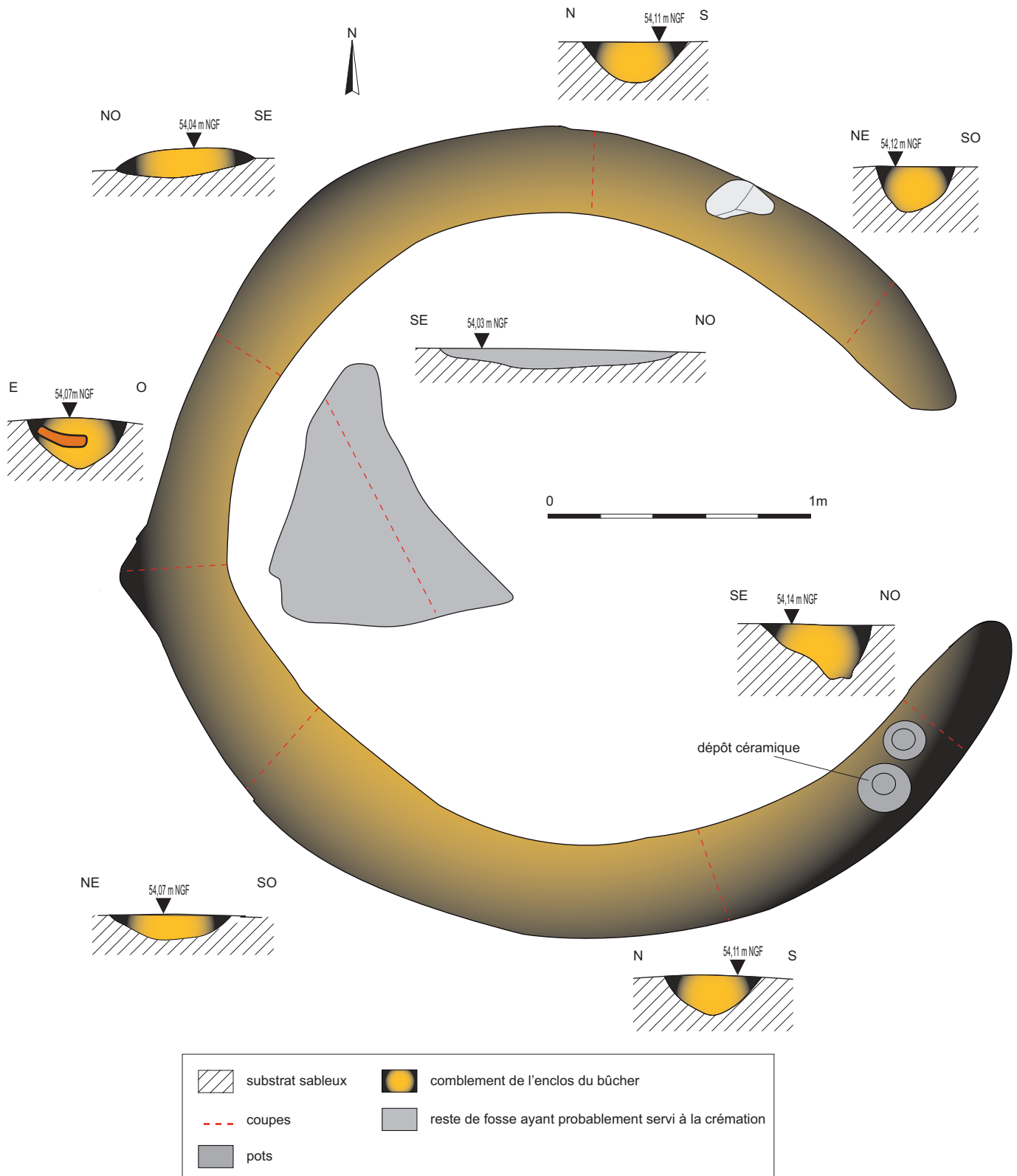


Fig. 33 – Plan des restes de la structure de crémation SC 42 (phase IIIc) et sélection de coupes des vestiges (relevés : G. Desplanque, Conseil général de l'Aisne ; DAO : B. Gissingier, Conseil général de la Charente-Maritime).

la fosse aux contours informels de la structure SC 58 (fig. 39), les restes carbonisés de céramiques et les restes fauniques liés à l'utilisation de l'aire en question.

Outre le mobilier céramique, on trouve dans ces structures des pièces de quincaillerie de menuiserie. Quelques structures se distinguent par la présence d'autres objets en métal (clous de

chaussure, fibules, miroirs), portant généralement les stigmates d'un évident passage au feu. La présence de verre est matérialisée par des galettes résultant de la fonte de petits contenants en verre de type balsamaire, dont les exemples conservés sur la fouille ont été découverts en contexte secondaire (sépultures à crémation).

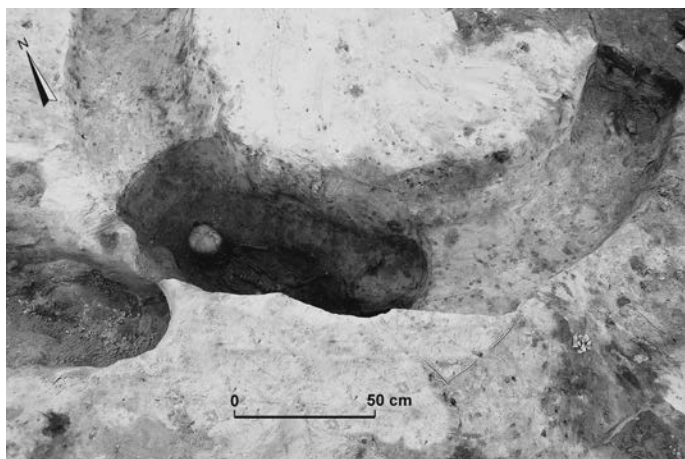


Fig. 34 – La sépulture d'enfant 979, inhumé dans le fond de la fosse 808 avant son comblement par des résidus de crémation (SC 49) (cliché : B. Gissingier, Conseil général de l'Aisne).

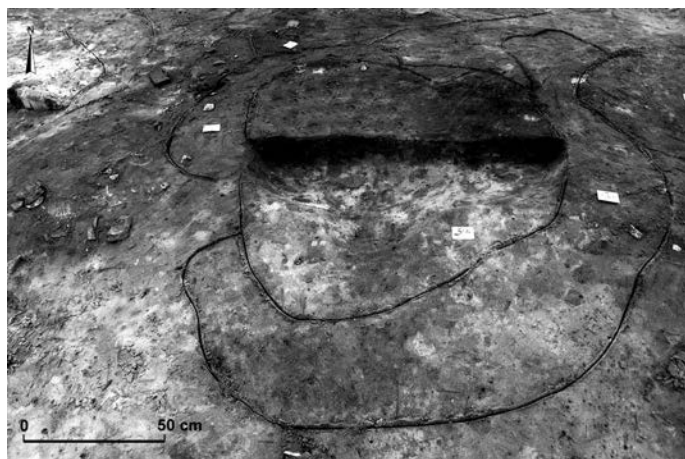


Fig. 35 – Le bûcher SC 87 de la phase IV (cliché : G. Desplanque, Conseil général de l'Aisne).

LES ENCLOS, TÉMOINS ARCHÉOLOGIQUES DE LA PRATIQUE DE LA CRÉMATION

L'ensemble de ces éléments et indices invite à considérer qu'une partie au moins de ces structures (enclos rectangulaires, circulaires, puis « en fer à cheval ») a indéniablement servi aux pratiques de la crémation humaine, au cours du I^{er} s. et du début du II^e s.

Ici, les formes géométriques des petits fossés d'enclos n'abritaient pas de sépulture, comme l'auraient suggéré les grands enclos funéraires protohistorique ou du début de l'ère romaine, qui contenaient une sépulture en leur centre. Peu profonds la plupart du temps (5 cm à 30 cm conservés), assez étroits, ils ne couvraient qu'une surface très restreinte. De modules pour la plupart comparables entre eux, ils se recoupaient très fréquemment les uns les autres. Comme ils furent tous creusés et utilisés en l'espace de quelques années, on ne peut par conséquent que rejeter l'idée d'une utilisation prolongée et d'un caractère pérenne. Par ailleurs, si des fonds de fosses ont parfois été retrouvés au centre de ces structures fossoyées, jamais n'y ont été mises au jour des sépultures à crémation, tant primaires que secondaires, en rapport direct avec ces enclos. Il s'agit donc bien de structures éphémères, utilitaires, nécessaires dans les processus de crémation telle qu'elle se pratiquait alors en ce lieu.

La présence dans le comblement de ces fossés enclos de sédiments ayant un rapport avec le feu semble très caractéristique. La plupart du temps, les parois internes ou externes de ces fossés, chargés de résidus charbonneux ou cendreuse, étaient rubéfiées comme si elles avaient été en contact avec la chaleur d'un feu ou avec des résidus de combustion encore brûlants. Des esquilles osseuses humaines brûlées, particulièrement fragmentées, y ont été fréquemment découvertes. Il semble qu'elles aient échappé au tri consécutif à la crémation, destiné à recueillir les fragments qui seront ensevelis dans une sépulture secondaire. Des fonds de fosses charbonneuses situées au sein de ces enclos ont parfois été observés. Que ces fosses aient ou non été en rapport avec les fossés d'enclos qui les entouraient, il n'en reste pas moins que l'aspect, la succession rapide, parfois en surimpression, de ces très petits enclos aux dimensions similaires témoignent en faveur de structures éphémères.

Tout converge pour avancer que ces structures auraient été ainsi installées, parfois sommairement et peu profondément, en vue de circonscrire un espace de « travail » dans le cadre de la pratique de la crémation. Cette technique aurait en effet consisté à isoler, dans un secteur mortuaire dense, une zone consacrée à usage personnel, au sein de laquelle les rites et les pratiques de la crémation étaient effectués. Si cette hypothèse est exacte, ces structures en constitueraient, à notre connaissance, les seules illustrations connues à ce jour. Le caractère sacré et symbolique de ces fossés transparait encore au travers du fait que des individus de tous âges y ont été inhumés avant leur comblement, certains directement dans le fossé, d'autres dans des fosses elles-mêmes creusées dans le fond du fossé et rebouchées préalablement à l'embrasement du bûcher. Ces enclos, quadrangulaires ou circulaires, ne constituent pas des éléments directs du bûcher, posé sur le sol – ce dernier était totalement nettoyé après utilisation –, mais des marqueurs de l'espace rituel de crémation, probablement frappé d'interdit pour toute personne non habilitée à la pratique de la crémation, ou peut-être simplement étrangère à la famille du défunt. On peut en effet envisager que les nécropoles étaient librement fréquentées par les familles et proches des défunts, ce qui devait sans doute interagir avec certains interdits liés à la mort, à la préparation du défunt, aux rites de passage.

Ces petits fossés, marqueurs en négatif, constitueraient donc des pièges qui emprisonnèrent jusqu'à nous les livrer, les indices de la crémation d'individus pratiquée dans les enclos. L'ensemble de ces structures, qui se recoupent parfois, dessinent l'image d'une zone assez bien circonscrite, d'aires collectives de crémation, mais au sein de modules à usage unique ou quasiment unique.

Seules quelques structures de crémation ont fait l'objet d'études concernant les esquilles osseuses. Un échantillon de 10 structures, soit environ 11 % des structures de crémation, a fait l'objet de comptages exhaustifs (tabl. V). L'intérêt de cette étude réside dans la détermination d'un NMI (nombre minimum d'individus)¹⁸. Ces études permettent d'indiquer qu'il

18. Rappelons que les échantillons prélevés et tamisés ne concernaient jamais la totalité des sédiments comblant les structures, car le volume de terre aurait été colossal. Le nombre d'échantillons prélevés (plusieurs dizaines de sacs de 4 à 8 litres dont la partie la plus intéressante fut confiée au CRAVO) ne concernait qu'un échantillon repré-

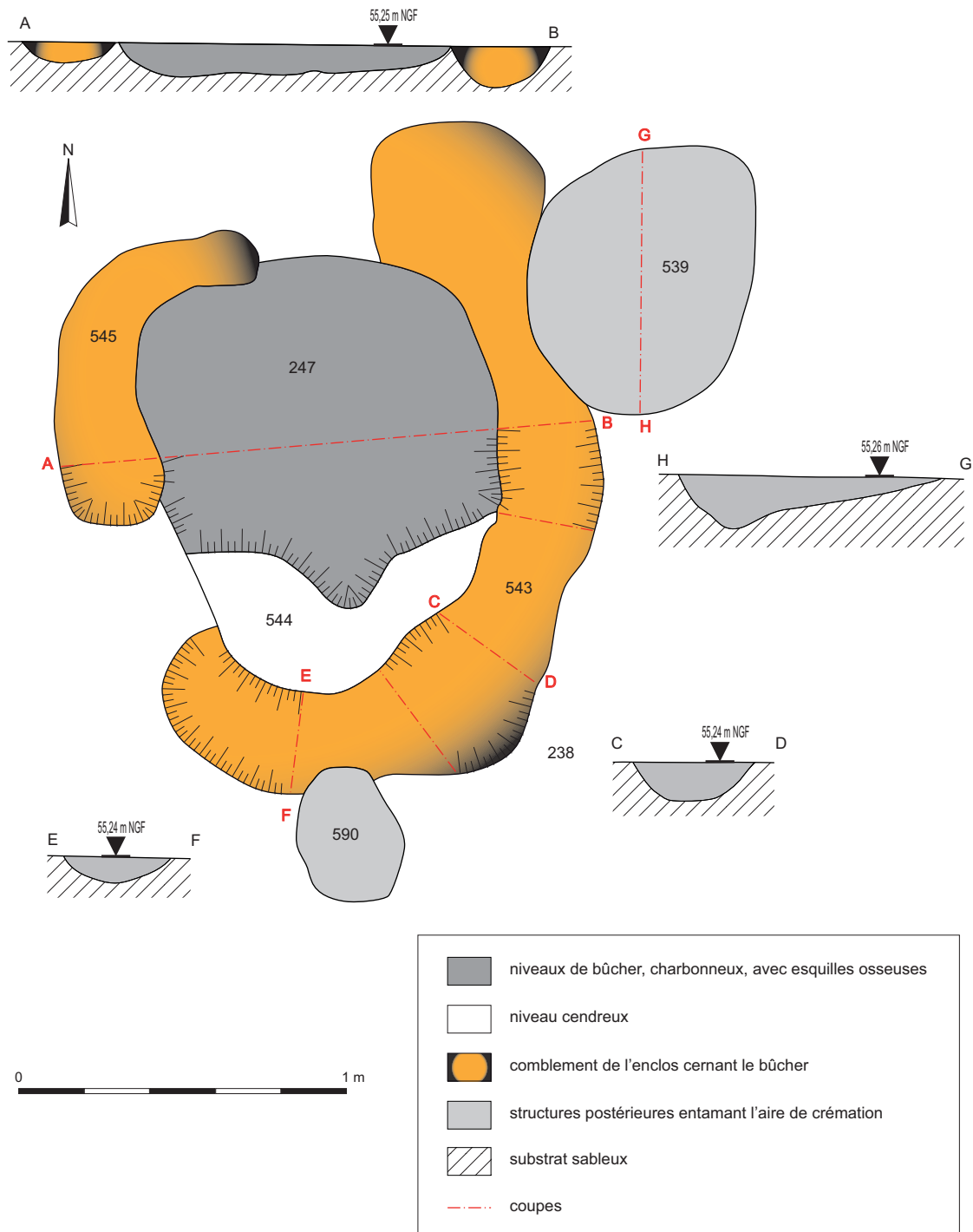


Fig. 36 – Plan de la structure de crémation SC 87 (phase IV) et sélection de coupes au travers des vestiges associés (relevés : G. Desplanque, Conseil général de l’Aisne ; DAO : B. Gissingier et A. Lefèbre, Conseil général de l’Aisne).

y eut au moins un individu incinéré dans la structure. Lorsque le NMI est plus élevé, l’information atteste de l’utilisation multiple de la structure. En définitive, il semble que la plupart des structures de crémation étudiées n’aient servi, dans l’état actuel de nos connaissances, qu’à une, voire deux crémations.

Les rituels précédant la crémation sont évoqués par le mobilier découvert dans les fossés et dans les couches de sédiments qui les surmontent.

sentatif de structures. Par conséquent, le NMI présenté ci-dessous n’est qu’indicatif, notamment lorsqu’il ne présente qu’un seul individu, mais il a le mérite de mettre en exergue la réalité d’incinérations multiples.

Le site de la caserne Gouraud est particulier du fait de la découverte de ces structures peu communes, difficiles à identifier et à caractériser avec une absolue certitude. Habituellement, les zones de crémation sont davantage présentes sous la forme de fosses de bûchers, comme dans la nécropole de Pont-l’Évêque à Autun (fouille de S. Venault, Inrap). Plus souvent encore, ces structures ne sont pas identifiables, car il n’en subsiste rien, hormis des niveaux d’épandages de charbons.

La nécropole de Septfontaines au Luxembourg a livré un *ustrinum* se rattachant à une nécropole rurale de 181 tombes à incinération, occupée entre la période claudienne et les premières décennies du II^e s., donc dans une fourchette chronologique

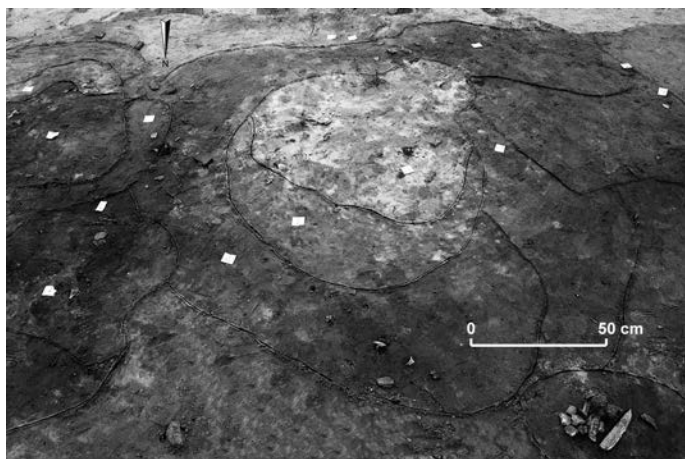


Fig. 37 – Le bûcher SC 86 de la phase IV
(cliché : G. Desplanque, Conseil général de l'Aisne).

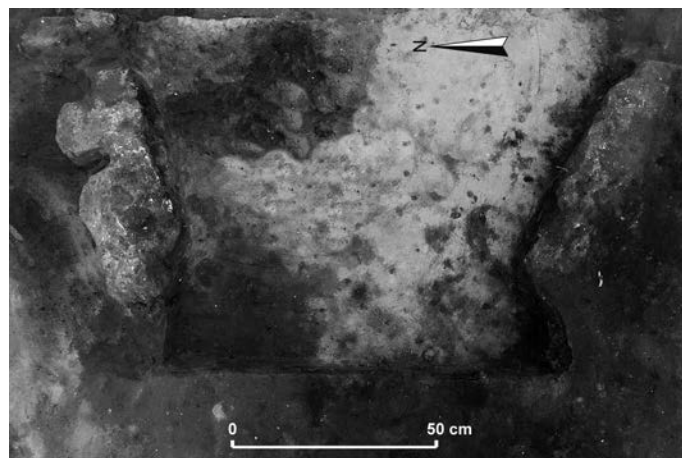


Fig. 38 – La structure en terre du « bûcher » SC 66 de la phase IV
(cliché : A. Lefèbvre, Conseil général de l'Aisne).

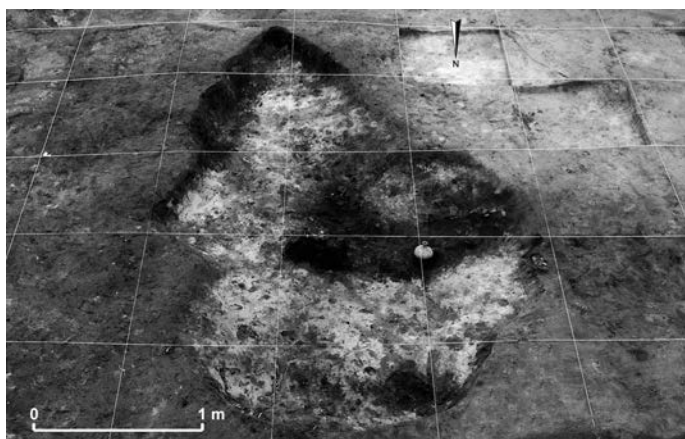


Fig. 39 – La fosse 160 et le fond de bûcher SC 58 appartenant à la dernière phase d'utilisation antique du site (cliché : B. Gissinger, Conseil général de l'Aisne).

similaire à celle observée dans la présente fouille. La zone de crémation se présente sous la forme d'une dépression ovale de 15,75 m sur 11,25 m. La plus grande profondeur préservée atteignait 0,53 m. L'analyse du matériel céramique abondant (plus de 1 200 individus) a permis de montrer que cette aire de crémation de plus de 160 m² s'est formée progressivement, par juxtaposition et superposition de toute une série de bûchers individuels érigés entre le règne de Vespasien et les premières décennies du III^e s. (Polfer, 1996). La nécropole fouillée ici, si elle diffère dans les dimensions, la chronologie et l'aspect des aires de crémation, est également constituée d'un feuilleté apparemment inextricable de niveaux successifs de crémation, mais spatialement étalés et révélant une stratigraphie peu épaisse, écrasée en raison de son caractère meuble car sableux.

LES SÉPULTURES À CRÉMATION

Il s'agit des structures en rapport avec la crémation, parmi les plus facilement identifiables. Elles se présentaient sous la forme d'un amas plus ou moins symbolique d'esquilles brûlées, déposées dans un contenant ou en pleine terre, avec ou sans dépôts, offrandes ou rejets de bûchers. On les trouve durant toute la période d'utilisation du site, mais essentiellement à la phase III, qui correspond au pic de l'activité crématoire.

La tradition consistant à ne pas brûler les jeunes défunts, attestée par Juvénal¹⁹ et Pline l'Ancien²⁰, semble globalement respectée, hormis deux exceptions, et concernait les enfants un peu plus âgés dans la nécropole. Nombre d'adolescents et surtout d'adultes furent en revanche incinérés sur le site (fig. 40).

En effet, 70 sépultures à crémation, réparties sur l'ensemble des phases de la zone fouillée, ont été découvertes et étudiées (fig. 41). Cinq d'entre elles, faute d'une identification certaine, n'ont pas été comptabilisées dans les statistiques. La période d'installation des sépultures à crémation est à situer entre la période augustéenne et le II^e s. On n'a pas observé de recouvrements entre ces structures ni de zones particulières de concentration (amas), comme ce fut le cas pour les inhumations.

La présence d'une seule sépulture à crémation primaire, malheureusement incomplète car coupée par une tranchée de la guerre 1914-1918, est étonnante (sép. 263). Elle témoigne d'une pratique simple qui consistait à creuser une fosse contenant le combustible, le défunt étant déposé sur le bûcher. Après crémation, la fosse était comblée et les ossements laissés sur place. Les 64 autres fosses restantes correspondent à des sépultures à crémation secondaires, consécutives à une opération en deux étapes : le corps était d'abord brûlé sur un bûcher (du type de ceux étudiés plus haut) qui n'était pas destiné à servir de tombe, puis les cendres et ossements recueillis étaient triés et placés dans un contenant déposé en terre, ou bien directement déversés dans une fosse (fig. 42).

COMPTAGES ET INDIVIDUS DES CRÉMATIONS SECONDAIRES

Les sépultures secondaires à crémation sont disséminées autour des structures ayant servi à la pratique même de la crémation. Cependant, s'il a été possible de déterminer si la structure perçait des niveaux de crémation ou était recouverte par eux, il a été difficile d'attribuer une sous-phase (IIIa, b ou c) à chaque structure, dans la mesure où ces niveaux de crémation leur étaient souvent difficilement attribuables avec certitude. Les critères retenus pour ces sous-phases étaient donc d'ordre topographique et logique. Néanmoins, on peut établir

19. Juvénal, *Satires*, XV, 131-140.

20. Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VII, 72.

Tabl. V – Comptages des esquilles brûlées humaines dans quelques échantillons issus des structures de crémation de différentes phases : T° C : température de crémation (N. Robin, Conseil général de l'Aisne).

N° Structure de crémation	US	Nombre de fragments	Poids (en g)	Taille moy. frgts (en mm)	T° C moyenne	NMI
SC 8	166-02	4	5,6	24,5	663	1 individu (1 adulte)
SC 8	167	3	3,7	30,3	750	
SC 18	791	12	18,9	31,2	746	2 individus (1 adulte + 1 périnatal)
SC 18	797	5	2,3	22,7	683	
SC 18	799	3	3,7	23,3	700	
SC 18	801	270	32,7	13,3	601	
SC 32	657	412	56,4	24,5	684	2 individus (1 adulte + 1 immature)
SC 33	358	1139	100,1	20,8	682	5 individus (1 périnatal + 2 immatures + 2 adultes)
SC 33	380	34	15,2	21	647	
SC 33	381	4	13,3	31	700	
SC 34	898	109	17,8	14	686	1 individu (1 adulte)
SC 34	899	735	72,6	16	721	
SC 42	846	198	33	15,5	693	1 individu (1 adulte)
SC 45	859	14	22,1	27,4	708	2 individus (2 adultes)
SC 86	236	79	20,1	20,2	644	2 individus (1 adulte + 1 immature)
SC 86	246	2	7,4	38,5	775	
SC 86	546	1	2,5	62	850	
SC 86	581	228	28,5	16,9	617	
SC 87	247	89	84,7	26,8	694	1 individu (1 adulte)
SC 87	545	3	3,6	27,3	713	
SC 94	187	355	22,9	12,2	643	2 individus (2 adultes)

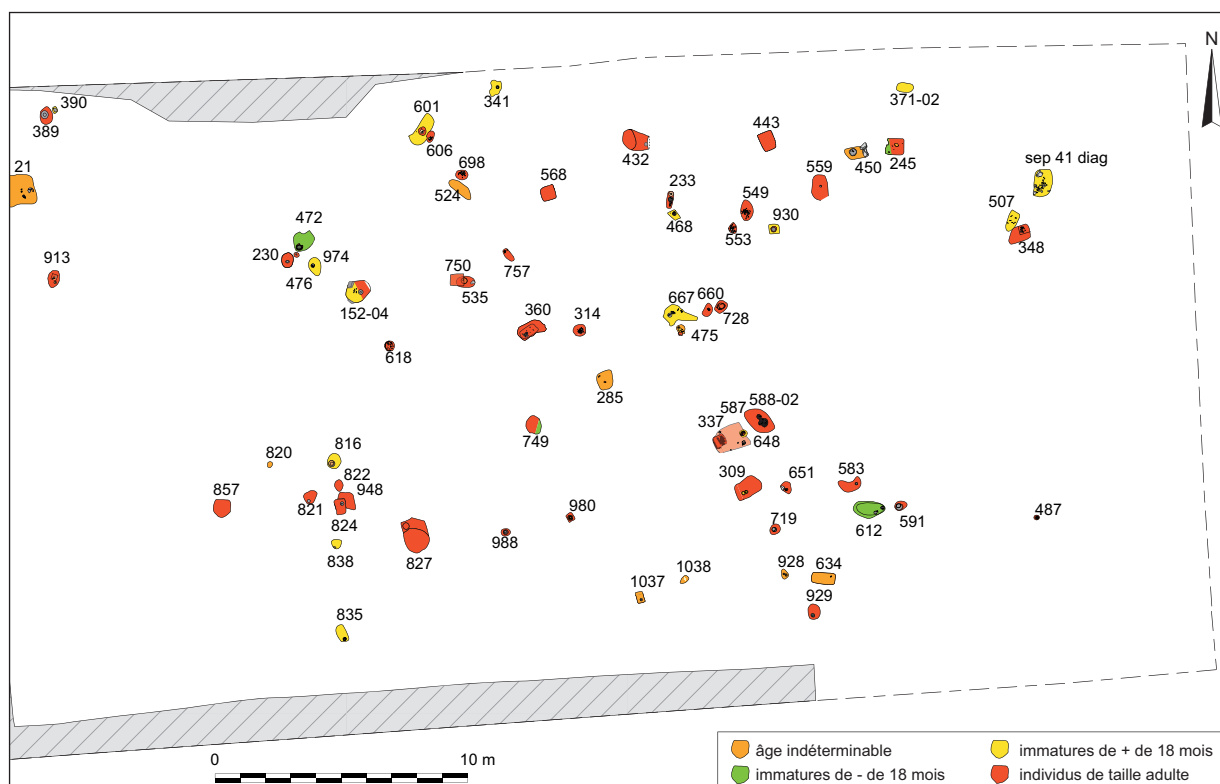


Fig. 40 – Plan de répartition des sépultures à incinération secondaire, toutes phases confondues (DAO : B. Gissingier, Conseil général de la Charente-Maritime).

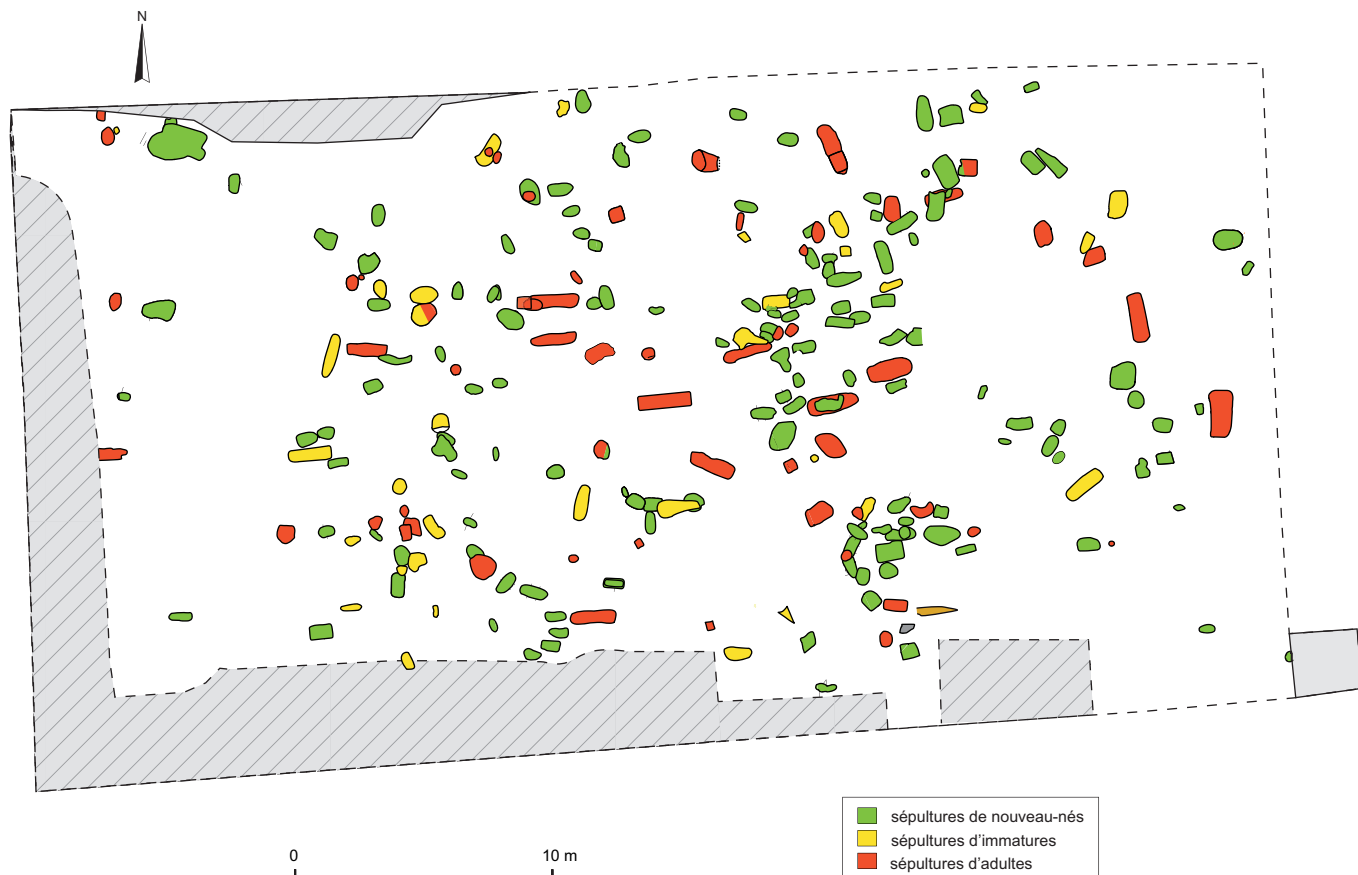


Fig. 41 – Plan général de tous les types de sépultures (incinérations et inhumations), selon l'âge des défunts (DAO : B. Gissinger, Conseil général de la Charente-Maritime).

que la plupart du temps, les sépultures secondaires gravitaient autour des structures qui avaient servi à la crémation des mêmes individus (fig. 3).

Sur l'ensemble des tombes étudiées, la plupart étaient constituées de sépultures individuelles. On notera la présence de quatre sépultures « doubles », consistant en l'association d'un individu adulte et d'un individu immature²¹ au sein d'une même fosse, voire d'une même urne. Pour deux d'entre elles, les os brûlés de l'adulte ont été déposés en pleine terre et les os de l'immature dans une urne (sép. 152-04 et 816) ; pour une autre, les os brûlés de deux individus (adulte et nourrisson) ont été déposés en pleine terre (sép. 245) ; pour la dernière, les os brûlés de deux individus (adulte et nourrisson) ont été placés dans une urne (sép. 749). Ainsi, le nouveau-né et l'adulte qui partagent le même dépôt semblent avoir été brûlés et/ou recueillis sur un même bûcher, ce qui implique une mort simultanée ou proche dans le temps. Au contraire, lorsque le mode de dépôt diffère au sein d'une même sépulture, les deux individus concernés ont sans doute, à dessein, été brûlés sur des bûchers différents, puis ensevelis séparément. Les autres sépultures, qui présentaient un nombre de restes trop faible, ou dont l'identification était incertaine, pouvaient être confondues avec des fosses de rejets de crémation : pour cette raison, elles ne seront pas traitées ici.

Les résultats concernant l'âge au décès des individus sont caractéristiques d'une nécropole antique classique : une majorité d'individus adultes (45 sujets), des individus immatures

(18 sujets incluant les deux nouveau-nés cités précédemment), peu nombreux, mais néanmoins présents. Pour les individus qu'il a été possible d'étudier, c'est-à-dire suffisamment bien conservés pour permettre des mesures pertinentes, on constate qu'environ un individu sur trois était âgé de moins de 20 ans (5 % de moins de un an) et que les deux tiers restants étaient adultes.

L'étude anthropologique a révélé une courbe de mortalité assez classique pour les immatures, si l'on considère que les très jeunes enfants en étaient quasiment absents, car inhumés. Concernant la courbe des adultes, il n'est pas possible de confirmer ou d'infirmer une courbe de mortalité classique pour une population préjennérienne, en raison de la forte proportion d'individus dont l'âge exact n'a pas pu être déterminé. Il est également très difficile de déterminer le sexe d'un individu adulte ayant subi une crémation, car les caractères les plus discriminants sont souvent absents ou victimes d'une forte fragmentation ; d'autre part, le feu déforme les os, ce qui rend d'autant plus difficiles les observations.

À partir d'observations faites sur des bûchers funéraires actuels en Inde et au Népal, il a été possible de classer les os par couleur, sur une échelle variant du brun au blanc en fonction de l'élévation de la température. Les changements de structure de l'os ont également été pris en compte (Grévin, 2007 ; Robin, Grévin, 2008). Pour l'ensemble de la population brûlée, la température moyenne de crémation, calculée d'après ces critères, a été estimée à 661 °C théoriques. Les résultats montrent qu'au moins 7 individus ont été brûlés à des températures inférieures à 600 °C, 42 individus à des températures comprises entre 600 °C

21. Deux enfants morts en phase périnatale et deux enfants décédés entre 2 et 4 ans.

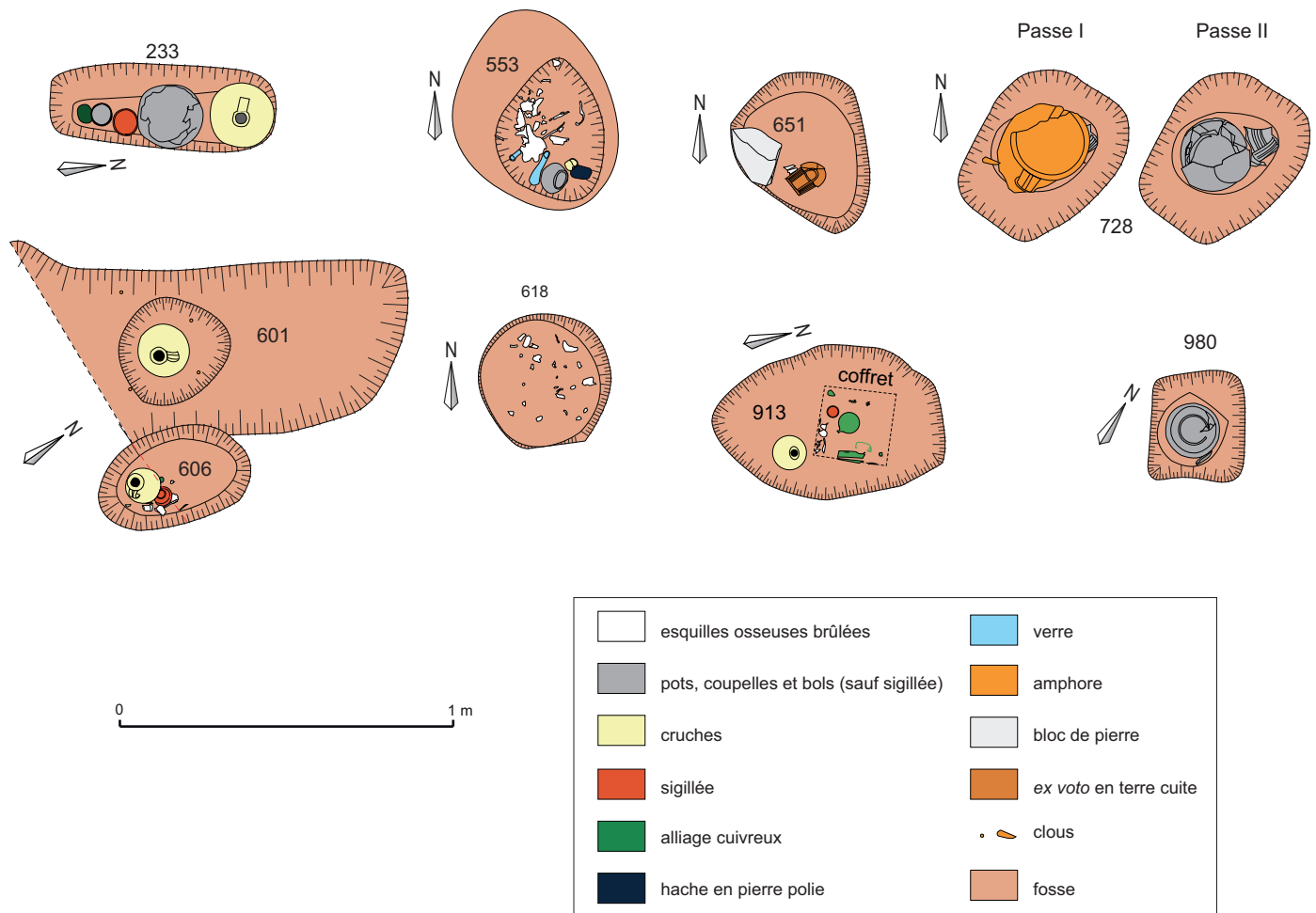


Fig. 42 – Sélection de plans de sépultures à crémations secondaires
 (DAO : B. Gissinger, Conseil général de la Charente-Maritime et N. Robin, Conseil général de l'Aisne).

et 700 °C, et 20 individus à des températures supérieures à 700 °C. La température la plus basse estimée se situe autour de 450 °C. Il s'agit par ailleurs de la température moyenne de crémation de la seule sépulture primaire de la fouille. La température la plus haute a été estimée à plus de 750 °C. Bien que ces résultats soient issus d'observations faites sur de grandes séries (ce qui ne les rend pas exempts d'une marge d'erreur), cet indicateur témoigne du fait que pour l'ensemble des sépultures à crémation de la nécropole, les bûchers n'atteignaient pas des températures extrêmement élevées. En outre, les différences de température entre les catégories d'âge incinérées sont moindres, ce qui signifie que les officiants (*ustores*) employaient probablement les mêmes types de bûchers, les mêmes techniques, quel que fût l'âge du défunt. Les os réagissent également à la crémation en se fragmentant, en se déformant et en se rétrécissant. La fragmentation osseuse résulte de la température atteinte, mais également des gestes liés à l'activité des officiants pendant la combustion du bûcher, des prélèvements osseux qui vont amener les ossements du bûcher au contenant funéraire et de l'attention des manipulateurs durant la fouille et l'étude car les os sont devenus très fragiles. Pour l'ensemble de la population brûlée, la fragmentation moyenne est de 21,5 mm. Les résultats montrent une fragmentation élevée pour 29 individus (en dessous de 20 mm), moyenne pour 36 (entre 20 mm et 30 mm) et faible pour 4 individus (au-dessus de 30 mm). La fragmentation apparaît donc dans l'ensemble assez élevée,

donnée classique pour des sépultures à crémation secondaires, pour lesquelles les ossements ont logiquement été déplacés après leur passage sur le bûcher.

Selon une moyenne établie par J. I. McKinley (1993) à partir des crémations modernes, le poids moyen des ossements brûlés d'un adulte est de 1626 g. Aucun sujet adulte complet n'a ainsi été retrouvé. Un seul individu présentait un squelette bien représenté (1 017 g, sép. 591), quatre individus ont livré des squelettes incomplets (poids compris entre 600 g et 900 g), cinq individus présentaient des restes de squelettes très incomplets (poids compris entre 300 g et 600 g) et 35 individus étaient très peu représentés (moins de 300 g). Ce dernier cas peut souvent s'expliquer par une forte perturbation de la tombe et donc par la disparition des éléments osseux. Ce ne semble pas être le cas ici. Ainsi, dans l'ensemble de cette partie de la nécropole de l'ancienne caserne Gouraud, le choix semble avoir été fait de ne prendre qu'un échantillon sur le bûcher, plutôt que de recueillir pour chaque individu la totalité des ossements brûlés après crémation. Les poids obtenus pour les immatures apparaissent très peu élevés : 13 sujets ont un poids de restes inférieur à 100 g. Il s'agit principalement des individus les plus jeunes, qui présentent déjà un poids de squelette sec peu élevé. Au cours de l'étude fut comparée la proportion des différentes parties anatomiques. Pour cela, les résultats obtenus par Lowrance et Latimer ont été pris en compte (Lowrance, Latimer, 1957 ; Krogman, Işcan, 1986). Ils ont établi une moyenne du poids

de chaque grande région anatomique : le crâne, le tronc, les membres supérieurs et les membres inférieurs. Dans l'ensemble des sépultures à crémation, il semble que le crâne soit bien conservé, tandis que le tronc, les membres supérieurs et inférieurs sont en sous-représentation. Les ossements indéterminés correspondent à plus d'un tiers de l'ensemble des éléments étudiés et leur identification est souvent difficile. Davantage de fragments crâniens sont conservés pour les immatures que pour les adultes. Au contraire, les autres zones anatomiques sont largement sous-représentées pour les immatures. Les os sont plus facilement identifiables chez les adultes que chez les enfants, en raison de leur taille et de leurs caractères anatomiques plus marqués.

LE PRÉLÈVEMENT SUR LE BÛCHER, LE CONDITIONNEMENT DANS UN CONTENANT ET LE DÉPÔT DES OSSEMENTS

Deux types de ramassage des ossements sur le bûcher ont été distingués. Pour le premier, un soin particulier a été apporté. Les résidus de crémation, qui ne présentaient souvent aucune trace de charbon, ont été parfaitement triés, voire passés à l'eau, bien qu'il soit difficile de le prouver, pour 49 sépultures. Pour le second type, les os étaient mélangés aux résidus du bûcher et l'ensemble était naturellement très charbonneux. Dans ces tombes, on retrouve très fréquemment de nombreux clous en place susceptibles d'avoir appartenu à un coffre de bois de type cercueil (dans lequel le défunt était placé pendant la crémation), ou à un coffre contenant des offrandes.

Une fois prélevés sur le bûcher, les os étaient placés dans une urne en céramique provenant du bûcher ou destinée à cet usage exclusif, dans un coffre en bois, dans un autre contenant en céramique ou en matériau périssable de type sac, ou bien directement en pleine terre (fig. 43 et 44). Pour l'ensemble des sépultures, les tombes les plus représentées sont des dépôts en pleine terre (40 sépultures), en particulier pour les adultes. On dénombre toutefois autant de tombes en pleine terre qu'en urne pour les immatures. Les os placés dans un contenant sont le plus fréquemment déposés dans une urne : on dénombre 20 urnes, dont 2 étaient fermées par une assiette (1 tombe d'adulte et 1 tombe d'immatrice : sépultures 980 et 835), 1 par le fond d'une céramique et 1 col d'amphore (tombe d'un adulte, sépulture 487) et 1 par une cruche (tombe d'un immature, sépulture 816, fig. 44). Ces éléments ont donc servi de couvercle. Les autres céramiques (7 cas) ayant recueilli des ossements sont réparties en différents types de contenants qui n'appartiennent pas à la famille des urnes : cruche, pot, vase, jatte ou écuelle. On a également découvert les os d'un adulte dans un col d'amphore brisé. Enfin, la seule tombe ayant livré un individu adolescent complet a révélé un mode de conditionnement mixte : les os ont été trouvés à la fois dans une urne et dans le comblement de la fosse, c'est-à-dire en pleine terre.

Différents autres types de dépôts ont pu être identifiés. Dans les tombes sans urne visible, la forme ramassée et régulière du tas d'ossements permet de restituer un contenant organique comme un sac en toile ou en cuir, un panier en vannerie, ou encore un coffre en bois, souvent confirmé par la présence de clous et de ferrures (Bel, 2002). Ainsi, sur les 40 tombes « en pleine terre » 7 ont livré des dépôts dans un contenant en matériau périssable, 6 dans des petits coffres, 1 pouvant correspondre à un coffre en



Fig. 43 – La sépulture à crémation 314. Les os sont enterrés directement dans un trou, peut-être dans un petit sac (cliché : K. Boitelet, Conseil général de l'Aisne).

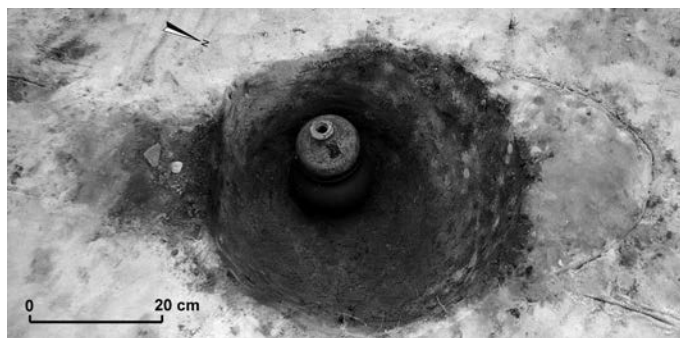


Fig. 44 – La sépulture 816. Les os sont contenus dans l'urne du dessous, la cruche servant de couvercle (cliché : K. Boitelet, Conseil général de l'Aisne).

bois (sép. 913, fig. 48) ; pour les autres tombes qui ont livré des dépôts simples pratiqués en pleine terre, les os ont été trouvés soit dans le fond de la fosse, soit éparpillés dans son comblement, parmi les rejets de bûchers (sép. 314, fig. 43).

Le mobilier funéraire utilisé avant, pendant ou après la crémation est fréquent. Différents objets étaient associés à la tombe. Dans les tombes à crémation, les adultes disposaient du mobilier le plus abondant ; ce dernier n'était toutefois pas totalement absent chez les individus immatures.

Sur les cinq exemplaires de lampes à huile en céramique découverts sur la fouille (fig. 15), seuls trois proviennent des sépultures à incinération secondaires (sép. 535 fig. 45, sép. 591 et sép. 816), plus précisément placés dans l'urne ou le vase qui contenait les restes du défunt. Il est probable que deux d'entre elles au moins, fragmentées, ont subi l'action du feu sur le bûcher. Concernant la troisième, complète, le fait est moins avéré ; elle se retrouve toutefois en dépôt secondaire au sein de l'urne, dans les restes de la crémation. Les décors de ces lampes sont tous différents mais relativement courants, empruntés à la mythologie ou à la nature : crabe dressant ses pinces, personnage féminin se présentant de face, partiellement drapé dans un tissu (probablement Vénus) et tenant un objet difficilement identifiable ; masque de personnage mythique, barbu, et cheval courant vers la gauche. La présence de ce type d'objets, simplement liés à la pratique funéraire ou symboles de lumière, est atypique car elle est ici fort rare en comparaison d'autres sites contemporains.

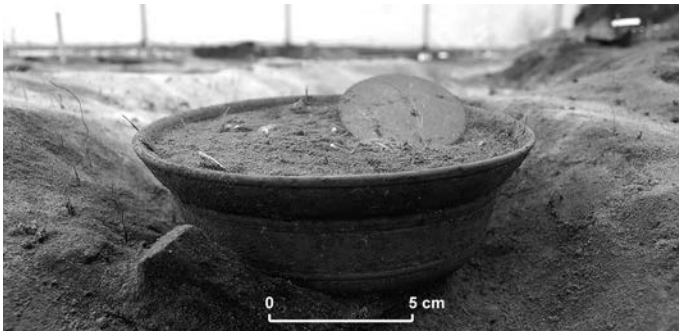


Fig. 45 – L'urne de la sépulture à crémation 535, avec son miroir (cliché : A. Lefèbvre, Conseil général de l'Aisne).

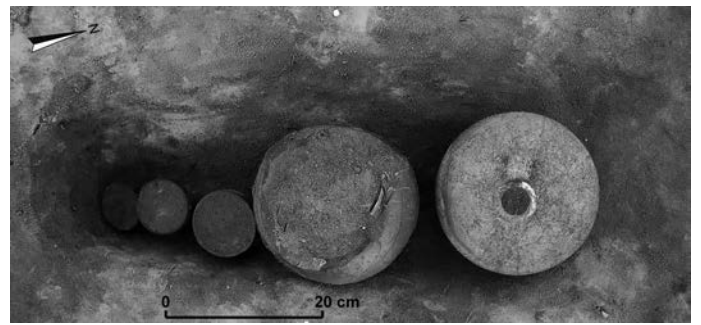


Fig. 47 – La sépulture à crémation 233, ses différents récipients et un miroir à gauche (cliché : G. Desplanque, Conseil général de l'Aisne).



Fig. 46 – Le contenu de la tombe à crémation 606, en pleine terre (cliché : M. Sévastides, Conseil général de l'Aisne).



Fig. 48 – La sépulture à crémation 913. Les restes du défunt furent déposés dans un coffre contenant un miroir, trois bagues, une coupelle et un stylet en os brûlé. Seuls subsistaient les ferrures et les rivets du coffre (cliché : M. Sévastides, Conseil général de l'Aisne).

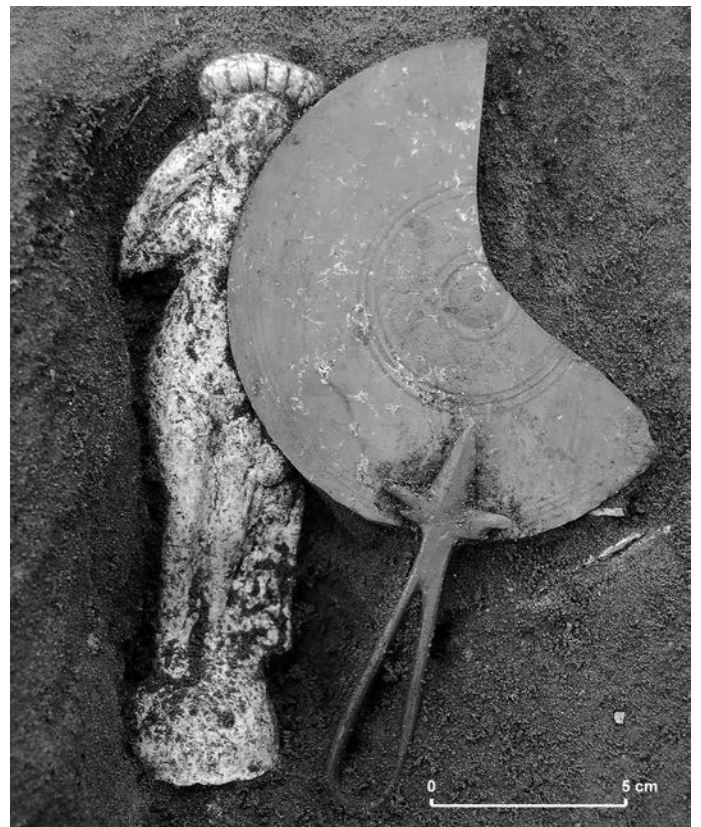


Fig. 49 – Miroir et statuette de Vénus en terre blanche, au sommet du comblement de la sépulture à crémation 553 (cliché : B. Gissingier, Conseil général de l'Aisne).

Les objets évoquant ou contenant de la nourriture sont essentiellement des vases, des cruches, des coupelles, des assiettes et des pots de céramique. On dénombre ainsi 27 tombes ayant livré une à trois céramiques complètes (fig. 46). On dénombre également la présence de six miroirs (fig. 45, 47 à 49) et de 8 tombes ayant livré une à trois monnaies, oboles à Charon qui, selon Juvénal (*Satires*, III, 267), étaient brûlées sur le bûcher avant d'être mêlées aux cendres du défunt. Le dépôt d'une monnaie dans la tombe garantissait au défunt un accueil formalisé dans la tombe (Van Andringa *et al.*, 2013a, p. 918-919). Les éléments en verre mis au jour lors de la fouille sont relativement nombreux mais très fragmentés. On relève plusieurs catégories : les balsamiques ou fioles et autres contenants type gobelet ou vase servant aux rites et aux pratiques,



Fig. 50 – Le reste du mobilier de la sépulture 553 contenant notamment deux balsamaires en verre, un pot et une hache en pierre polie (cliché : M. Sévastides, Conseil général de la Charente-Maritime).

les perles de verre, objets de parure, et les verres fondus, récupérés sur les restes du bûcher après la crémation. Les balsamaires complets ou quasi complets sont peu nombreux. Ainsi, seulement cinq exemplaires ont été mis au jour, dont trois dans des crémations secondaires. Ce chiffre est assez faible au regard du nombre important de structures identifiées sur le site. L'ensemble de ces éléments provient de structures en rapport avec la crémation. Le contexte chronologique est pour tous compris entre la fin du I^{er} s. et le milieu du II^e s. (Isings, 1957). Des exemples similaires ont été découverts dans certaines nécropoles du nord de la Gaule, par exemple à Bavay (Loridant, Deru dir., 2009). Il s'agit vraisemblablement de petites fioles de parfum déposées sur le bûcher pendant la crémation (Scheid, 1984) et retrouvées sous la forme de fragments de verre fondu, mais également déposées sur les restes à la fin de la crémation, d'où la présence de balsamaires non brûlés. D'après J. Scheid, il s'agit d'un rituel d'inversion destiné à marquer le changement de statut du défunt et son passage dans l'au-delà (pour d'autres nécropoles, voir Bel, 2002 ; Blaizot dir., 2009 ; Van Andringa *et al.*, 2013a, p. 916-918).

En ce qui concerne d'autres contenants en verre, aucun ne nous est parvenu complet. Ils n'ont été découverts que dans un état très fragmentaire, souvent en contexte secondaire, sauf

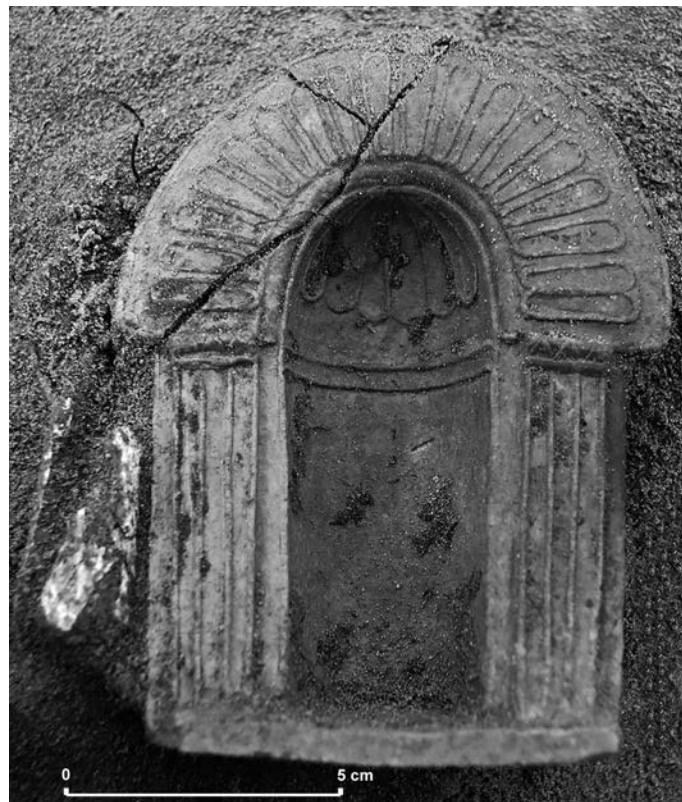


Fig. 51 – Petit ex-voto en forme de temple, décoré de pigments bleu-vert, associés aux esquilles de la sépulture à crémation 651 (cliché : B. Gissingier, Conseil général de l'Aisne).

dans les bûchers. Ceci semble indiquer qu'ils étaient présents lors des libations, au moment des rites liés à l'inhumation mais aussi pendant l'incinération. Ces fragments de petite taille ou ces galettes de verre fondu (la plupart sont issus des tamisages) révèlent un panel riche de couleurs, de décors, que l'on ne peut toutefois qu'évoquer. Ces fragments se retrouvent tant dans les structures liées à l'inhumation qu'à l'incinération, mais c'est surtout dans les niveaux d'épandage et d'utilisation que le plus grand nombre de billes ou de galettes de verre fondu a été découvert. Ces verres fondus constituent une catégorie à part. Mis au jour dans les niveaux contemporains de l'utilisation des bûchers funéraires, ils ont bien sûr été retrouvés dans des structures primaires (fosses de crémation, enclos fossés), mais aussi secondaires (incinérations, fosses de rejets de crémation, épandages). Ceci tend à démontrer que le contenant était brûlé en même temps que le contenu (onguents, parfums). Les perles de verre accompagnant le défunt sont beaucoup plus rares. Un seul exemple en contexte de crémation a été repéré au sein de la sépulture 245. La fouille a livré une seconde perle, dans une autre crémation secondaire.

Les objets en os ne sont pas moins rares sur le site, ce qui semble très curieux. Seuls deux éléments appartenant aux objets liés à la toilette ou à la parure sont recensés en contexte de crémation secondaire, qu'ils aient servi aux pratiques funéraires ou qu'ils aient appartenu aux défunts. Il convient de noter l'absence totale de peignes dans cette partie de la nécropole. Dans la sépulture 757, une perle en os d'un diamètre de 8,5 mm était percée. Une tige en os courbe, ouvragée à son extrémité la plus fine, provient de la sépulture 913 (fig. 48). Il s'agit du manche d'un accessoire de toilette type stylet ou d'une épingle (longueur : 48 mm),

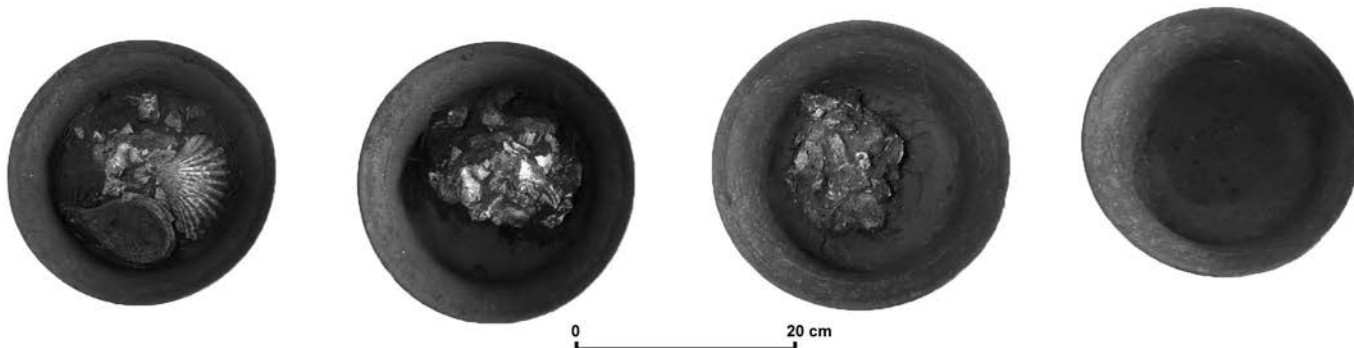


Fig. 52 – Étapes de la fouille de « l'urne » de la sépulture à crémation 535 contenant une coquille Saint-Jacques et une lampe en terre cuite (clichés : N. Robin, Conseil général de l'Aisne ; DAO : B. Gissingier, Conseil général de la Charente-Maritime).

découvert dans un coffret contenant, outre les restes du défunt, divers objets (miroir, bagues...) passés sur le bûcher lors de la crémation. On note par ailleurs un fragment de tige ouvragée de 28 mm de longueur, peut-être le manche d'un accessoire de toilette ou d'une épingle, issu du comblement d'une fosse de rejets de crémation (US 232).

Les objets à fonction apotropaïque sont variés, mais assez rares. Ainsi fut découverte dans la tombe à crémation d'une femme mature une statuette de Vénus anadyomène, accompagnée notamment d'une hache polie, d'un miroir et de deux petits balsamiques en verre (sép. 553, fig. 49 et 50). La statuette, complète, mesure 18,2 cm de hauteur. Elle a été fabriquée en terre blanche, selon des formes et des moules très répandus à travers toute la Gaule aux I^{er} et II^e s. La divinité, portant une coiffure romaine, est nue ; en appui sur sa jambe gauche, elle porte un drap dans la main gauche, qui pend le long du corps, tandis que sa main droite est en contact avec sa joue droite.

La coiffe d'une seconde statuette du même type est issue de l'US 108 (fosse de rejets de crémation), ce qui démontre que ce type de mobilier relativement standardisé pouvait accompagner le défunt au moment de la crémation.

Dans une autre tombe d'adulte dont l'âge et le sexe n'ont pas pu être déterminés (sép. 651), un petit *ex voto* en terre cuite, peint, représentant un petit temple avait été placé avec les (rares) esquilles osseuses du défunt (fig. 51).

Enfin, une autre hache en pierre polie, qui date peut-être du Néolithique, a été découverte en dépôt dans un fossé enclos de bûcher (US 569, SC 3). Il s'agissait peut-être d'objets apotropaïques ou de reliques chères aux défunts.

Les éléments métalliques sont relativement simples et peu diversifiés. Il s'agit généralement de pièces de quincaillerie de menuiserie, représentatives d'un « élément mobilier » indéterminé, parfois associé à un autre type d'objet (des chaussures, illustrées par quelques clous, voire un miroir, une fibule ou une bague). La majorité des artefacts portent les stigmates évidents d'un passage au feu.

Enfin, on note la présence d'os brûlés dans huit tombes appartenant à un autre individu que le défunt. Ces ossements se trouvant dans des sépultures secondaires, il est tout à fait raisonnable de penser que ces individus ont pu être brûlés sur le même emplacement de bûcher. Quelques restes osseux ont subsisté pendant la crémation suivante et ont été prélevés en même temps. C'est un argument supplémentaire en faveur de l'utilisation multiple de certains emplacements de bûchers.

LES FOSSES DE REJETS DE CRÉMATION

Il s'agit de fosses de dimensions, formes et aspects divers, que l'on a rencontrées dans presque toutes les phases d'utilisation du site.

Il n'a que rarement été possible de faire correspondre ces fosses avec des aires de crémation en particulier. Le remontage du mobilier issu de ces structures-dépotoirs avec celui provenant des structures de crémation demanderait un travail et un temps considérables. Ce qui caractérise ces « fosses à cendres », c'est leur contenu, plus que leur forme. Elles ne font pas office de bûcher, mais fonctionnent étroitement avec lui lorsque ce dernier est éteint ou inactif et que le tri s'effectue. Certains restes sont recueillis afin d'être conditionnés (fig. 52), les autres sont enfouis dans des fosses ou, le plus souvent, simplement épandus. On y trouve ainsi en dehors, bien évidemment, des restes d'esquilles osseuses et des sédiments chargés de charbons ou de cendres, de nombreux restes de céramique chauffée, voire brûlée, et plus généralement tout ce qui se trouvait sur le bûcher et qui n'a pas fait l'objet d'une récupération ou n'était pas jugé digne d'intérêt. Le mobilier métallique y est généralement peu abondant et peu diversifié (quincaillerie de menuiserie, clous de chaussure, fibules, bracelet, miroir) et portait des traces évidentes de chauffe. Tous ces éléments sont les témoins d'un passage au bûcher. On relèvera par exemple la fosse 295, attribuée à la phase IV (fig. 53).

Au total, 138 de ces « fosses à cendres » furent observées et identifiées comme telles. Parmi elles, il n'est pas impossible que certaines sépultures secondaires ne présentant pas les traces d'un traitement particulier, y aient été comptabilisées par manque d'éléments discriminants. On pensera par exemple à la fosse 823 (fig. 54), de forme régulière et d'aspect identique aux sépultures à crémation secondaire environnantes, mais ne contenant pas le même type de matériel, bien que ces structures soient datées de la même période (phase IV). En outre, ces « fosses » prennent souvent l'aspect d'accidents du terrain qui auraient piégé ces niveaux charbonneux, sans que ces structures soient, dans ce cas, issues d'un creusement intentionnel.

Elles sont parfois en liaison directe avec les structures de crémation qui les entourent (voir l'inventaire des US consultable en ligne). Mais, la plupart du temps, il n'a pas été possible de rattacher ces structures à une zone de crémation particulière.



Fig. 53 – Coupe de la fosse de rejet de crémation 295 (cliché : B. Gissingier, Conseil général de l'Aisne).

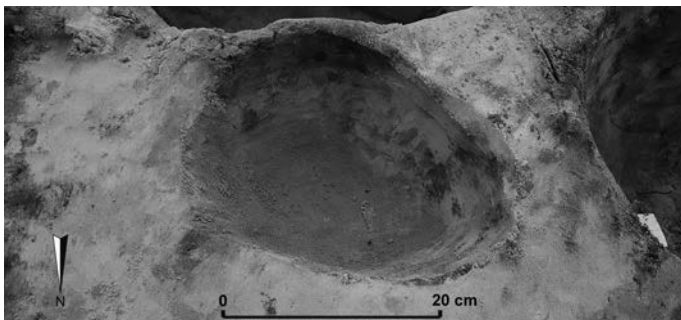


Fig. 54 – La fosse de « rejets de crémation » 823, à côté de la sépulture à crémation 822 (cliché : B. Gissingier, Conseil général de l'Aisne).

Il faut préciser qu'aucune structure repérée sur la fouille n'a pu être identifiée à la structure de cuisson de nourriture qui aurait servi aux repas funéraires. Toutefois, il est envisageable que certaines fosses qualifiées lors de la fouille de « fosses de rejets de crémation », et situées à proximité immédiate du bûcher, aient servi à la cuisson d'aliments, bien qu'il semble difficilement concevable de préparer un repas à même un sol souillé par la mort. De plus, aucun élément, tels les restes d'un animal sacrifié, n'a pu être mis en évidence dans ces structures. Rien, par conséquent, ne permet d'étayer cette hypothèse.

Il convient encore de mentionner la présence de rares fosses identifiées à des fosses à offrandes, en liaison avec des défunts, incinérés ou non. On pense particulièrement à cette fosse très peu profonde contenant une épée (structure 451) et probablement d'autres offrandes périssables, comme par exemple des restes végétaux, bien que le sédiment sableux n'en ait rien conservé. La fosse apparaissait en effet trop grande pour une simple épée.

La présence de restes fauniques plus ou moins bien brûlés au sein de ces unités stratigraphiques atteste de rites de passage et de purification. On mangeait, lors de ces repas rituels de

partage entre le mort, la famille et les dieux, certains mets mentionnés dans les textes comme du porc, du pain, des fèves, des lentilles, de l'orge²² (Van Andringa, Lepetz, 2008). Certains de ces restes ont été identifiés lors de la fouille et sont décrits ci-dessous. Il est difficile de savoir si la vaisselle qui servait à ces repas était laissée sur place, remportée, brisée et/ou déposée sur le bûcher. Aucun « dépôt » de vaisselle n'a été découvert ; seules quatre fosses identifiées comme dépotoirs, attribuables à la phase II, ont été mises au jour (fig. 4), mais ne contenaient pas de céramiques complètes.

DÉPÔTS ET OFFRANDES ALIMENTAIRES

DES DÉPÔTS CARNÉS ET DES RESTES DE REPAS

Les structures ont livré plusieurs milliers de vestiges animaux (os, dents, coquillages). Ces restes ont été isolés à trois moments : lors de la fouille, lors de l'étude des restes humains ou lors du tri du sédiment tamisé. Mis à part les centaines de minuscules esquilles, non comptabilisées, l'ensemble se compose de 4501 os représentant un poids un peu inférieur à 11 kg. La majorité d'entre eux a été brûlée (3 191 restes, soit 71 %). En règle générale, l'attaque par le feu a été importante, a déformé l'os et l'a blanchi (3045 os) ; dans quelques cas, la dégradation est moins poussée et l'os est alors noir et très peu déformé (82 os) ; on rencontre aussi des stades où l'os a juste été en contact rapide ou peu important avec les flammes : la couleur est alors brune (NR = 64) et, dans certains cas, la coloration ne concerne qu'une partie de l'os seulement.

La deuxième catégorie d'os regroupe les vestiges non brûlés (NR = 1310). Le poids moyen d'un os non brûlé déterminé est de 14 g et celui d'un indéterminé de 10 g. L'écart est important

22. Plutarque, *Crassus*, 19.

avec les os brûlés : le poids d'un os déterminé est de 2,7 g et celui d'un indéterminé brûlé n'est que de 0,4 g.

La forte fragmentation et la déformation que la chaleur a entraînées sur les éléments squelettiques ont empêché une grande partie d'entre eux d'être déterminée. Si la distinction avec les os humains a été possible dans la majorité des cas (même s'il reste des incertitudes), la difficulté a résidé dans la reconnaissance de l'espèce animale. Ainsi, seul un peu plus de 15 % (soit 492 os) des vestiges brûlés a été attribué à une espèce ou un genre, laissant 2 699 restes indéterminés. Pour ce qui concerne le matériel non brûlé, le taux de détermination est plus fort (39,2 % pour 513 os), mais il reste faible au regard des taux habituellement constatés sur les sites où la pratique du tamisage n'est pas poussée. Il reste donc ici 797 os sans attribution (soit 60,8 %). Dans certains cas cependant, il est possible de distinguer parmi les indéterminés les os issus d'animaux de forte taille (bœuf, équidés ; NR = 37) de ceux provenant du petit bétail (porc, mouton ; NR = 263).

La liste des taxons est constituée d'espèces domestiques telles que le porc (*Sus scrofa domesticus*), le bœuf (*Bos taurus*), le mouton (*Ovis aries*)²³, le coq domestique (*Gallus gallus*), l'oie – (*Anser anser [forma domesticus ?]*) –, les équidés – probablement essentiellement le cheval (*Equus caballus*) – et le chien (*Canis familiaris*). Les représentants de la faune sauvage sont le lièvre (*Lepus capensis*), l'étourneau (*Sturnus vulgaris*), le grondin pin (*Aspitrigla culculus*)²⁴, la morue (*Gadus morhua*), l'huître (*Ostrea edulis*) et la coquille Saint-Jacques (*Pecten maximus*).

Les os sont issus de divers contextes dont la fonction est pour certains bien définie (sépultures à inhumation, urnes cinéraires, fosses de rejets de cendres, bûchers en fosses), pour d'autres, moins bien comprise (fosses, fossés, épandages). Ils sont pour partie liés au fonctionnement des structures archéologiques, tels ceux découverts aux côtés des inhumés ou ceux mêlés aux os des individus incinérés et mis au jour dans les urnes, les fosses à cendre ou les bûchers ; en revanche, une autre partie est résiduelle (ceux provenant des remblais et des comblements des tombes).

LES DÉPÔTS NON BRÛLÉS ASSOCIÉS AUX TOMBES

Les dépôts associés aux tombes n'ont été rencontrés que dans deux tombes à inhumation et deux tombes à incinération.

La tombe à inhumation 307 (immature inhumé) a livré une poule complète. La taille des os et la présence de dépôt de calcaire relevé dans le fémur attestent bien qu'il s'agit d'une femelle. Toutes les parties anatomiques sont présentes. Un fragment d'humérus de porc a par ailleurs été trouvé dans cette tombe, mais il n'est pas possible de savoir s'il s'agit d'un deuxième dépôt ou d'un os sans lien avec la tombe, amené lors de perturbations ultérieures liées à l'activité de crémation.

La tombe 964 renfermait quant à elle un enfant d'environ 18 mois. Sur son côté gauche étaient déposés les restes d'une jeune poule (fig. 55). Toutes les parties anatomiques sont présentes et l'animal est en connexion. Il est posé sur son côté

droit, vers le défunt, et les postérieurs sont en extension. La présence de la tête, de l'extrémité des ailes et des phalanges postérieures indique que l'oiseau était complet et sans doute non plumé. Sous lui, au niveau des tibio-tarses, trois vertèbres lombaires révèlent l'existence d'un dépôt carné supplémentaire de jeune porc.

L'analyse des autres inhumations d'immatures ne permet pas de savoir si des dépôts ont été associés. La fouille des sépultures a mis au jour des vestiges qui pourraient être des morceaux de viande, mais il demeure un doute sur leur lien avec les pratiques funéraires (un fragment de crâne de porc dans la tombe 182, une côte, un crâne et un talus de porc dans la tombe 627, une ulna de porc dans la tombe 825, un humérus de capriné dans la 1008, un fragment de crâne de porc dans la 1032). D'autres structures livrent des restes dont la faible valeur alimentaire – phalange, dent, calcanéum isolés de porc – ou la nature – vertèbre complète de cheval et d'équidé – permet d'exclure l'hypothèse d'un dépôt volontaire.

La question se pose aussi pour les inhumations de nouveau-nés pour lesquels il a été difficile de déterminer le niveau d'appartenance des os animaux aux couches sépulcrales. En effet, les vestiges fauniques ne sont pas déposés aux côtés du défunt et, dans la majorité des cas, il s'agit de vestiges présents dans le comblement de la fosse. Ainsi, une cinquantaine de restes de porcs, dont certains proviennent de parties consommables (morceaux d'épaules), posent la question de la possible relation entre eux et des pratiques alimentaires menées autour des tombes.

À l'instar des inhumations, les restes animaux déposés dans les tombes à crémation sont rares.

Dans l'environnement de la sépulture 450 (individu dont les os sont très dégradés et dont l'âge précis et le sexe ne sont pas identifiables), du matériel a été prélevé au sein des niveaux supérieurs végétalisés ; les os ont été attribués dans un second temps aux structures qui apparaissaient au-dessous. Le dépôt était donc situé plus haut, probablement dans les parties supérieures du comblement de la fosse. Il s'agit des restes incomplets et dégradés d'une poule. Il n'est pas possible de savoir si l'individu avait été déposé complet, mais l'état des surfaces osseuses laisse penser qu'une bonne partie des os a disparu sous l'effet des agents physico-chimiques du sol.

La sépulture à crémation 606 (adulte) a livré, sous et autour d'une coupelle renversée, le squelette complet (et en grande partie en connexion) d'un étourneau et un os de poisson non brûlé (fig. 46).

LES OS BRÛLÉS

Les ossements animaux brûlés sont de loin les plus nombreux. Ils sont mêlés aux os humains dans les bûchers, dans les urnes cinéraires ou les fosses de rejets des crémations ; on les trouve aussi mêlés au sédiment de comblement des inhumations, des enclos fossoyés ou dans les épandages (tabl. VI). Il ne fait pas de doute que, dans la majorité des cas, les restes proviennent des dépôts carnés mis en place sur le bûcher au moment des funérailles, y compris les vestiges éparpillés dans les niveaux qui proviennent des perturbations liées à l'occupation de la zone, et notamment aux creusements successifs.

23. La distinction entre le mouton et la chèvre n'étant pas toujours possible, les deux espèces sont regroupées ici sous le terme « capriné ».

24. Détermination B. Clavel, CNRS.

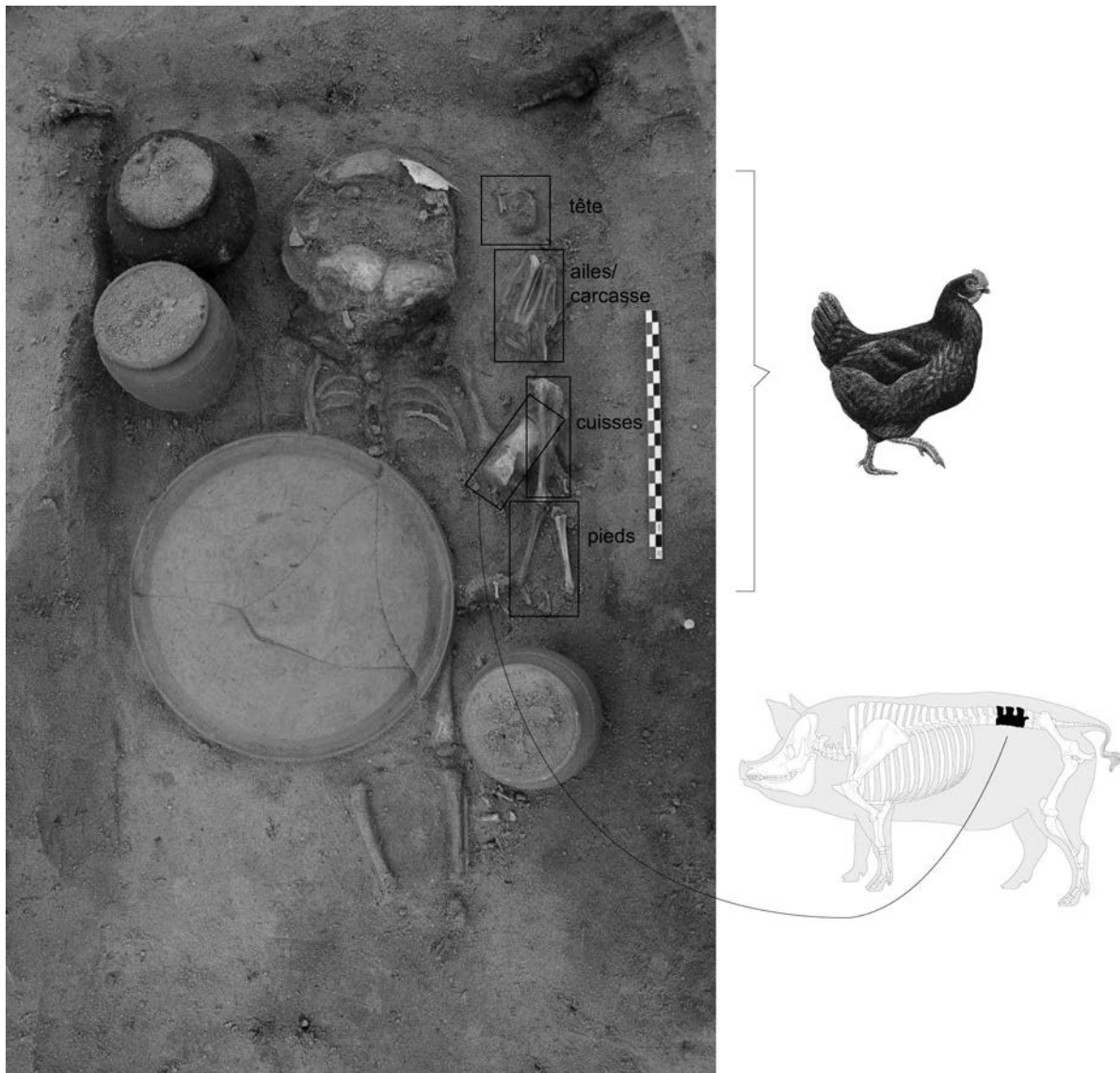


Fig. 55 – Restes animaux de la tombe 964 (cliché et DAO : S. Lepetz, Muséum national d'histoire naturelle).



Fig. 56 – Mandibule de porc calcinée de la tombe 21 (cliché : S. Lepetz, Muséum national d'histoire naturelle).

Les tombes à crémation ont livré 743 restes animaux brûlés (fig. 47). Certaines présentent des particularités qui les distinguent.

Ainsi, dans la tombe 535 (qui contenait les restes d'un humain adulte), un fragment d'oiseau indéterminé, un fragment de dent de porc et deux valves droites de coquille Saint-Jacques ont été rencontrés (fig. 52). La signification de ces vestiges peut être multiple : il peut s'agir d'un dépôt alimentaire, du dépôt d'objets appartenant au défunt ; la forme des coquilles a pu aussi servir de présentoir ou de contenant à divers produits (parfum, encens).

La fouille de la sépulture d'adulte 588 a livré plus de 560 fragments d'os animaux et c'est, de loin, la plus riche du site. Les vestiges sont très fragmentés ; 76 ont pu être déterminés : ils proviennent tous du porc (fig. 56). Il est difficile de déterminer si ces morceaux proviennent d'un seul individu ou de plusieurs, puisqu'il n'existe pas de doublons. De nombreuses parties du corps sont représentées (têtes, colonne vertébrale, côtes, membres antérieurs et postérieurs, pieds), mais seuls cinq fragments de côtes et six de vertèbres ont été relevés ; même s'il s'agit de parties plus fragiles et donc les plus facilement détruites, ce faible effectif pourrait indiquer que le ou les animaux n'ont pas été déposés complets (fig. 57).

Les fosses de rejets de crémation ont quant à elles livré 1 553 vestiges animaux brûlés. Elles sont diversement riches. Certaines n'en renferment que quelques unités, d'autres, plusieurs centaines. L'US 156 a livré une grande quantité d'os (NR = 1404) dont un peu plus de 1 300 n'ont pas pu être déterminés. Le porc est largement majoritaire (NR = 68), le coq domestique se situe en deuxième position (21 os) ; on remarque la présence de deux vertèbres de grondin pin et d'un petit fragment de coxal de bœuf. Pour le porc, toutes les parties

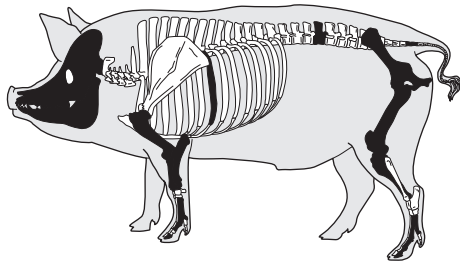


Fig. 57 – Types d'os mis au jour dans la sépulture 588. Les os étudiés ne sont pas complets, il s'agit de fragments ; le rang de la côte et des vertèbres n'est pas respecté ni la latéralité des os (DAO : S. Lepetz, Muséum national d'histoire naturelle).

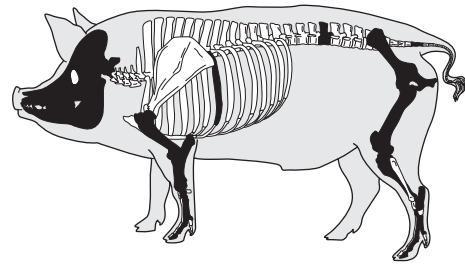


Fig. 58 – Types d'os mis au jour dans l'US 156. Les os étudiés ne sont pas complets, il s'agit de fragments ; le rang de la côte et des vertèbres n'est pas respecté ni la latéralité des os (DAO : S. Lepetz, Muséum national d'histoire naturelle).

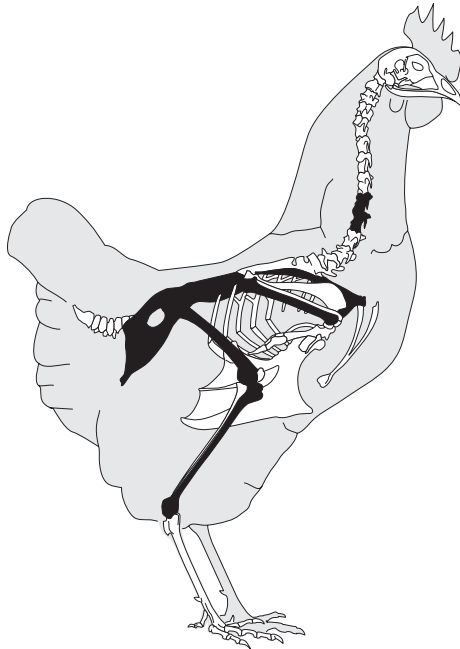


Fig. 59 – Types d'os de poulet mis au jour dans l'US 156. Les os étudiés ne sont pas complets, il s'agit de fragments ; la latéralité des os n'est pas respectée (DAO : S. Lepetz, Muséum national d'histoire naturelle).

anatomiques sont présentes (fig. 58), mais pour le bœuf il existe un net déficit en côtes et en vertèbres, sans doute en partie dû à la fragilité des os et à leur plus forte destruction dans le feu. Ce phénomène n'explique cependant pas tout. En effet, il apparaît que les os ne proviennent pas d'un seul individu, comme l'atteste la présence de trois calcanéums (alors qu'il n'en existe que deux par bête), mais d'au moins deux porcs. Il ne s'agit sans doute pas d'animaux entiers déposés aux côtés du défunt, mais de pièces de viande distinctes. Le membre postérieur est fortement représenté, confirmant ainsi la préférence pour certaines parties de la carcasse.

Une vingtaine d'os de coq domestique brûlés a par ailleurs été découverte. Il semble qu'il n'y ait qu'un individu. Les os sont très déficitaires au regard de leur effectif naturel sur un poulet complet, mais ils sont issus de l'ensemble des parties anatomiques à l'exception des bas de pattes et de la tête (fig. 59). L'absence de tarsométatarse, qui est un os de pieds solide, permet d'envisager que le déficit ne soit pas dû à l'action des flammes mais provient d'une préparation préalable de la pièce de viande.

AU-DELÀ DES CAS PARTICULIERS...

En définitive, le matériel archéozoologique se détermine essentiellement en fonction de son caractère brûlé ou non. Les vestiges des pièces de viande déposées sur le bûcher se trouvent mêlés aux restes humains dans l'urne ou les fosses de rejets de crémation, mais une autre partie est présente dans les sédiments de comblement des structures ; ces restes ont été éparpillés à la suite des remaniements et des creusements successifs de la zone. Il en découle finalement des concentrations qui dépendent des conditions de conservation des structures archéologiques et du matériel qui leur est associé, ainsi que des effectifs liés à la taille de ces structures. Mais ce qui ressort de l'analyse de ces restes, c'est une grande homogénéité. Parmi les os animaux, le porc est largement majoritaire (416 os représentant près de 85 % des restes), quelle que soit la structure d'origine (fig. 60 et tabl. VII). C'est sans nul doute l'animal le plus impliqué dans les rituels funéraires sur ce site. Les autres espèces se situent loin derrière, puisque le coq pointe à moins de 7 %, devant les caprinés à moins de 2 %. Il y a bien un peu de coquillage, de poisson, d'oie et de lièvre ici et là, mais l'implication de ces taxons est insignifiante.

Le choix des pièces anatomiques est un critère difficile à apprécier dans la mesure où elles ne réagissent pas de la même manière à la chaleur vive. Ainsi, les éléments de tête sont bien représentés ainsi que les membres et les pieds. Le déficit s'observe sur les côtes et les vertèbres qui, malgré les réserves d'ordre taphonomique, sont sans doute moins souvent déposées sur le bûcher que les autres segments (fig. 61).

L'image est donc celle de gestes peu diversifiés consistant à déposer une pièce de viande de porc, plutôt choisie parmi les parties consommées habituellement et qui sont caractéristiques de l'animal : pieds, tête, membre. Cette habitude révèle la volonté de rendre hommage au mort en partageant un dernier repas avec lui et en y faisant participer les divinités. Il s'agit d'accompagner le changement de statut du défunt (Lepetz, Van Andringa, 2004). En outre, ces repas peuvent être pris par les vivants autour du bûcher ou autour de la tombe, et c'est ce que peuvent révéler les os non brûlés récoltés dans les niveaux environnants ou dans les structures associées.

En réalité, le lien entre les os animaux non brûlés et les pratiques funéraires est difficile à établir, si l'on excepte le dépôt de poules dans les tombes qui demeure un geste exceptionnel dans le cas de Soissons. Le fait que la majorité des individus soient des nouveau-nés ou des immatures peut expliquer ce phénomène, encore faudrait-il en définir la signification. Dans

Tabl. VI (ci-dessous et ci-contre) – Distribution spécifique des ossements fauniques brûlés (en nombre de restes) en fonction des trois types de structures principales dont ils proviennent (S. Lepetz, Muséum national d'histoire naturelle).

		PORC														Coq (et cf. coq)	Oie	Bœuf	Capriné	Équidé	Chien	Coquille Saint-Jacques	Poisson	Indéterminés					
		mandibule	dent	crâne	atlas	vertèbre	côte	humérus	radius	ulna	coxal	fémur	patella	tibia	300	carpe	tarse	métapode	phalanges et sésamoïde	os longs									
Urnes cinéraires																													
21		1		1																									21
233	adulte	1				1		1																					10
309																													1
337	adulte		1																										8
341	12-15 ans																												16
390	3-4 ans																												1
443	adulte																												1
588	adulte	2	10	11	2	4	7	3	2	5	3	4	2	2			1	4	2	12									491
601	10-15 ans							2																					
535	adulte		1																			1					15		
618	12-18 ans																												1
634																													3
660	adulte																												
667	10-15 ans																												1
698	adulte																												3
719	adulte			1																									
749	adulte et périnatal																												3
750	adulte			1						1																			3
822	adulte	2	1																			1							30
857	adulte		1																										20
974	3-4 ans			1																									1
152-04	adulte et 1-4 ans															1	1												1

le cas des incinérations, il semble que « l'offrande » alimentaire sur le bûcher soit préférée à celle déposée dans la tombe.

Restent alors ces 1 300 os non brûlés, présents dans le comblement des structures ou les épandages. Nulle part n'ont pu être mis en évidence des rejets directs, des reliefs concentrés de repas ; il s'agit plutôt d'os dispersés, épandus par les utilisations multiples de la zone. On doit donc s'interroger sur la possibilité d'y reconnaître des repas, en l'occurrence des repas pris par les vivants sur les lieux lors des funérailles.

L'analyse du spectre faunique révèle une nette différence avec les os non brûlés (fig. 62). Le porc n'a pas la même importance puisque ses os ne représentent « que » 52,4 %. Le bœuf et les caprinés sont plus fréquents (13,8 % et 16,2 %). L'analyse de la répartition anatomique des suidés révèle une situation proche de celle observée pour les os brûlés : des éléments de têtes, de membres et de pieds majoritaires. Aucun choix ne peut donc réellement être mis en évidence.

Reste enfin le cas des équidés dont une petite cinquantaine d'os a été mise au jour. Quelques-uns sont brûlés. C'est ainsi le cas d'une phalange II d'équidé de la structure de crémation 20 (US 678, fig. 63). La pièce n'est pas calcinée mais noircie ; ou un carpe dans la structure de crémation 32 (US 237). La faible valeur alimentaire de ces pièces permet de s'interroger sur la signification de leur présence. Visiblement, les flammes n'ont que

très partiellement touché la phalange et la chaleur n'a pas été vive. On est alors plutôt amené à envisager un reste présent à proximité du bûcher et qui, par hasard, a été mêlé au bois en train de brûler ou aux cendres chaudes. On peut d'ailleurs rapprocher ces vestiges d'une cervicale de chien chauffée trouvée dans l'US 555.

Pour ce qui concerne les os non brûlés, il peut être surprenant d'observer que les équidés représentent près de 9 % des restes (le chien environ 2 %). Ces valeurs peuvent paraître faibles mais le taux d'os de chevaux est rarement supérieur à 1 % dans les contextes urbains ; le cheval n'étant habituellement pas consommé à cette époque.

Les nécropoles étant situées à l'extérieur des villes et souvent à proximité des voies, les activités qui s'y déroulaient rencontraient celles relatives à l'évacuation des déchets de la ville hors les murs (Lepetz *et al.*, 2010). Si le *stercus* et les poubelles peuvent pour partie servir d'engrais dans les champs, les cadavres d'animaux morts naturellement, eux, ne le peuvent pas. Ils sont évacués suffisamment loin des habitations pour ne pas créer de gêne mais, dans tous les cas, à des distances modérées. Ces lieux ne sont donc pas éloignés des voies et donc des quartiers funéraires. C'est ainsi qu'au gré de la décomposition des animaux, des remaniements des zones suburbaines, les os de chevaux sont éparpillés et peuvent se trouver mêlés aux os humains, aux bûchers, aux résidus de bûcher ou aux restes de repas pris autour des tombes.

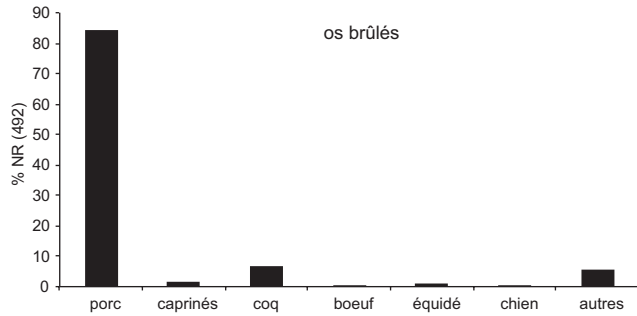


Fig. 60 – Répartition taxinomique des os brûlés sur l'ensemble du site (DAO : S. Lepetz, Muséum national d'histoire naturelle).

Tabl. VII – Distribution taxinomique des ossements fauniques brûlés et non brûlés (en nombre de restes) pour la totalité des structures du site (S. Lepetz, Muséum national d'histoire naturelle).

Nombre de restes (NR)	brûlés		non brûlés	
	brûlés	%	non brûlés	%
Porc	416	84,2	259	50,5
Bœuf	2	0,4	80	15,6
Caprinés	9	1,8	63	12,3
Mouton			5	1,0
Coq	32	6,5	24	4,7
Oie	2	0,4	3	0,6
Équidé	5	1,0	43	8,4
Carnivore indéterminé			1	0,2
Chien	1	0,2	8	1,6
Lièvre	2	0,4	2	0,4
Oiseau indéterminé	3	0,6	11	2,1
Oiseau sauvage			1	0,2
Grondin pin	2	0,4		
Cabillaud			1	0,2
Poisson	2	0,4	1	0,2
Coquille Saint-Jacques	15	3,0		
Huître			2	0,4
Bivalve marin	3	0,6	1	0,2
Amphibien			8	1,6
Total déterminés	494	15,5	513	39,2

de la « perforation » de sépultures à inhumation par des dépôts secondaires d'incinération.

La densité en restes est généralement faible, de l'ordre de un reste par litre brut prélevé, et on note l'absence de concentrations dans les tombes. La conservation des restes est par ailleurs assez bonne, même si la part des *cerealia* indéterminées et des fragments de matière organique est relativement importante : 80 fragments de céréales et 383 fragments de matière carbonisée amorphe pour les 1 096 restes décomptés, soit des proportions relatives de 8 % et 35 % de l'ensemble.

La liste des taxons inclut 31 plantes, sans compter des fragments de pain/galette et de chair de fruit non déterminable. 17 espèces ou groupes d'espèces correspondent à des plantes alimentaires susceptibles d'avoir fait l'objet d'un dépôt volontaire sur le bûcher.

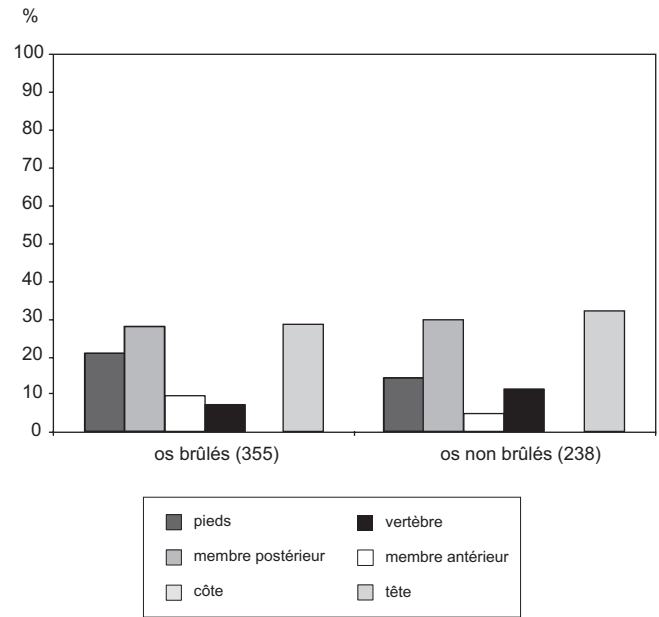


Fig. 61 – Répartition anatomique des os de porc brûlés et non brûlés sur l'ensemble du site (DAO : S. Lepetz, Muséum national d'histoire naturelle).

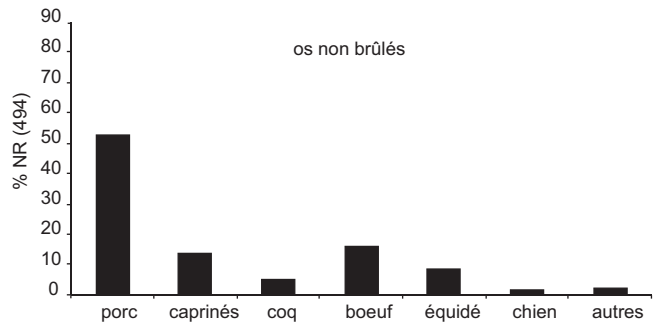


Fig. 62 – Répartition taxinomique des os non brûlés sur l'ensemble du site (DAO : S. Lepetz, Muséum national d'histoire naturelle).



Fig. 63 – Phalange II d'équidé en partie carbonisée (US 678) (cliché : S. Lepetz, Muséum national d'histoire naturelle).

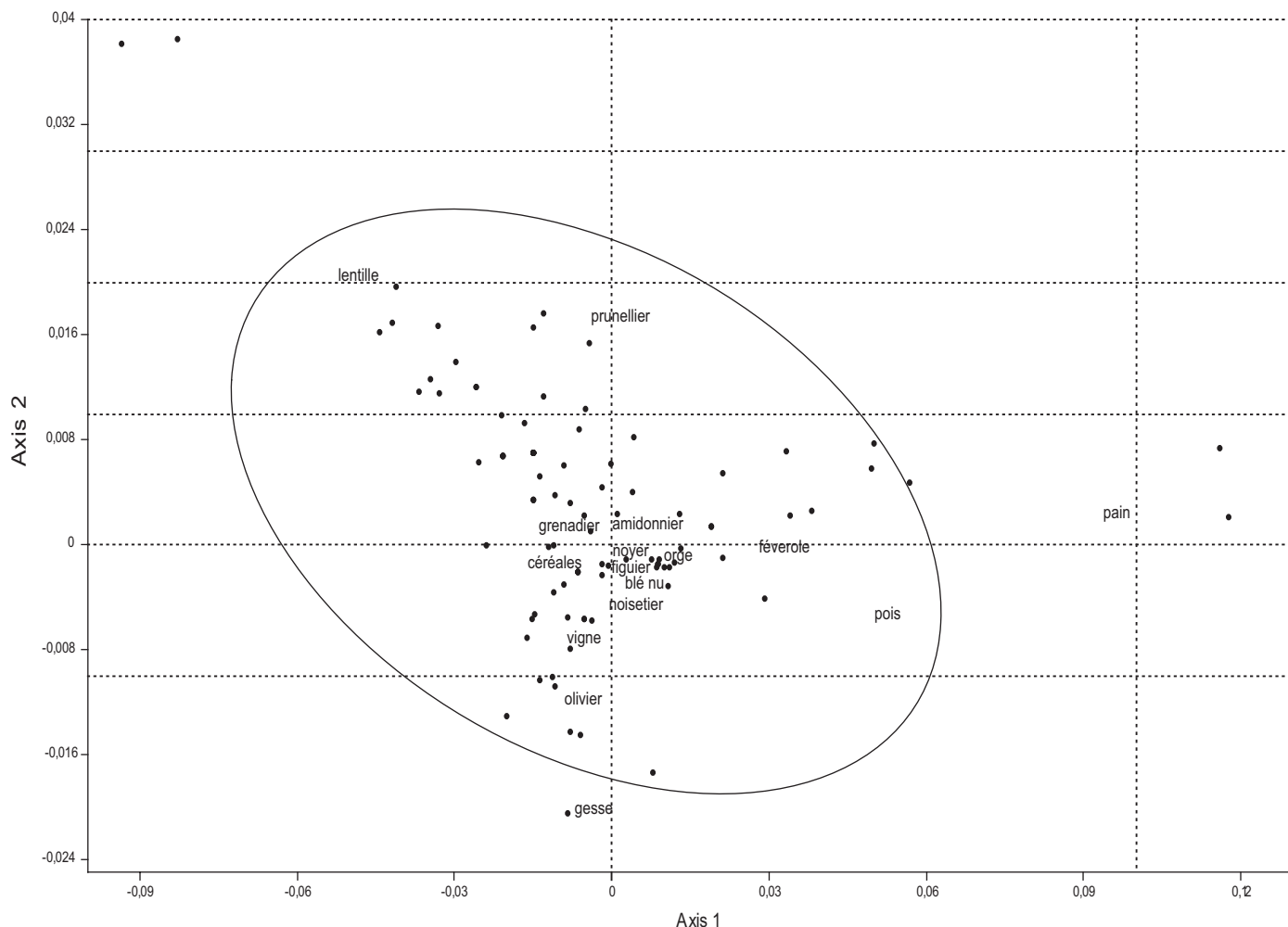


Fig. 64 – Analyse factorielle des correspondances réalisées sur 110 contextes et 17 taxons montrant une répartition des ensembles en fonction de leur contenu en légumineuses, fragments de pain/galette ou fruitiers. La cohérence des dépôts peut être observée (DAO : V. Zech-Matterne, Muséum national d'histoire naturelle).

LES DENRÉES COURANTES : PAIN ET LÉGUMES SECS

Les légumineuses représentent la catégorie la mieux représentée en nombre de restes, avec 330 spécimens pour 611 restes « alimentaires », soit 54 % de l'ensemble. Parmi les légumineuses, la lentille domine largement, avec 246 restes sur 330, soit 74 % du total de reste des légumineuses.

Cette représentation particulière de la lentille au sein des résidus de crémation a également été observée dans d'autres sites septentrionaux, comme celui de Saint-Mémmie dans la Marne, dont le matériel carpologique a été étudié par Julian Wiethold, ou ceux d'Arcis-sur-Aube dans l'Aube, et du Plessis-Brion dans l'Oise, analysés par Véronique Zech-Matterne. Les résultats les plus complets proviennent à ce jour de Faulquemont en Moselle, où de nombreuses espèces d'importation ont été découvertes (Preiss *et al.*, 2005). Malheureusement, le nombre de sites à vocation funéraire ayant fait l'objet d'une étude carpologique est encore trop restreint pour que l'on puisse établir des tendances régionales qui aient un sens. Sur les 37 sites funéraires étudiés pour la France, seuls 4 sont localisés en France septentrionale (Marinval, 1993 ; Pradat, 1994 ; Bouby, Marinval, 2004). L'heure est encore à la collecte des données et il faudra rassembler des effectifs beaucoup plus nombreux pour disposer d'une véritable assise de réflexion.

Avec 178 fragments, les restes de « pain » forment la seconde catégorie « végétale » la plus riche, mais il faut tempérer ce résultat, étant donné le calibre moyen des restes qui ne dépasse pas 4-5 mm. Une importante fragmentation pourrait être à l'origine de cette abondance factice.

Une analyse factorielle des correspondances (AFC), réalisée sur l'ensemble des contextes positifs bien attribués (N = 110) et sur 17 taxons, montre que la distribution des échantillons forme un nuage très cohérent dont la répartition est influencée par la lentille, les fruitiers (raisin et olive) et les restes de pain. Les plantes rares, dont il n'existe qu'une ou deux mentions sur le site (orge, blés, noix, noisette, grenadier, figuier) se regroupent au centre du nuage (fig. 64).

Si les dépôts carpologiques varient dans leur composition, ces variations tiennent davantage aux hasards de la conservation des restes qu'à des différenciations volontairement très marquées dans leur composition originelle.

LES FRUITIERS RARES

La part des fruits charnus est très modeste comparée à celle des autres denrées, mais il faut souligner la présence de plantes rares, importées, au sein du matériel. Un seul pépin de grenade



Fig. 65 – Pépin carbonisé de grenade (*Punica granatum*) provenant de l'US 358 (bûcher). Longueur du spécimen : 4,2 mm (cliché : V. Zech-Matterne, Muséum national d'histoire naturelle).

(*Punica granatum*) mérite une mention particulière, car il représente la seconde occurrence de la plante en France septentrionale (longueur du spécimen : 4,2 mm) avec les nombreux exemplaires de graines découverts dans les niveaux humides du port antique de Reims (Pagnoux et Zech-Matterne, étude carpologique en cours). Il est issu d'un bûcher en fosse (US 358, SC 33, fig. 65).

Il en va de même pour l'olive, dont les attestations restent très rares, souvent limitées à quelques exemplaires, en partie liés à des contextes religieux. La présence d'un noyau d'olive est signalée par J. Wiethold au Mont Beuvray, dans le contexte augustéen de la pâture du Couvent (Wiethold, 1995). Un seul noyau imbibé a été découvert place de la Libération à Troyes dans un fond de puits daté des années quarante à 85 apr. J.-C. Douze tombes du cimetière de Kelsborn/Almert à Faulquemont en Moselle ont livré des noyaux d'olive, mais ceux-ci représentent moins de 1 % des 7 291 restes identifiés (Preiss *et al.*, 2005).

La dernière espèce remarquable est la figue. Le figuier est indigène dans le sud de la Gaule, où l'espèce ne devient commune en milieu rural qu'à partir de l'époque romaine (Zech-Matterne *et al.*, 2009). La fructification du figuier résulte d'une double fécondation, complexe, dont l'acteur – une petite guêpe du genre *Blastophagus* – est inféodé à la région méditerranéenne. Toutefois, des individus parthénocarpiques adviennent spontanément en faible proportion dans la nature, et la fructification intervient alors sans l'étape de la fécondation croisée. C'est la culture de ces individus qui aurait pu être développée dans les zones les plus septentrionales de l'Empire (Dickson, Dickson, 1996). À défaut, les fruits voyagent facilement une fois secs et font d'ailleurs l'objet d'un conditionnement céramique spécifique. Dans le monde méditerranéen, les figues peuvent être considérées comme des denrées alimentaires de base. Les découvertes carpologiques d'akènes et de sycones dans les sites du nord de la France, et plus largement dans toute l'Europe du nord-ouest, témoignent d'importations très précoces et relativement fréquentes. À ce titre, il ne faut probablement pas considérer les figues comme des produits de luxe, même si elles font l'objet d'un commerce à longue distance (Bakels, Jacomet, 2003).

Contrairement à celle du figuier, la présence de l'olivier et du grenadier peut être considérée comme « luxueuse », car beaucoup plus rare et généralement associée à des sépultures riches ou à des habitats remarquables : mausolée à Faulquemont, quartiers résidentiels de villes ou d'*oppida* à Bibracte, Arras et Reims. Pour Soissons, ces trouvailles laissent entrevoir la richesse de certaines offrandes, qui semble contraster avec l'aspect parfois fruste des structures dont ces restes ont été extraits.

LES AUTRES FRUITS

Les mentions de pépins de raisin en France septentrionale se multiplient avec la période romaine, mais elles restent très circonscrites aux contextes urbains. Vingt-trois sites ont livré de tels restes, mais seulement six correspondent à des établissements ruraux, dont trois peuvent être considérés de rang supérieur à la moyenne. Le nombre total de pépins recueillis équivalait à 3 896 individus, ce qui est totalement dérisoire en regard des milliers de restes découverts dans les installations vinicoles de la province de Narbonnaise (Bouby *et al.*, 2005-2006) ou en Moselle allemande (Koenig, 2003). En dépit de ces faibles effectifs, la vigne demeure le fruitier le plus fréquemment mentionné dans les sites urbains du nord de la Gaule. L'offrande de grappes de raisin en contexte funéraire est bien documentée et sa présence à Soissons apparaît somme toute naturelle. Le noyer représente un second exemple de fruitier très commun dans les dépôts de crémation en Gaule comme en Italie.

Par rapport aux types de dépôts pratiqués dans d'autres contextes funéraires des provinces romaines septentrionales (Petrucci-Bavaud, Jacomet, 1997), on observe ici une faible représentation des fruits charnus, qui sont généralement beaucoup plus abondants, et une absence de la datte et du pin pignon, deux composantes récurrentes en contexte funéraire et sacré. Dans le cimetière de Soissons, ces absences semblent réelles étant donné le nombre élevé de contextes étudiés et la grande cohérence observée dans les assemblages.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE UTILISÉ DANS LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

La céramique découverte lors de la fouille se présente en grande quantité. Ce mobilier issu de la fouille peut-être divisé en deux groupes : le premier est composé des dépôts primaires déposés sur le bûcher avec le défunt ou utilisés par la famille pour les rites ou repas funéraires. Le matériel présente en général des traces de son passage au feu : éclatement, vitrification, noircissement, ternissement des vernis, réoxydation partielle ou totale, ou réduction partielle ou totale, à différents degrés selon l'emplacement sur le bûcher et selon l'intensité de la crémation. Ces céramiques jonchaient le sol de la nécropole et se sont retrouvées mélangées dans le comblement d'une grande partie des tombes, dans les fosses à cendre, dans les niveaux d'accumulation, dans toutes les structures.

Le second groupe est représenté par les dépôts secondaires, placés dans les tombes aux côtés du défunt, inhumé ou brûlé, et contenant sans doute fréquemment des dépôts alimentaires, floraux, végétaux. L'étude de ces tombes a rencontré une difficulté majeure dans la pauvreté de son mobilier céramique d'accompagnement des défunts, à l'opposé de la profusion de la céramique dans le reste du site funéraire. Seul 35 % des tombes contenaient du mobilier et, sur ce pourcentage déjà faible, la moitié ne consistait qu'en un seul pot. Cette difficulté a grandement limité les possibilités d'affinage de la datation par l'étude de la céramique, et la perception d'éventuelles phases chronologiques au-delà des seuls éléments stratigraphiques, et n'a pas non plus permis de

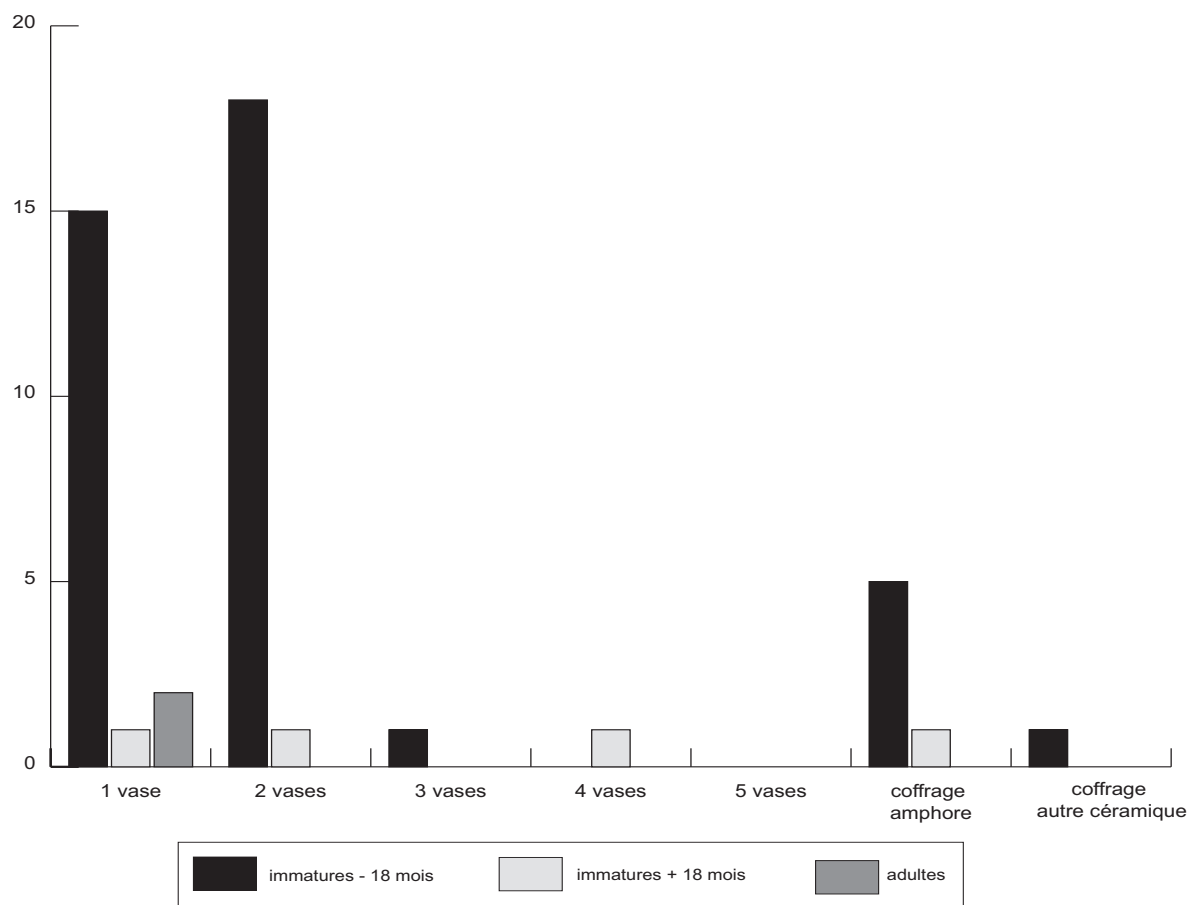


Fig. 66 – Répartition du nombre de vases par classe d'âge dans les inhumations (DAO : A. Corsiez, Res Fabrum).

faire une sériation par permutation matricielle. Une fourchette chronologique d'utilisation des vases plus ou moins large a néanmoins pu être établie et parfois raccourcie grâce à la présence des dépôts primaires piégés dans le comblement. En ce qui concerne les vases, ils étaient de qualité moyenne, pour moitié bien conservés, pour le reste totalement fragmentés²⁵ et mélangés aux dépôts primaires. Au total, 30950 tessons pour 2 426 individus ont été comptabilisés, ce qui représente environ 50 % de la céramique prélevée sur le site (plus de 60 000 tessons dénombrés).

Sur les 256 sépultures identifiées sûrement, seules 102 ont livré de la céramique en dépôt servant d'urne ou de contenant, soit environ 40 % du total des tombes. Différents types de sépultures, répartis entre inhumations et incinérations, ont pu être observés.

25. Beaucoup d'exemplaires étaient entièrement cassés, sous l'effet d'une pression des sédiments (le substrat sableux très meuble a favorisé cette action) ou de l'activité humaine au cours du temps. Un certain nombre de ces vases cassés n'a pu être recollé en raison d'une trop grande fragmentation ou de l'absence de certitude quant à l'attribution à un dépôt primaire ou à des mélanges liés aux perturbations causées par le creusement de structures de crémation.

LA CÉRAMIQUE DANS LES INHUMATIONS

Sur les 186 tombes à inhumation découvertes, seules 38 contenaient des vases en céramique en dépôt secondaire, au nombre de 49 individus. La majorité de ces inhumations est composée de bébés. Quatre immatures ainsi que deux adultes ont été inhumés avec des offrandes déposées dans des contenants céramiques.

À deux reprises, un pot à cuire a fait office de cercueil, pour un fœtus et pour un bébé qui semble prématuré. Un nourrisson a été enterré dans deux pots couchés joints par l'embouchure et recouverts par une amphore.

Sept corps étaient recouverts par des amphores quasi entières, ou en morceaux, faisant office de contenant (fig. 14). Cette pratique est bien attestée pour le Bas-Empire dans le sud de la Gaule (Blaizot dir., 2009, p. 71-76) et semble peu fréquente au Haut-Empire, encore moins dans le nord de la Gaule. Cette constatation souffre cependant du manque de découvertes de nécropoles à inhumations infantiles, ce qui interdit toute généralisation.

La figure 66 montre la répartition du nombre de vases par classe d'âge des inhumés. Elle illustre dans un premier temps la supériorité des inhumations de très jeunes enfants par rapport aux autres classes d'âge, mais témoigne également de la pauvreté

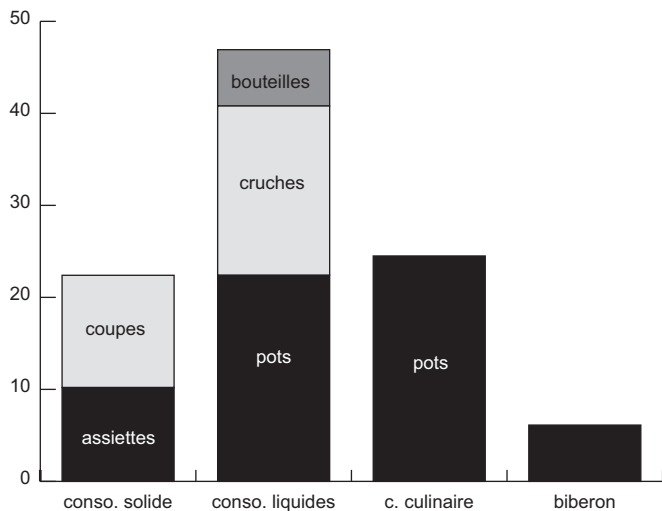


Fig. 67 – Répartition des offrandes secondaires céramiques des inhumations au sein des groupes fonctionnels, exprimée en pourcentage des individus identifiés typologiquement (DAO : A. Corsiez, Res Fabrum).

des dépôts. Le groupe des tombes contenant deux vases est le plus abondant, directement suivi par celui du vase unique.

Les vases ont été classés par groupes fonctionnels²⁶, selon l'exemple de la publication *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité* (Blaizot dir., 2009), et de l'étude de la nécropole de Septfontaines (Polfer, 1996 et 2001) : vases de consommation solide²⁷, vase de consommation liquide²⁸, vases culinaires²⁹, biberons³⁰. L'analyse des quantités d'individus selon ces groupes sur l'ensemble des inhumations a permis de réaliser la figure 67, qui montre que les vases de consommation des liquides sont nettement majoritaires comparés aux trois autres groupes fonctionnels. Parmi eux dominent les pots à boire, puis les cruches. Trois bouteilles, dont deux miniatures, sont également rattachées à ce groupe. Les assiettes et les coupes du groupe de consommation des aliments solides apparaissent en quantité équilibrée. Les céramiques culinaires ne sont représentées que par des pots dont le pot à col concave en céramique rugueuse sombre Aisne P1³¹ (iso 16, fig. 68) est le plus abondant (10 individus sur 12). Les figures 68 et 69 fournissent un aperçu synthétique des céramiques présentes dans ces tombes à inhumation. Il a également été possible d'observer des cassures volontaires sur quatre vases. Un certain nombre de vases parmi les trois grands groupes fonctionnels adoptent des proportions miniatures. Les biberons sont proportionnellement sous-représentés, au regard du nombre important de sépultures de très jeunes enfants.

26. Les types ont été classés dans l'un ou l'autre groupe en fonction de l'usage principal qui leur est communément attribué. S'ils ont pu être utilisés pour d'autres fonctions, nous ne pouvons en tenir compte dans nos statistiques générales afin de ne pas perdre en clarté.

27. Catégories TS, TN, TR, DR : assiettes (A), coupes (C), bols (B).

28. Catégories TN, TR, FRB, CC : cruches (Cr), pot à boire/gobelets (P), bouteilles (BT).

29. Catégorie : RUB : pots à cuire (P).

30. Catégorie : DR.

31. La typologie Aisne est élaborée dans le cadre des rapports de fouilles du Pôle archéologique du département de l'Aisne ; une partie de cette typologie est publiée dans Gissingier, Corsiez, 2011.

Les amphores qui ont servi de contenants, placées sur ou sous les corps, sont réparties de la façon suivante : trois Dressel 2-4 de Taraconnaise³², un bord de Dressel 7-11 de Bétique région de Cadix, plusieurs fragments de panse de Dressel 20 de Bétique, plus précisément de la région du Guadalquivir.

LA CÉRAMIQUE DANS LES PRATIQUES DE LA CRÉMATION

Sur les 70 tombes à crémation identifiées, 43 contenaient des vases en céramique. Ces tombes renfermaient les ossements d'immaturs ou d'adultes incinérés. Ces ossements brûlés ont souvent été déposés en pleine terre, en contenant périssable, en coffre ou en urne céramique.

La figure 70 montre que les dépôts céramiques au sein des tombes d'adultes, dominant, logiquement, avec une part égale entre les sépultures contenant un et deux vases. Le classement par groupe fonctionnel nous montre que les céramiques de consommation des liquides sont encore les plus abondantes, mais leur proportion a légèrement diminué au profit des vases de consommation des solides qui sont passés de 22 % à 29 % (fig. 71). Les cruches sont plus nombreuses que les pots et les coupes, bien plus encore que les assiettes. La proportion de céramique culinaire a légèrement augmenté, mais se retrouve au troisième plan. Elle est toujours principalement composée de pots à col concave en céramique rugueuse sombre Aisne P1. Les amphores sont mentionnées dans le graphique car deux cols ont servi d'urne funéraire et un troisième de couvercle pour une urne. L'un de ces bords d'amphores est de type Dressel 7-11 (Bétique, région de Cadix), les autres proviennent de Champagne³³. Un seul biberon en céramique dorée a été découvert, dans la tombe d'un enfant dont l'âge n'a pu être déterminé avec précision.

Vingt urnes funéraires à crémation ont été répertoriées parmi les tombes identifiées. Il faut relever la nette supériorité du pot à cuire à col concave Aisne P1 en céramique rugueuse sombre dans le choix des urnes (8 individus). Ce choix typologique préférentiel a cours dans de nombreuses nécropoles antiques (Blaizot dir., 2009, p.196). Concernant les autres urnes, le col d'une cruche a été cassé pour permettre l'introduction des ossements, une autre ne subsistait que par son seul fond. Deux urnes étaient constituées de cols d'amphores, réutilisés après leur « sabrage » : s'agissait-il des emballages vides abandonnés sur le site lors de précédentes funérailles ou utilisés lors des propres funérailles des défunts dans la tombe desquels elles étaient déposées ? Deux pots différents en *terra nigra* ont également fait office d'urne ainsi qu'un pot de type Besançon et un autre en céramique rugueuse dorée. Nous notons aussi l'utilisation originale d'un bol en terre sigillée Drag. 29b. Aucun schéma privilégié autre que le dépôt d' Aisne P1 n'apparaît pour ces urnes qui semblent avoir été choisies à la « fortune du pot »,

32. Un bord jusqu'au 1^{er} tiers de la panse ; un fond avec la panse conservée jusqu'aux 2/3 de la hauteur ; un col avec anse jusqu'à l'épaulement.

33. En général, les amphores champenoises sont classées dans les cruches car leurs tessons de panses ne se distinguent pas des cruches de plus petit gabarit. Il s'agit de cruches à deux anses mais la taille imposante de nos spécimens nous incite à les classer dans le groupe fonctionnel des amphores.

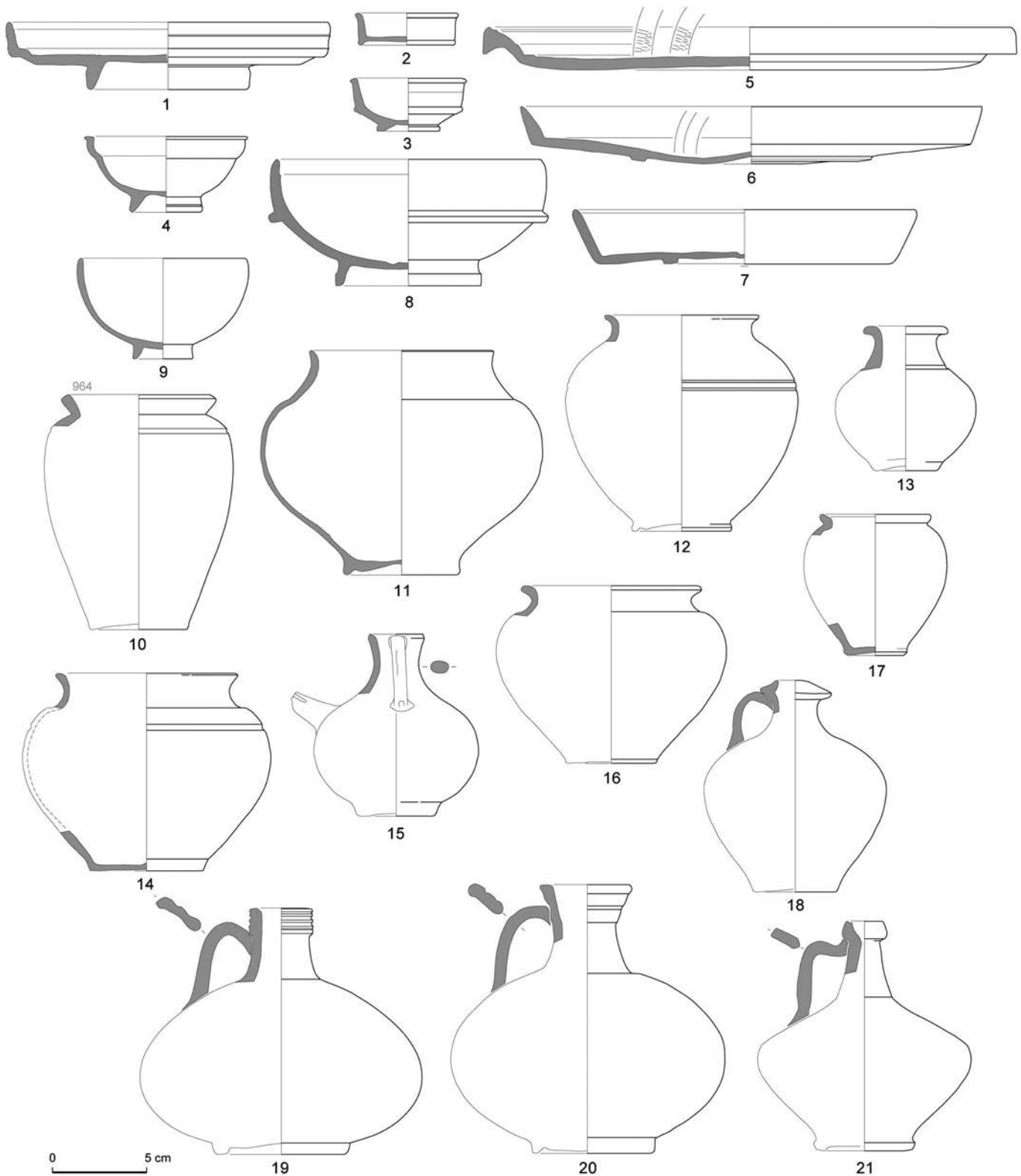


Fig. 68 – Planche synthétique des types de céramique les plus représentatifs des tombes à inhumation (dessins et DAO : J. Sigoirt et P. Masson, *Res Fabrum*).

si l'on peut dire, et qui sont toutes différentes. Cependant, leur usage s'inscrit dans la tradition gallo-romaine en vigueur en Gaule³⁴.

Aucun couvercle véritable n'a été retrouvé. Ce sont toujours des céramiques détournées de leur usage premier, au nombre de cinq, qui ont été utilisées comme couvercle, soit une coupe, une assiette, un pot, mais aussi un couvercle double exceptionnel

34. La publication *Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité* (Blaizot dir., 2009, p. 196-199) détaille les différents types

d'urnes utilisés dans les nécropoles de Gaule du Sud et du Centre. Les constatations des auteurs sont semblables aux nôtres.

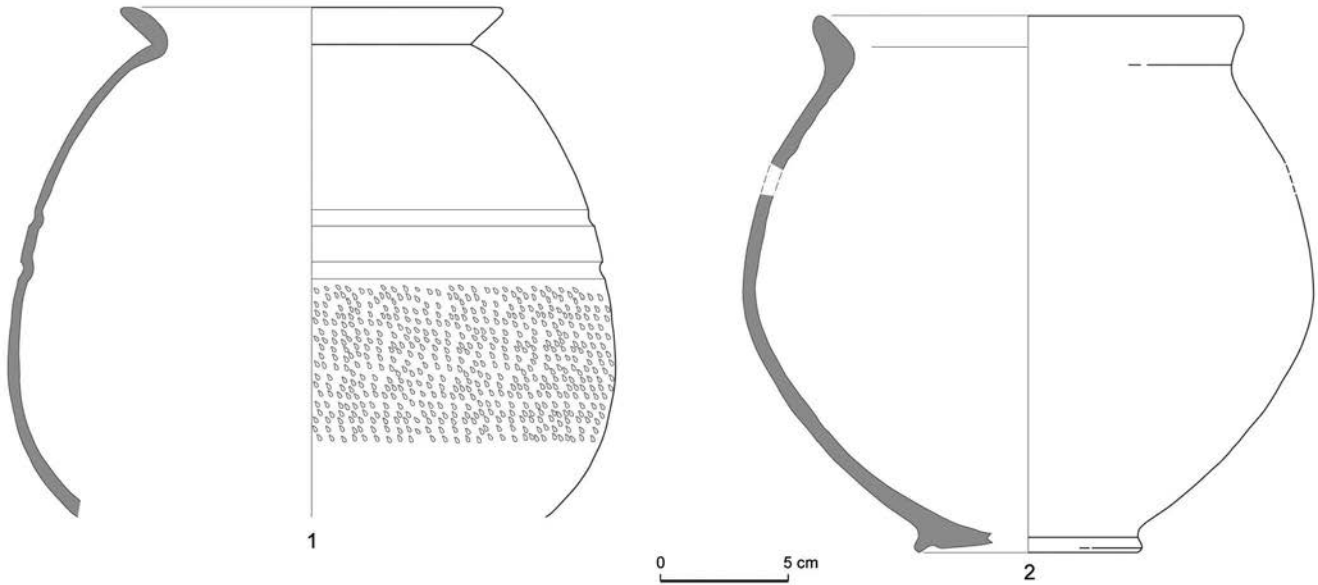


Fig. 69 – Planche synthétique des types de céramique les plus représentatifs des tombes à inhumation (dessins et DAO : J. Sigoirt et P. Masson, Res Fabrum).

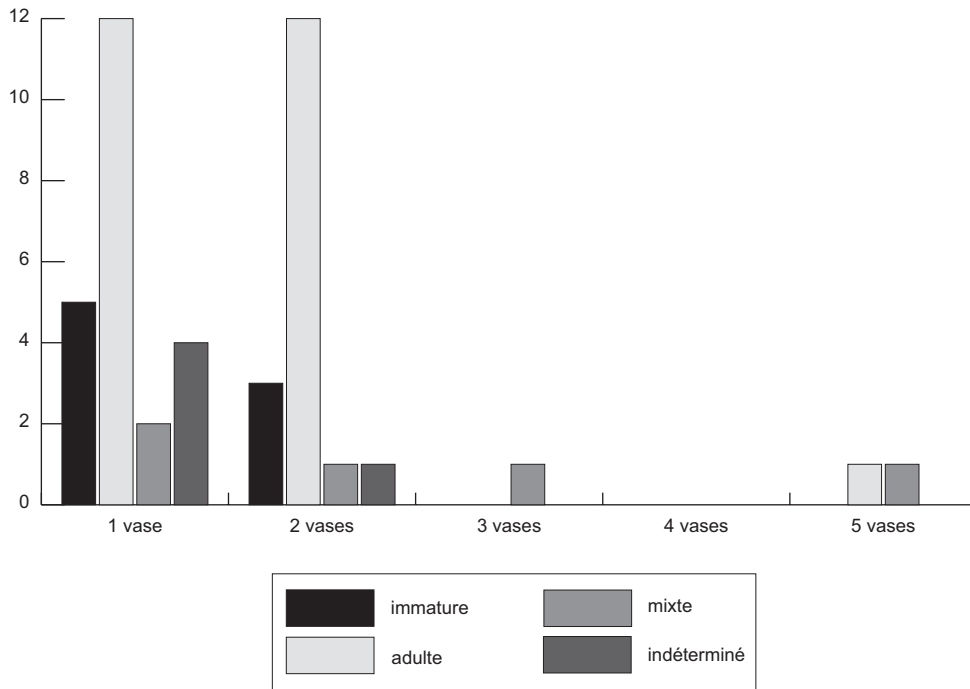


Fig. 70 – Répartition du nombre de vases par classe d'âge dans les incinérations (DAO : A. Corsiez, Res Fabrum).

recouvrant un pot RUB³⁵ Aisne P1 : un fond retourné par-dessus lequel était posé le col d'une cruche-amphore Aisne C28, appartenant très probablement au même individu.

La fouille a recueilli une grande quantité de céramique cassée servant au dépôt d'offrandes primaires (libations, aliments, onctions), ayant brûlé sur les bûchers funéraires. Elle était épanchée à terre, dans des couches successives de sédiments charbonneux plusieurs fois nivelées ; on la trouvait en position secondaire dans le comblement de certaines tombes. On la trouvait également naturellement dans les complements

des petits enclos fossoyés des bûchers et dans diverses fosses liées aux pratiques de la crémation.

La céramique retrouvée dans ces structures s'élève à 7 294 tessons pour 548 individus. La répartition des 496 vases, identifiés typologiquement et fonctionnellement au sein des grands groupes fonctionnels cités précédemment, est matérialisée par la figure 71 qui illustre une inversion très nette des proportions au profit des vases dédiés à l'alimentation solide par rapport aux vases dédiés à la consommation des liquides, majoritaires dans les tombes. Dans ce cas, il est possible d'observer que ce sont les assiettes qui sont largement en tête de ce groupe.

35. RUB : Céramique rugueuse sombre, cuite en mode B.

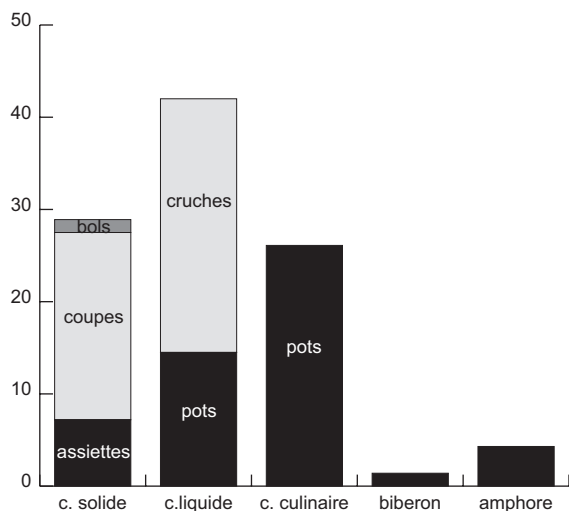


Fig. 71 – Répartition des offrandes secondaires céramiques des incinérations secondaires au sein des groupes fonctionnels, exprimée en pourcentage des individus identifiés typologiquement (DAO : A. Corsiez, Res Fabrum).

La nécropole de Septfontaines (Luxembourg) montrait la même différence de proportion entre les groupes fonctionnels des bûchers et les dépôts secondaires : dans la zone des bûchers, la céramique dédiée à l'alimentation solide domine, tandis que dans les dépôts secondaires c'est la céramique dédiée au service des boissons qui est la plus abondante (Polfer, 2001, p. 153). Cette différence se rencontre également dans beaucoup de tombes du sud de la Gaule (Blaizot dir., 2009, p. 78-79). Notre étude a montré que la cuisson sur le bûcher avait eu un impact plus fort sur les assiettes, qui, de tous les vases de notre corpus, étaient les plus dégradées. La différence de proportion importante entre les assiettes déposées dans les tombes à crémation (7,2 %) et celles des dépôts primaires rejetées (32,9 %) montre ainsi qu'elles étaient considérées comme inaptes à devenir des offrandes funéraires et étaient de ce fait rejetées. On peut ainsi avancer l'idée que la céramique redéposée dans les tombes était triée et que l'on y mettait de préférence des cruches et des pots à boire (fig. 72 à 74).

DATATION ET ORIGINE DES DÉPÔTS CÉRAMIQUES

Le site a commencé à accueillir des tombes à l'époque augustéenne, mais elles sont rares : seule la sépulture 964 a pu être datée avec certitude grâce à son assemblage de trois vases précoces (fig. 75) : TN C3 et TR3 P7, caractéristiques des années 5 av. J.-C. à 15-20 apr. J.-C. (horizon de synthèse III)³⁶. Trois autres tombes ont été datées de la fourchette 5 av. J.-C. à 40 apr. J.-C. (horizons de synthèse III et IV). Ces quatre tombes ne contenaient pas de céramique brûlée.

Quatre tombes peuvent être datées avec certitude des années quarante-45 à 65-70 (horizon de synthèse V) et sept autres attribuées à la fourchette 65-70 à 85-90 (horizon de synthèse VI).

Les autres tombes du site sont incluses dans des fourchettes chronologiques plus larges qui pour beaucoup démarrent à la période claudienne, vers 40.

36. Pour les horizons de synthèse de la céramique en Gaule Belgique et la typologie de la céramique gallo-belge, se référer à Deru, 1996.

Enfin, il apparaît que la tombe la plus récente, sans dépôt céramique, est datée du milieu du II^e s., grâce à une monnaie (141-161, toute fin de la phase IV). En revanche, aucun élément des dépôts céramiques primaires ou secondaires n'a pu être daté de cette période. Les fourchettes chronologiques les plus hautes, notamment de la céramique gallo-belge, s'interrompent au début du II^e s. Nous ne disposons pas d'assez d'éléments céramiques dans les tombes pour nous permettre de caractériser ce dernier horizon d'occupation du site.

En ce qui concerne les bûchers, bien qu'une tombe ait révélé des gobelets d'Acó brûlés dans son comblement, nous pouvons confirmer, grâce à la typologie de la céramique gallo-belge, que le début de l'activité intensive de crémation sur la zone fouillée se situe à l'époque du règne de Claude et a duré au moins jusqu'aux Flaviens. La nécropole de la caserne Gouraud est plus large que l'emprise de la fouille et il est possible que d'autres secteurs couvraient des périodes chronologiques différentes. D'autres nécropoles découvertes à Soissons succèdent à celle de la caserne, par exemple le site des Longues Raies dont l'occupation principale commence à la fin du I^{er} s. et s'intensifie au II^e s. (Berdeaux-Le Brazidec, 2003, p. 466-467), alors qu'elle décline au même moment sur la fouille.

Si la provenance des vases était essentiellement régionale, un certain nombre ont été importés de provinces gauloises plus lointaines, en témoigne par exemple un vase en céramique rugueuse sombre Sarra type 9 provenant de Lyon. Le lot d'amphores était très important, tant dans les tombes que dans les dépôts primaires rejetés, et provenait de l'ensemble du monde romain. Ces amphores témoignent des rites funéraires pratiqués lors de la crémation et de l'inhumation.

Sur les 232 estampilles récoltées sur le site, toutes n'ont pas été dessinées³⁷. Ces estampilles épigraphiques appartiennent généralement à des potiers champenois (fig. 76) ; leur typologie correspond d'ailleurs à des productions typiquement champenoises. Malheureusement, la recuisson du matériel n'a pratiquement jamais permis de confirmation par une observation de la pâte. Ces potiers champenois diffusent largement leur production dans toute la Belgique romaine, la Germanie et la Bretagne. Les estampilles furent analysées grâce à une base de données (5 183 items) à laquelle elles furent ensuite intégrées. Le nombre des occurrences, pour ce seul site qui couvre une faible superficie, est très important.

Le verre ne peut être considéré comme un dépôt lié aux inhumations. Pour l'essentiel, il fut retrouvé, cela a déjà été mentionné, dans les structures liées à la crémation, sous forme de dépôt ou utilisé lors des pratiques funéraires.

LES OBJETS MÉTALLIQUES, LEUR UTILISATION ET LEUR CIRCULATION DANS LA NÉCROPOLE

Le mobilier métallique issu de la nécropole est représentatif du matériel habituellement découvert dans les ensembles funéraires des I^{er} s. et II^e s. apr. J.-C. (Kaurin, 2009 ; Collectif, 2009). Le matériel livré par les structures liées à la pratique de la crémation (sépultures à incinération secondaire, épandages

37. Étudiées par Xavier Deru, Université Lille-III.

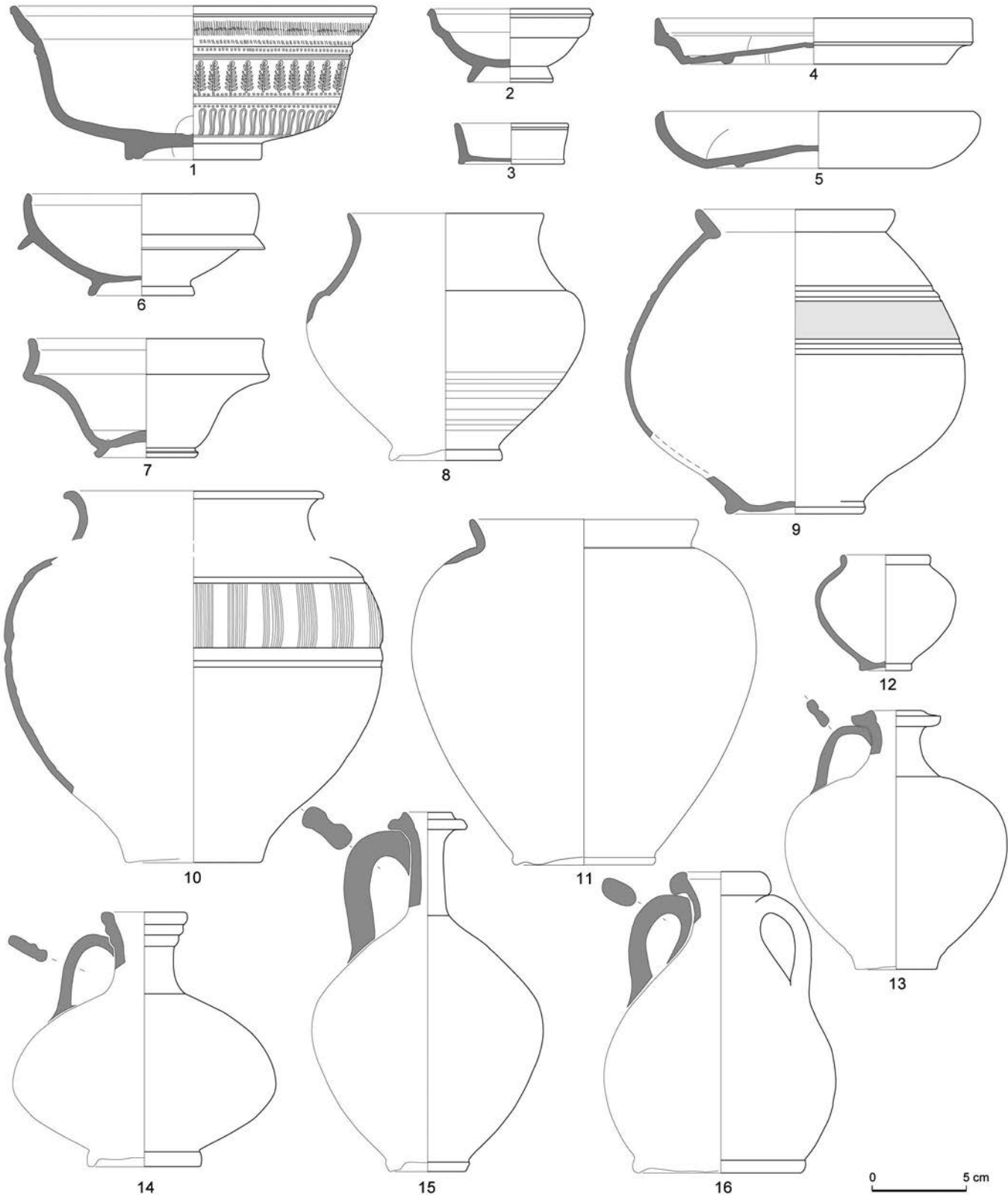


Fig. 72 – Planche synthétique des types de céramique les plus représentatifs des tombes à incinération (dessins et DAO : J. Siguoirt et P. Masson, Res Fabrum).

charbonneux, fosses de rejets, bûchers en fosses et enclos de bûcher) est relativement peu abondant et, surtout, très peu diversifié. Il se compose majoritairement de pièces de quincaillerie de menuiserie (surtout des clous de menuiserie, quelques clous décoratifs, pitons fermés, agrafes à bois, anneaux et éléments de serrure) destinées à l'assemblage de coffres ou

d'autres « éléments mobiliers » de type indéterminé. Le reste du mobilier correspond à des objets personnels. Les accessoires vestimentaires dominent (fibules et, dans une moindre mesure, clous de chaussure). Les bijoux (colliers, bracelets, bagues) et les objets de toilette (miroirs, pince à épiler) sont moins, voire relativement peu fréquents. Les assemblages de mobiliers sont

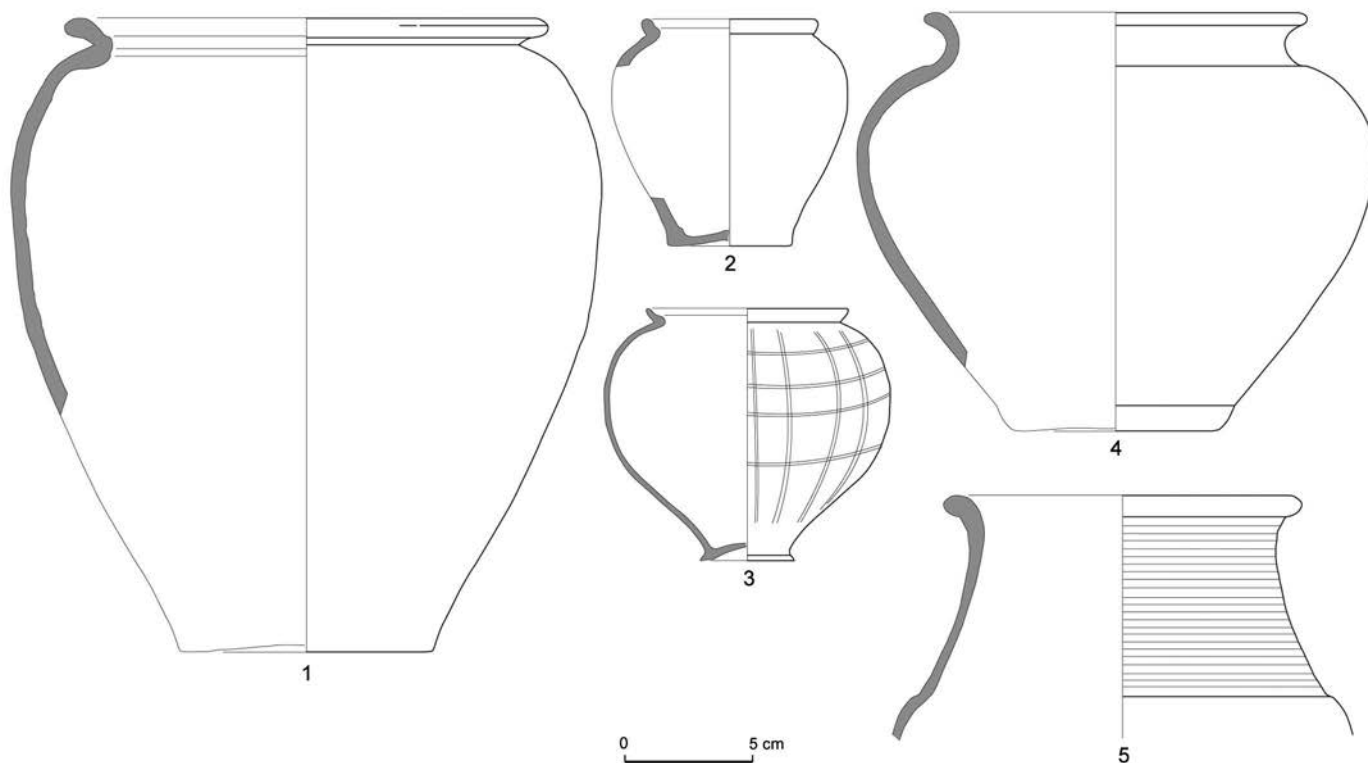


Fig. 73 – Planche synthétique des types de céramique les plus représentatifs des tombes à incinération (dessins et DAO : J. Sigouirt et P. Masson, *Res Fabrum*).

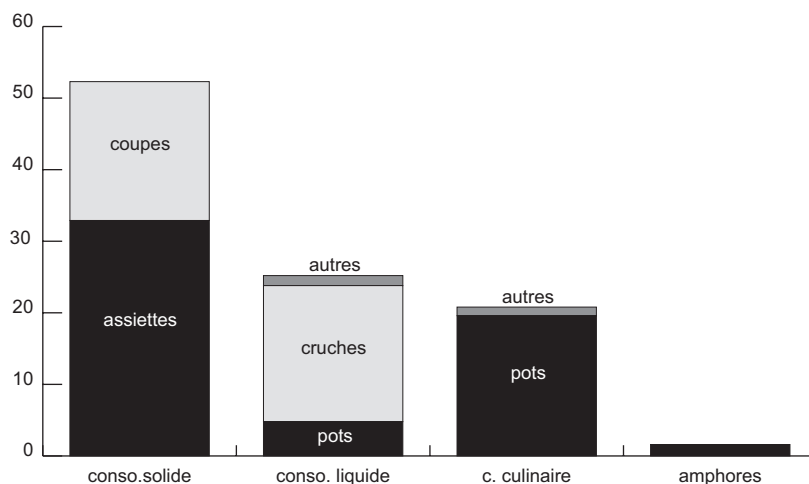


Fig. 74 – Répartition des offrandes primaires céramiques des bûchers au sein des groupes fonctionnels, exprimée en pourcentage des individus identifiés typologiquement (DAO : A. Corsiez, *Res Fabrum*).

simples. La quasi-totalité des artefacts découverts dans les sépultures à inhumation, hormis les clous de coffres en place, provient des niveaux supérieurs du comblement, affaîssés et remaniés, et ne peut être considéré comme faisant partie du dépôt funéraire primaire (voir *infra*). Cependant, quelques objets de dépôt en situation primaire sont à signaler, comme le collier porté par l'enfant inhumé dans la sépulture 964 (fig. 21).

Le répertoire des mobiliers métalliques reconnus dans la nécropole de Soissons est très classique. Si la quincaillerie de menuiserie constitue l'essentiel du corpus, la majorité des pièces renvoie à des clous de menuiserie standards. Les autres pièces d'assemblage, telles que les charnières, les ferrures et les pièces

de serrure, sont peu fréquentes. Elles appartenaient souvent à des objets de type « coffre ». Le corpus est ensuite dominé par les accessoires vestimentaires. Près de quarante fibules ont été identifiées, caractéristiques de l'époque augustéenne et de la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. On note ainsi une forte proportion de fibules à arc rubané en fer (Metzler type 8, Metzler-Zens *et al.*, 1999) et de fibules à charnière, arc rubané et pied plein en fer. Ces dernières sont spécifiques à ce site. On citera également la présence de fibules à disque médian, à queue de paon (Gaspar types 15a, 16d, 20, *cf.* Gaspar, 2007) (fig. 77). La découverte de nombreux clous de chaussure dans de nombreuses structures atteste la présence de chaussures. Les

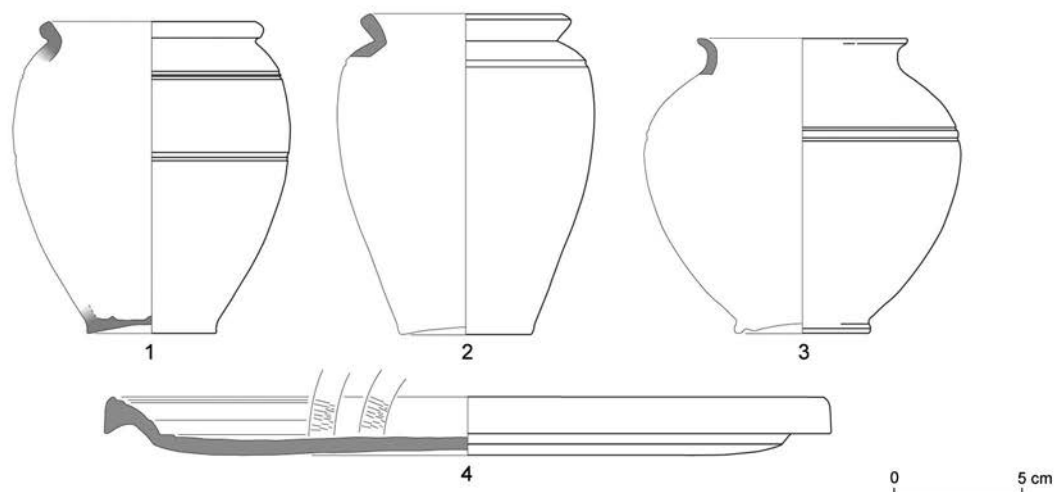


Fig. 75 – Céramiques de la tombe 964 : **1**, gobelet ovoïde à lèvre oblique (TR/DR P23) dont le bord est conservé à 100 % ; de la lèvre et du col lissée ainsi que le bas du vase, panse rugueuse, orange rougeâtre clair ; P orange rougeâtre clair ; diamètre 8 cm (n° inv. : 964.1) ; **2**, gobelet ovoïde à lèvre oblique (TR/DR P23) dont le bord est conservé à 100 % ; S de la lèvre et du col lissée ainsi que le bas du vase, panse rugueuse, orange rougeâtre clair ; P orange rougeâtre clair ; diamètre 9,2 cm (n° inv. : 964.2) ; **3**, pot à court col concave, sans ressaut (TN P36) dont le bord est conservé à 100 % ; S lissée, brun-gris vif à brun-gris moyen ; P à noyau gris et franges brun-jaune, comportant du quartz fin abondant ; diamètre 8,4 cm (n° inv. : 964.3) ; **4**, assiette à paroi moulurée, très bien conservée (TR1a A5) dont le bord est conservé à 100 % ; S orange rougeâtre sombre ; P à noyau jaune chrome clair et franges orange clair ; diamètre 28,4 cm (n° inv. : 964.4) (dessins et DAO : J. Siguoirt et P. Masson, Res Fabrum).

bijoux sont peu fréquents. On compte deux bagues à chaton en fer (Guiraud type 2a, cf. Guiraud, 1989), deux perles en fer, un bracelet en alliage cuivreux, une parure composée d'un bracelet et d'un collier en fil de fer (Riha type 27, cf. Riha, 1990), ainsi qu'un pendentif en alliage cuivreux (fig. 78). Les objets personnels apparaissent bien représentés, notamment les miroirs circulaires à manche en alliage cuivreux ou sur support en bois, complets ou lacunaires, issus de 18 structures. Enfin, quelques outils, illustrés par un petit burin à métal et trois aiguilles à coudre, sont à signaler.

La diversité des types de structures rencontrées a permis d'engager une réflexion sur la circulation du mobilier métallique au sein de la nécropole. Cette approche s'appuie d'abord sur la recherche de relations entre plusieurs structures topographiquement et fonctionnellement distinctes. Théoriquement, l'établissement d'une relation directe entre deux structures est attesté lorsqu'il y a recollage entre des fragments d'un même objet découverts dans l'une et l'autre structure. L'importance numérique du corpus (près de 2 000 artefacts dans plus d'une centaine de structures) n'a pas permis de mettre en place une approche spatiale exhaustive, qui aurait été trop chronophage, pour des résultats de surcroît incertains. Toutefois, une approche partielle a été développée, afin de tester le potentiel et la pertinence de cette problématique (fig. 79 et tabl. VIII). Les clous de menuiserie, très standardisés, ont été écartés de cette problématique, bien qu'ils composent la très grande majorité du mobilier retrouvé dans les structures funéraires. Les autres objets ont été séparés en deux catégories. D'une part, les éléments remarquables incomplets, qui présentent des caractéristiques typologiques permettant l'individualisation de l'objet représenté (fibule, bijou, serrure) et la recherche de recollage direct. D'autre part, les artefacts standardisés présentant une faible récurrence (clous de chaussure, miroirs). Leur fragmentation trop importante (miroir) ou la perte des liaisons fon-

ctionnelles entre les différents éléments (clous des chaussures) limitent considérablement la recherche de recollages directs. À défaut, leur présence permet d'établir une liste de concordances possibles entre plusieurs structures. Par exemple, des fragments de miroir circulaire biseauté ont été découverts dans une dizaine de structures, ce qui permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle au moins deux d'entre elles auraient contenu les restes d'un même individu. Cette démarche a notamment permis de montrer que deux fragments appartenant très vraisemblablement à la même fibule provenaient pour l'un du bûcher en fosse SC 58, pour l'autre de la couche d'épandage US 517 qui pourrait résulter de l'épandage de structures des phases III et IV.

De même, deux perles en fer identiques, dont on peut supposer qu'elles faisaient partie du même collier, sont issues pour l'une de la sépulture à incinération secondaire 245, pour l'autre du niveau d'utilisation 234 lié au bûcher à fossé circulaire SC 32.

Un collier et un bracelet en fer, de facture identique et dont on peut supposer qu'ils composaient la même parure, sont respectivement issus de la fosse de bûcher US 304 et de la fosse à rejets de crémation US 70/77, appartenant toutes deux à la structure de crémation SC 90. D'autres types d'objets, comme les fragments de miroir, les clous de chaussure ou les fragments de serrure, peuvent également permettre d'établir des concordances possibles entre différentes structures.

Cette approche sur la circulation des mobiliers métalliques au sein de l'espace funéraire repose ensuite sur la distinction entre objet en situation primaire de déposition et objet en position secondaire, suivant une adaptation au mobilier métallique des définitions taphonomiques éprouvées en anthropologie (par exemple Duday *et al.*, 1990). Le mobilier issu des structures de crémation (enclos de bûcher, bûchers en fosses), des fosses à rejets de crémation, des épandages de charbons, des niveaux d'occupation, des sépultures à incinération secon-

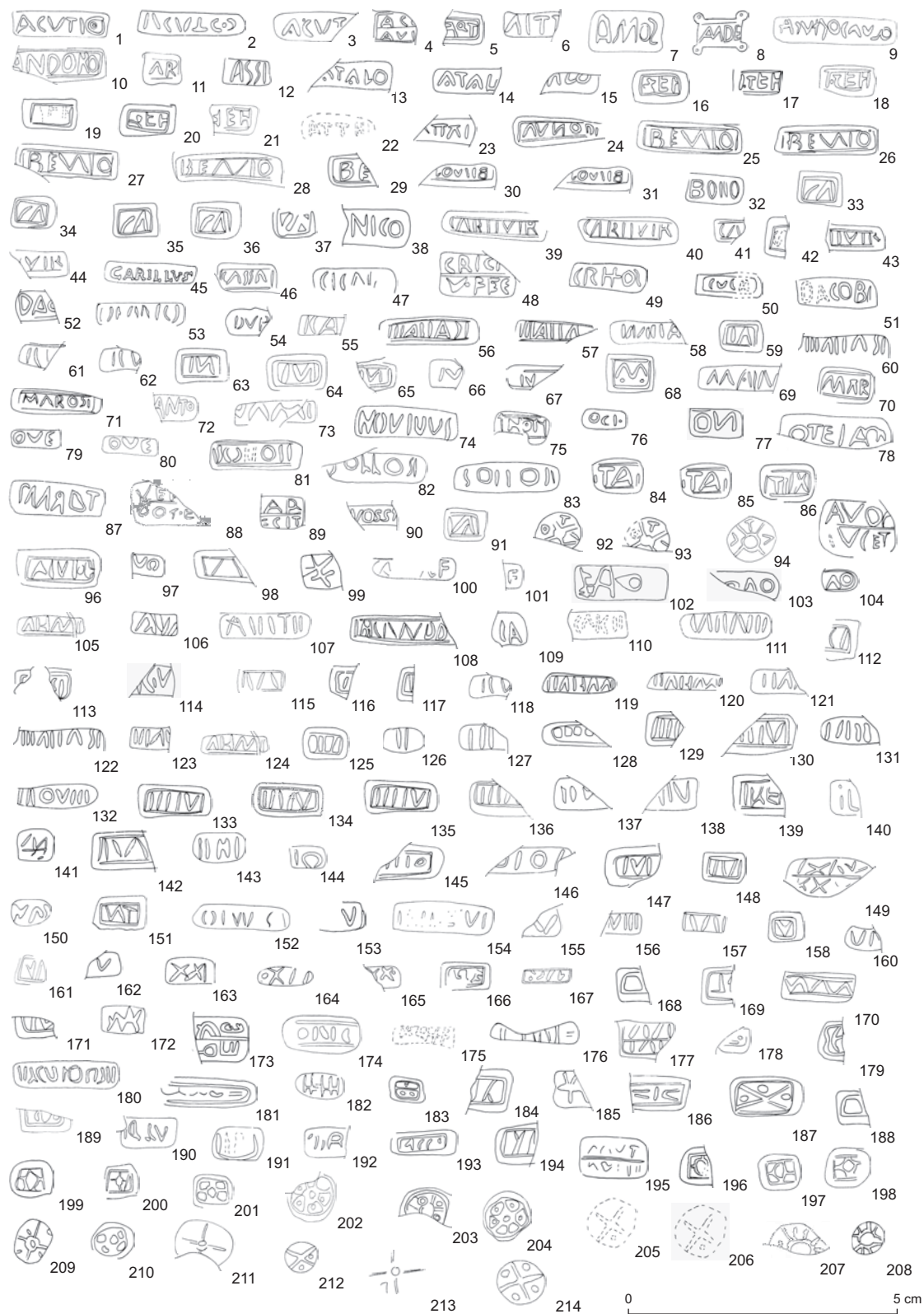


Fig. 76 – Catalogue des estampilles de potiers recueillies sur le site. Les estampilles dont les potiers ne furent pas identifiés, soit qu’elles sont non littérales, soit trop fragmentaires, furent mises à la suite (91-214) de celles dont on connaît le potier (dessins : X. Deru, Université Lille-III).

daire et de certaines fosses indéterminées, présente des traces évidentes de passage au feu. Certaines sépultures à incinération secondaire ont également livré des objets en position primaire, placés directement dans la fosse sépulcrale sans être passés au préalable sur le bûcher funéraire comme le reste du matériel et le corps du défunt, par exemple le coffret de la sépulture à incinération secondaire 913 (fig. 48). Logiquement, les sépul-

tures à inhumation, ainsi que certaines fosses indéterminées, ont livré des objets en position primaire, généralement déposés sur le fond de la fosse. Cependant, leur comblement contient souvent des artefacts présentant des traces évidentes de passage au feu, souvent très lacunaires et sans aucune liaison fonctionnelle, démontrant qu’ils se trouvent en position secondaire (par exemple US 243, US 597 et US 931).

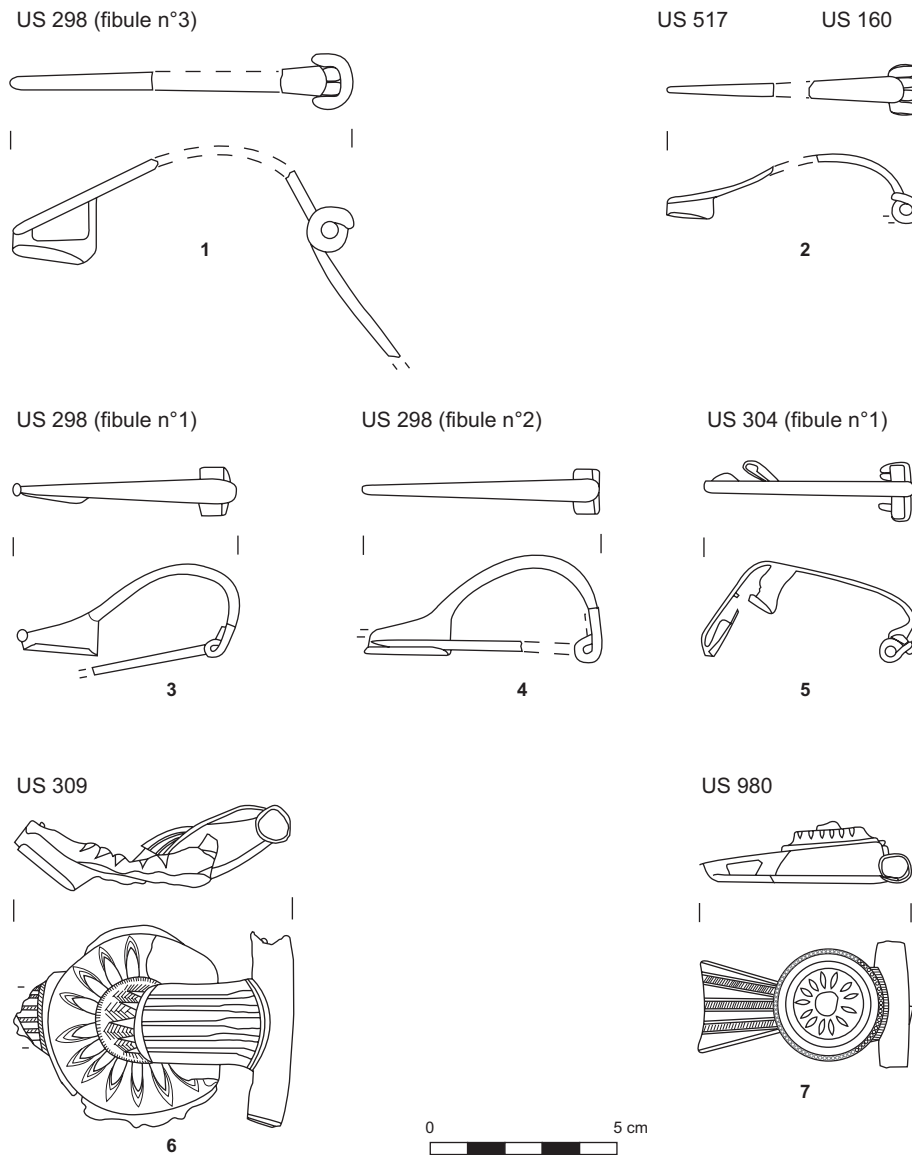


Fig. 77 – Quelques fibules représentatives de la nécropole : **1**, fibule en fer à ressort et arc rubané (n° 3 de l'US 298) ; **2**, fibule en fer à ressort et arc rubané (US 517 et US 160) ; **3**, **4**, fibules à charnière et arc rubané (nos 1 et 2 de l'US 298) ; **5**, einfache gallische Fibel en alliage cuivreux (n° 1 de l'US 304) ; **6**, grosse Distelfibel en alliage cuivreux (US 309) ; **7**, flasche Distelfibel en alliage cuivreux (US 980) (dessins et DAO : J. Kaurin, ArTeHis).

Cette première approche sur la circulation des mobiliers métalliques dans la nécropole de Soissons autorise plusieurs constats (fig. 79). Il apparaît que la pratique de la crémation et la succession des gestes qu'elle implique laissent de nombreuses traces. Le sol de la nécropole était jonché de restes métalliques, comme l'atteste le matériel découvert dans les niveaux d'utilisation, par exemple les US 234 et 237. Couplé à la forte densité de structures, ce premier phénomène explique la présence récurrente de fragments d'artéfacts présentant des traces de surexposition au feu, donc en position secondaire et vraisemblablement non intentionnelle, en surface et dans la partie haute des comblements de la plupart des sépultures à inhumation. Ensuite, à l'instar de ce qui a déjà été observé sur d'autres nécropoles sensiblement contemporaines (par exemple, Kaurin, Tikonoff, à paraître), il semble qu'à la crémation d'un individu correspondent plusieurs structures, reflets d'autant de moments des pratiques funéraires. Les sépultures à incinération secondaire, les fosses à rejets de crémation et certaines fosses indéterminées accueillent une petite partie du mobilier initialement déposé sur les fosses de crémation et les enclos de bûcher, où une très

grande quantité d'objets est définitivement abandonnée. Fosses de bûchers, enclos de bûchers et sépultures à incinération secondaire participent sans aucun doute des funérailles. En revanche, le statut des fosses à rejets et des fosses indéterminées est plus délicat à déterminer. Les épandages charbonneux témoignent encore d'autres gestes, qu'il faut sans doute mettre en relation avec l'entretien de la nécropole et la gestion des structures de crémation. Enfin, la présence de fosses indéterminées contenant du mobilier en position primaire, qui n'est donc pas passé sur le bûcher funéraire, implique soit d'autres rites n'ayant pas recours au feu dans le cadre des rituels liés à la pratique de la crémation, soit que les rituels liés à la pratique de l'inhumation impliquent eux-mêmes plusieurs structures. La sépulture, à incinération et peut-être à inhumation, ne correspond qu'à un seul aspect des funérailles. La sépulture à incinération n'est pas le réceptacle de la totalité du mobilier déposé sur le bûcher ni même des objets considérés comme les plus représentatifs de l'individu : sur presque 9 kg d'artéfacts métalliques provenant des sépultures liées à la pratique de la crémation, seul 1,5 kg est issu des sépultures à crémation.

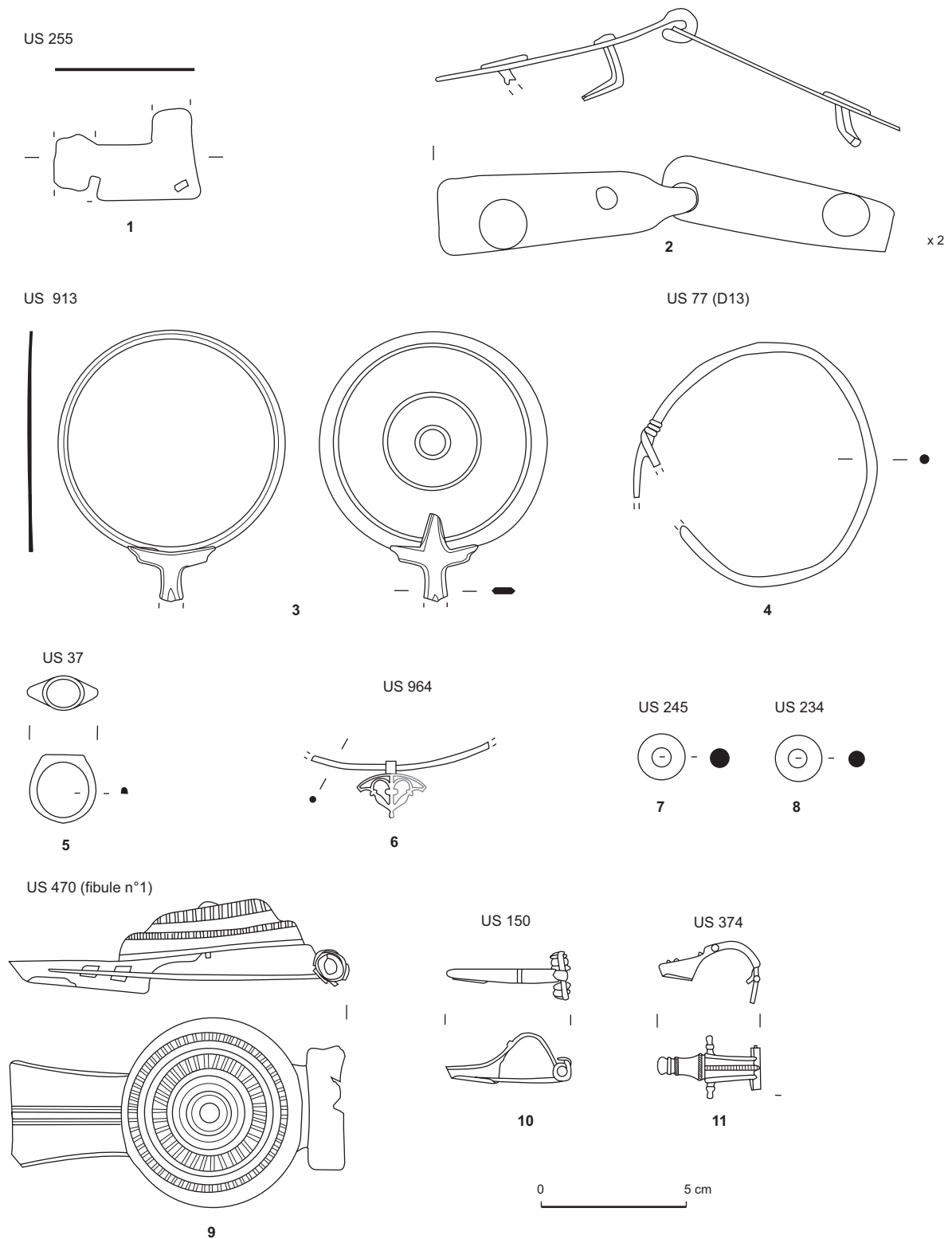


Fig. 78 – Sélection de mobilier métallique : **1, 2**, entrée de serrure et charnière (US 255) ; **3**, miroir en alliage cuivreux (US 913) ; **4**, bracelet en alliage cuivreux (US 77) ; **5**, bague à chaton en fer (US 37) ; **6**, collier avec pendentif en alliage cuivreux (US 964) ; **7, 8**, perles en fer (US 245 et US 234) ; **9-11**, fibules en alliage cuivreux (US 470, US 150 et US 374) (dessins et DAO : J. Kaurin, ArTeHis).

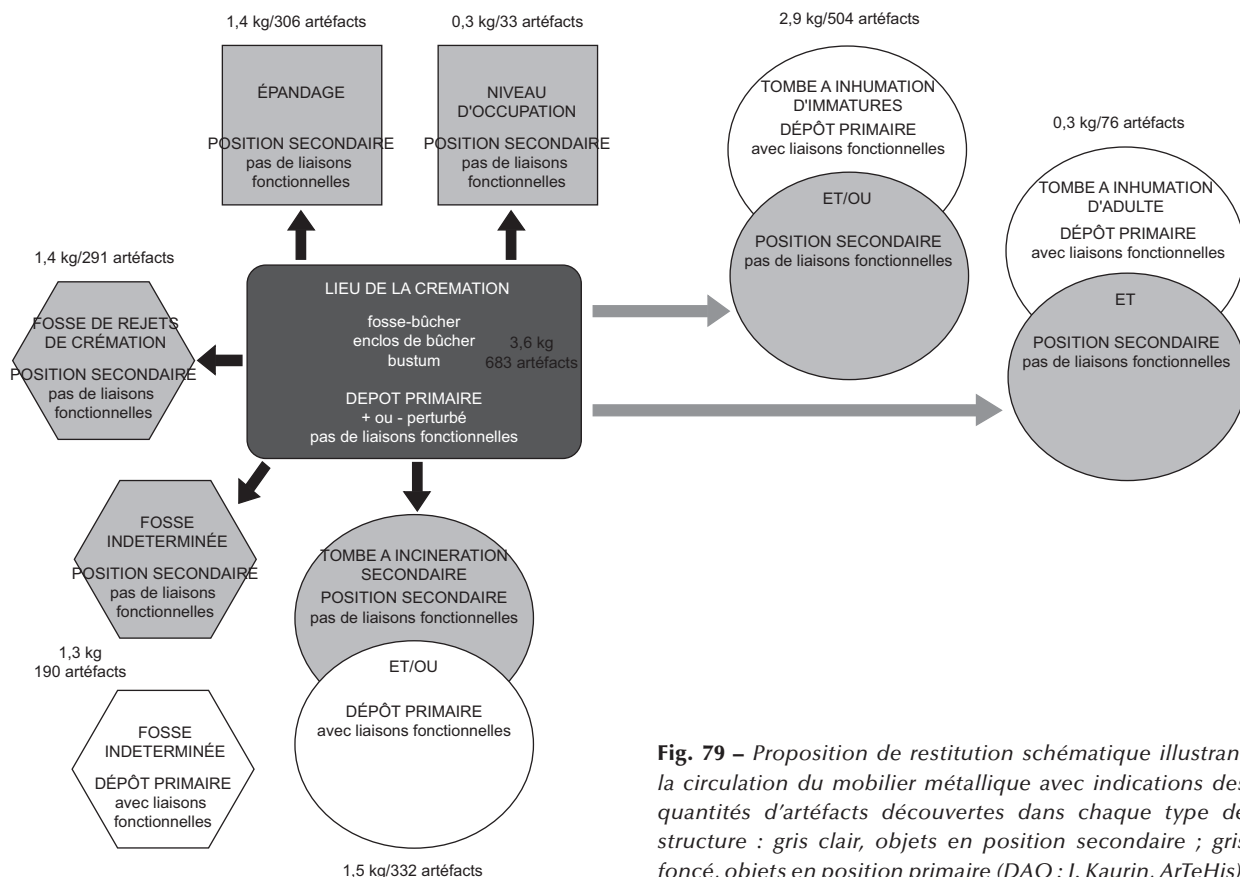


Fig. 79 – Proposition de restitution schématique illustrant la circulation du mobilier métallique avec indications des quantités d'artéfacts découvertes dans chaque type de structure : gris clair, objets en position secondaire ; gris foncé, objets en position primaire (DAO : J. Kaurin, ArTeHis).

Tabl. VIII – Concordances possibles entre le mobilier métallique des différentes unités stratigraphiques (hors clous de menuiserie: fond tramé, les relations directes très vraisemblables ; en italiques, les structures où le mobilier brûlé est probablement présent de manière non intentionnelle (J. Kaurin, ArTeHis).

	Fosses de bûchers	Fossés-enclos	Epanrages	Fosses de rejets de crémation	Incinérations secondaires	Bustum	Niveaux d'occupation	Fosses indéterminées	Sépultures à inhumation	Sépultures à inhumation supposées	Parcelle
fibule en fer	US 160		US 517								
bijou en fil de fer	US 304			US 70/77							
perle en fer					US 245		US 234				
serrure de type 3				US 1011				US 218	US 255 ; 708		
miroir	US 305 ; 247 ; 802	US 401	US 79 ; 168 ; 622	US 180 ; 616	US 553 ; 757			US 592		US 442	
clous de chaussure	US 9 ; 141 ; 152-03 ; 160 ; 170 ; 298 ; 304 ; 358 ; 555 ; 581 ; 780	US 374 ; 399 ; 530 ; 555 ; 622 ; 657 ; 740 ; 783 ; 794 ; 808 ; 848 ; 878 ; 899	US 79 ; 96 ; 163 ; 169 ; 174 ; 517	US 43 ; 50 ; 70/77 ; 156 ; 172 ; 180 ; 294 ; 295 ; 662 ; 658 ; 688 ; 879	US 314 ; 341 ; 549 ; 588 ; 816 ; 822 ; 838 ; 857 ; 913 ; 930 ; 948	US 263	US 237	US 372 ; 594 ; 750 ; 770 ; 809 ; 912 ; 975	US 152-08 ; 183 ; 224 ; 243 ; 249 ; 511 ; 528 ; 597 ; 683 ; 723 ; 724 ; 742 ; 761 ; 804 ; 931 ; 932 ; 937 ; 940 ; 996 ; 998 ; 1002 ; 1031	US 252 ; 934 ; 1001	US 861

UN QUARTIER FUNÉRAIRE SPÉCIALISÉ

Sur le site fouillé qui correspond à une petite partie seulement de l'un des plus anciens et des plus vastes pôles funéraires de la ville antique, la densité des structures funéraires était importante, avec 312 sépultures recensées (70 incinérations, 186 inhumations avérées, 56 inhumations vides d'ossement) et près d'une centaine d'aménagements liés à la crémation. Le quartier funéraire en question, situé en marge, sur les franges ouest de la nécropole Saint-Jean, semble, dans un premier temps au moins, consacré de façon privilégiée à l'inhumation des très jeunes enfants ainsi qu'à la crémation des défunts. Une telle spécialisation se retrouve à Pourliat (Puy-de-Dôme) qui est considéré comme l'un des meilleurs exemples d'une zone d'inhumation réservée aux enfants (Alfonso, Blaizot dir., 2004). Daté des I^{er} et II^e s., cet espace funéraire spécialisé est dévolu au dépôt des immatures décédés avant l'âge de 6 mois. Toutefois, cette population ne comptait que 27 individus. L'aire fouillée de la nécropole de Soissons comptabilise quant à elle près de 150 individus dont l'âge ne dépasse pas 18 mois ; un nombre plus important qui s'explique par le caractère urbain de l'ensemble funéraire.

Si l'on considère l'ensemble de la population représentée (inhumations et crémations), l'étude anthropologique permet d'établir une courbe de mortalité classique d'une population préjennérienne. Même si l'état sanitaire présente plusieurs signes d'arrêt de croissance qui pourraient être liés à des carences alimentaires, des traumatismes (parfois plusieurs sur un même sujet) et des infections sans doute congénitales, l'ensemble des pathologies, non détaillées dans cet article, sont courantes pour une population de cette période et ne sont pas forcément représentatives d'un type particulier de population. Les défunts de moins de 18 mois n'étaient pas totalement séparés du reste de la nécropole, puisque quelques adultes et immatures plus âgés, certes en petit nombre et sans caractéristiques topographiques particulières, ont été inhumés dans la même zone, certains même avant les très jeunes enfants³⁸. La présence ponctuelle de ces sujets plus âgés dans ce secteur apparemment consacré aux classes d'âge jeunes étonne, mais il ne trouve pas d'explication : répartis sur toute la surface de la fouille, il n'est pas possible d'établir s'il existait des liens entre certains de ces adultes et très grands immatures et des enfants qui auraient été inhumés à proximité. S'agit-il alors de sépultures de « relégation » ? Précisons que ces sépultures d'adultes respectent les mêmes règles : leurs tombes ne recoupent ni ne sont recoupées par les tombes des individus plus jeunes. La répartition des sépultures par classes d'âge ne semble en revanche répondre à aucune règle apparente, qu'il s'agisse de la localisation des inhumations d'adultes parmi la grande proportion d'immatures ou des incinérations secondaires de très jeunes immatures parmi les adultes, catégories toutes deux faiblement représentées (fig. 41).

Les inhumations occupent l'ensemble de la zone fouillée, avec une zone de concentration à l'est du site. Les orientations et la position des défunts, le mobilier, l'aspect des tombes ne permettent pas d'établir une systématisation dans la mise en

place des sépultures. Alors que l'inhumation des nouveau-nés et nourrissons s'est souvent faite dans des coffres, celle des adultes se faisait plutôt en pleine terre. Les immatures, comprenant une fourchette d'âge large, ont connu par conséquent ces deux modes de mise en terre.

L'ensemble des tombes présente un mobilier funéraire peu abondant. Ce sont toutefois les sépultures d'adultes qui contiennent le moins de mobilier, alors qu'il semblerait plus logique d'avoir moins de matériel dans les tombes des tout-petits, autrement dit d'individus qui n'ont pas encore de réel statut social. Cependant, si les inhumations de tout-petits ont été effectuées en dehors des tombeaux familiaux, il n'en reste pas moins que des cérémonies ont été pratiquées, avec dépôts de mobilier, des repas funéraires, peut-être des libations (même si celles-ci n'ont pas laissé de trace).

L'aménagement de sépultures à inhumation dans cette partie de la nécropole ne semble pas avoir été une priorité, si l'on tient compte du développement rapide de l'activité de crémation qui a progressivement repoussé l'implantation des tombes au-delà des limites de la fouille vers le sud et le sud-ouest. Les crémations, se succédant rapidement les unes aux autres, se faisaient souvent au sein de petits enclos « individuels » éphémères, qui, une fois comblés, étaient recrusés par d'autres structures du même type. Cette pratique tout à fait particulière a produit une grande quantité de déblais chargés de résidus de bûchers qui ont pris la forme de vastes épandages charbonneux plus ou moins végétalisés. Ces remblais peu stratifiés étaient d'une lecture difficile, car régulièrement aplanis, vidangés et recrusés.

Les sépultures à crémations secondaires sont nombreuses ; elles gravitent autour des structures qui ont servi à la crémation des individus qui s'y trouvent et témoignent d'un panel de pratiques et de rites variés. On note ainsi une grande diversité des pratiques du traitement du corps tant sur le plan de la crémation que de l'inhumation. Le rapport à la mort se révèle différent selon l'âge du défunt. L'élément dominant est donc que cette partie de la nécropole fut donc rapidement et presque entièrement destinée à une activité de crémation qui prenait des formes peu courantes, voire jusque-là méconnues : outre les bûchers en fosses connus ailleurs, la plupart des structures se composaient de petits enclos fossoyés quadrangulaires ou circulaires, puis de forme plus aléatoire dans la dernière phase d'utilisation du site, comblés par les restes de la crémation.

Concernant ces ensembles, une question demeure. Doit-on penser que le quartier funéraire fouillé à la caserne Gouraud était spécialisé, à l'échelle de la ville, dans l'inhumation et/ou la crémation des enfants, au regard de la diversité des structures et des pratiques rencontrées ? À moins qu'il faille supposer, au contraire, que ces apparentes sectorisations (qui n'en sont pas puisque les différentes pratiques coexistent dans un laps de temps réduit) se retrouvaient dans les autres secteurs funéraires de la ville ? On peut simplement relever que les fouilles anciennes des autres nécropoles soissonnaises ne mentionnent pas de découvertes de ce genre. Quoi qu'il en soit, la présence de fossés, orientés selon les axes de cadastration observés ailleurs au cours du I^{er} s., indique en tout cas une réelle rigueur dans l'organisation de la nécropole, témoignant d'une gestion orchestrée par les instances de la cité, d'une volonté – très rapidement dépassée dans les faits – d'organiser et de sectoriser les pratiques funéraires à l'échelle du *suburbium*, et non d'un mode d'évolution empirique.

38. Si l'on considère les classes d'âge représentées, inhumations et crémations confondues, la part des adultes est plus importante : inhumations : 8,5 % ; crémations : 67,2 %, soit un taux de représentation des adultes d'environ 24 % (un individu sur quatre).

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

ADAL	Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon.
AFEAF	Association française pour l'étude de l'âge du Fer.
AION	<i>Annali dell' Istituto orientale di Napoli.</i>
ALPARA	Association lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes.
BMC	<i>Coins of the Roman Empire in the British Museum.</i>
BMSAP	<i>Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris.</i>
BNC	Bibliothèque nationale : <i>Catalogue des monnaies de l'Empire romain.</i>
BNF	Bibliothèque nationale de France.
DARA	Document d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne.
DT	Delestrée et Tache.
FERACF	Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France.
LRBC	<i>Late Roman Bronze Coinage.</i>
LT	La Tour : <i>Atlas des monnaies gauloises.</i>
MAM	Monographies d'archéologie méditerranéenne.
MEFRA	Mélanges de l'École française de Rome.
RIC	<i>Roman Imperial Coinage.</i>
RPC	<i>Roman Provincial Coinage.</i>
SAHSS	Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.

ADALIAN P., PIERCECCHI-MARTI M.-D., BOURLIÈRE-NAJEAN B., PANUEL M., LEONETTI G., DUTOUR O.
2002 : « Nouvelle formule de détermination de l'âge d'un fœtus », *Comptes rendus de Biologies*, 325, p. 261-269.

ALFONSO G., BLAIZOT F. (DIR.)
2004 : *La Villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme) : habitats et ensemble funéraire de nourrissons*, Lyon, ALPARA (coll. DARA, 27), 282 p.

ANCIEN B., TUFFREAU-LIBRE M.
1980 : *Soissons gallo-romain, découvertes anciennes et récentes*, Soissons, Musée de Soissons, 80 p.

BAKELS C., JACOMET S.
2003 : « Access to Luxury Foods in Central Europe during the Roman Period : the Archaeobotanical Evidence », *World Archaeology*, 34 (3), p. 542-557.

BATS M.
2002 : « Mythe et réalités des consommations funéraires en Gaule méridionale (IV^e s.-I^{er} s. av. J.-C.) », in *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule, Actes du XXV^e colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001*, Reims, Société archéologique champenoise (coll. *Mémoire de la Société archéologique champenoise*, 16/1), p. 285-302.

BEL V.
2002 : *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le Midi de la Gaule : la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes, ADAL (coll. MAM, 11), 539 p.

BELLO S., SIGNOLI M., RABINO MASSA E., DUTOUR O.
2002 : « Les processus de conservation différentielle du squelette des individus immatures : implications sur les reconstitutions paléodémographiques », *BMSAP*, nouvelle série, 14, 3-4, p. 245-262

BERDEAUX-LE BRAZIDEC M.-L.
2003 : *Découvertes monétaires des sites gallo-romains de la forêt de Compiègne (Oise) et des environs dans leur contexte archéologique*, Montagnac, Monique Mergoïl, 588 p., 221 fig.

BET P., DELOR A.
2000 : « La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire : révision décennale », in RIVET L. (DIR.), *Productions régionales et importations en Aquitaine, Actes du congrès de la SFECAG, Libourne, 1-4 juin 2000*, Marseille, SFECAG, p. 461-484.

BIEGERT S., DERU X., FRONTEAU G., PAICHELER J.-C.
2004 : « Les productions du "groupe de pâtes champenois" : caractérisations archéologiques, pétrographiques et chimiques », *Revue du Nord-Archéologie*, 86, p. 135-161.

BLAIZOT F. (DIR.)
2009 : « Dossier : Pratiques et espaces funéraires de la Gaule durant l'Antiquité », *Gallia*, 66-1, 385 p.

BLAIZOT F., ALIX G., FERBER E.
2003 : « Le traitement funéraire des enfants décédés avant un an dans l'Antiquité :

études de cas », *BMSAP*, nouvelle série, 15, 1-2, p. 49-77.

BLAIZOT F., TRANOY L.
2004 : « La notion de sépulture au Haut-Empire : identification et interprétation des structures funéraires liées aux crémations », in BARAY L. (DIR.), *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques, Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 9), p. 171-187.

BOUBY L., MARINVAL PH.
2004 : « Fruits and Seeds from Roman Cremations in Limagne (Massif Central) and the Spatial Variability of Plant Offerings in France », *Journal of Archaeological Science*, 31, p. 77-86.

BOUBY L., TERRAL J.-F., IVORRA S., MARINVAL PH., PRADAT B., RUAS M.-P.
2005-2006 : « Vers une approche bio-archéologique de l'histoire de la vigne cultivée et de la viticulture : problématique, choix méthodologiques et premiers résultats », *Archéologie du Midi médiéval*, 23/24, p. 61-74.

BROOK S., SUCHEY J. M.
1990 : « Skeletal Age Determination Based on the Os Pubis : a Comparison of the Acsádi-Nemeskéri and Suchey-Brook Methods », *Human Evolution*, 5, p. 227-238.

BRUZEK J.
2002 : « A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone »,

American Journal of Physical Anthropology, 117, p. 157-168.

BUIKSTRA J. E., UBELAKER D. H.

1994 : *Standards for Data Collection from Human Skeletal Remains*, Fayetteville, Arkansas Archaeological Survey (coll. Arkansas Archaeological Survey Research Series, 44), 206 p.

BURNETT A., AMANDRY M.,

RIPOLLES P.-P.

1992 : *Roman Provincial Coinage (RPC) -I- 1-2*, Londres, British Museum Press, Paris, Bibliothèque nationale, 812 p.

CARSON R. A. G., HILL P. V., KENT J. P. C.

1978 : *Late Roman Bronze Coinage (LRBC)*, New York, Sanford J. Durst, Numismatic Publication.

COLLECTIF

2009 : *D(is) M(anibus) : pratiques funéraires gallo-romaines*, Catalogue d'exposition, Musée de Sarrebourg, 27 juin 2009-3 janv. 2010, Sarrebourg, Musée du pays de Sarrebourg, 166 p.

COLLET E.

1899 : « Nouvelles trouvailles au cimetière gallo-romain de la colline de Saint-Jean », *Bulletin de la SAHSS*, 3^e série, t. 9, p. 29.

COULON G.

2004 : *L'Enfant en Gaule romaine*, Paris, Errance, 207 p.

DELESTRÉE L.-P., TACHE M.

2002 : *Nouvel atlas des monnaies gauloises -I- De la Seine au Rhin*, Saint-Germain-en-Laye, éd. Commios, 136 p.

2002 : *Nouvel atlas des monnaies gauloises -III- La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Saint-Germain-en-Laye, éd. Commios, 176 p.

DERU X.

1996 : *La Céramique belge dans le nord de la Gaule : caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*, Louvain-la-Neuve, Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art, 463 p.

DESENNE S.

2008 : « 57-59 avenue de Paris, Soissons », *Bilan scientifique régional, Picardie*, p. 48.

DESENNE S., FLUCHER G., PINARD E.

2003 : *Soissons « Caserne Gouraud »*, Rapport de diagnostic, Amiens, Inrap, 2 vol.

DICKSON J. H., DICKSON C.

1996 : « Ancient and Modern Occurrences of Common Fig (*Ficus carica* L.) in the British Isles », *Quaternary Science Reviews*, 15 (5-6), p. 623-633.

DUDAY H. ET AL.

1990 : « L'anthropologie "de terrain" :

reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », in CRUBÉZY E. ET AL. (DIR.), « Anthropologie et archéologie : dialogues sur les ensembles funéraires », *BMSAP*, nouvelle série, 2, 3-4, p. 29-50.

DUDAY H., LAUBENHEIMER F., TILLIER A.-M.

1995 : *Sallèles-d'Aude : nouveau-nés et nourrissons gallo-romains*, Paris, Les Belles Lettres (coll. Annales littéraires de l'université de Besançon, 563), 146 p.

DURAND R.

2008 : « Données paléodémographiques et classes d'âge immatures : recrutement et gestion des enfants dans les espaces funéraires gallo-romains », in GUSI F., MURIEL S., OLARIA C. (DIR.), *Nasciturus, infans, puerulus, vobis mater terra : la muerte en la infancia*, Castelló, Diputació de Castelló, Servei d'investigacions arqueològiques i prehistòriques (Sèrie de prehistòria i arqueologia), p. 41-56.

FAZEKAS G., KÓSA F.

1978 : *Forensic Fetal Osteology*, Budapest, Akadémiai Kiadó, 413 p.

FEREMBACH D., SCHWIDETZKY I., STLOUKAL M.

1979 : « Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette », *BMSAP*, XIII^e série, 6, 1, p. 7-45.

GASPAR N.

2007 : *Die keltischen und gallo-römischen Fibeln vom Titelberg : les fibules gauloises et gallo-romaines du Titelberg*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art, (coll. Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, XI), 225 p.

GIARD J.-B.

1988a : *Catalogue des monnaies de l'Empire romain (BNC) -I- Auguste*, Paris, BNF.

1988b : *Catalogue des monnaies de l'Empire romain -II- De Tibère à Néron*, Paris, BNF.

1998c : *Catalogue des monnaies de l'Empire romain -III- Du soulèvement de 68 apr. J.-C. à Nerva*, Paris, BNF.

GISSINGER B.

2006 : *Soissons (Aisne) « ancienne caserne Gouraud »*, Rapport de diagnostic, Amiens, Inrap, 130 p., pl. h. t.

2008 : « Soissons : caserne Gouraud », *Bilan scientifique de Picardie, SRA*, 2008, p. 49-52.

GISSINGER B., CORSIEZ A. ET AL.

2011 : « L'évolution d'une portion d'un quartier antique d'Augusta Suessionum au travers de ses vestiges et du mobilier céramique (Soissons, rue du Château-d'Albâtre) », *Revue du Nord-Archéologie 2010*, 92, n° 388, p. 53-121.

GRÉVIN G.

2007 : « Les os brûlés : étude et identification », in BEAUTHIER J.-P. (DIR.), *Traité de médecine légale*, Bruxelles, Paris, De Boeck Université, p. 460-469.

GUIRAUD H.

1989 : « Bagues et anneaux à l'époque romaine en Gaule », *Gallia*, 46, p. 173-211.

HEISS A. G., WIETHOLD J., POUGET N., LE GOFF I., DÉLOR-AHU A.

2008 : « Le site funéraire gallo-romain de Saint-Memmie (Marne) : évidence de galettes brûlées et des autres offrandes alimentaires : aspects méthodologiques, taphonomiques et résultats scientifiques », Communication à l'occasion de la table ronde *Rencontres d'archéobotanique 2008*, Université d'été de l'Aude, Carcassonne, 19-20 sept. 2008. Non publié.

ISINGS C.

1957 : *Roman Glass from Dated Finds*, Groningen, Djakarta, J.-B. Wolters (coll. *Archaeologica Traiectina*, 2), 185 p.

KAURIN J.

2009 : *Recherches autour du métal : les assemblages funéraires trévires, fin du III^e s. av. J.-C./troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C.*, Thèse de doctorat, Dijon, Université de Bourgogne, 463 p.

KAURIN J., TIKONOFF N.

À paraître : *Le Site de Rosières-aux-Salines « Grand Bois de Xarthe » (54)*, Document final de synthèse.

KÆNIG M.

2003 : « Agriculture et viticulture dans les environs de la résidence impériale de Trèves », in LEPETZ S., MATTERNE V. (DIR.), *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de Gaule romaine : matières premières et produits transformés*, Actes du VI^e colloque AGER, Compiègne, 5-7 juin 2002, Amiens, Revue archéologique de Picardie (coll. Suppl. à la Revue archéologique de Picardie, 1-2), p. 203-208.

KROGMAN W. M., ISCAN M. Y.

1986 (2^e éd.) : *The Human Skeleton in Forensic Medicine*, Springfield (Illinois, USA), Charles C. Thomas, 551 p.

LABAUNE Y., VAXELAIRE L., VENAULT S.

2004 : « La nécropole du site de Pont-l'Évêque à Autun (71) », in *Bourgogne, du Paléolithique au Moyen Âge*, Dijon, SFDB Archéologia (coll. *Dossiers d'archéologie*, 11), p. 47.

LAMBINON J., DE LANGHE J.-E., DELVOSALLE L., DUVIGNEAUD J.

1992 (4^e éd.) : *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de*

Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermatophytes), Meise, éd. du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, 1092 p.

LAPRAIRIE DE

1854 : « Cimetière à l'ouest de la colline Saint-Jean », *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, t. 8, p. 69.

LA TOUR H. DE

1892 : *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 12 p.
1992 : *Atlas des monnaies gauloises*, mis à jour par B. FISCHER, Paris, C. Burgan-Maison Florange, 24 p.

LEPETZ S., BEMILLI C., PLUTON-KLIESCH S.

2010 : « Le site antique du "Clos au Duc" à Évreux (Eure) : sépultures de privilégiés ou trous à ordures ? », in GARDEISEN A., FURET E. (DIR.), *Histoire d'équidés : des textes, des images et des os, Actes du colloque de Montpellier, 13-14 mars 2008*, Lattes, ADAL (coll. Hors série à MAM, 4), p. 28-56.

LEPETZ S., VAN ANDRINGA W.

2004 : « Caractériser les rituels alimentaires dans les nécropoles gallo-romaines : l'apport conjoint des os et des textes », in BARAY L. (DIR.), *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques, Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 9), p. 161-170.

LORIDANT F., DERU X. (DIR.)

2009 : *Bavay : la nécropole gallo-romaine de la « Fâche des Près Aulnoys »*, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle-Lille-III (coll. Hors série à la *Revue du Nord*, *Art et Archéologie*, 13), 259 p.

LOWRANCE E. W., LATIMER H. B.

1957 : « Weights and Linear Measurements of 105 Human Skeletons from Asia », *American Journal of Anatomy*, 101, p. 445-459.

MAFART B.-Y.

1988 : « Intérêt et limite de quelques marqueurs osseux de la malnutrition au cours de la croissance », *Actes des 4^e journées anthropologiques de Valbonne, 25-27 mai 1988*, Paris, CNRS Éditions (coll. *Dossiers de documentation archéologique*, 13), p. 73-84.

MAHOT B.

2005 : *Les Lampes à huile*, Paris, Massin, 233 p.

MARINVAL PH.

1993 : « Étude carpologique d'offrandes alimentaires végétales dans les sépul-

tures gallo-romaines : réflexions préliminaires », in FERDIÈRE A. (DIR.), *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, Actes du colloque Archea/Ager, Orléans, février 1992*, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 6), p. 45-65.

MARTIN R., SALLER K.

1957 : *Lehrbuch der Anthropologie*, Stuttgart, Gustav Fischer, vol. 1, 661 p.

MATTINGLY H.

1968 : *Coins of the Roman Empire in the British Museum (BMC) -IV-* 1 et 2-*Antoninus Pius to Commodus*, Londres, British Museum.

MATTINGLY H., SYDENHAM E. A.

1926 (rééd. 1989) : *The Roman Imperial Coinage (RIC) -II- Vespasian to Hadrian*, Londres, Spink & Son, 568 p.
1930 : *The Roman Imperial Coinage (RIC) -III- Antoninus Pius to Commodus*, Londres, Spink & Son, 514 p.

MCKERN T. W., STEWART T. D.

1957 : *Skeletal Age Changes in Young American Males : Technical Report EP-45*, Natick (Massachusetts, USA) Quartermaster Research & Engineering Center, US Army, 179 p. [<http://www.jpac.pacom.mil/Publications/McKern-&-Stewart-1957-part-1.pdf>]

MCKINLEY J. I.

1993 : « Bone Fragment Size and Weights of Bone from Modern British Cremations and the Implications for the Interpretation of Archaeological Cremations », *International Journal of Osteoarchaeology*, 3, p. 283-287.

METZLER-ZENS N., METZLER-ZENS J.

ET AL.
1999 : *Lamadelaire : une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art (coll. Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, VI), 471 p.

MEZL Z.

1980 (2^e éd.) : *Abrégé de pathologie dentaire*, Paris, Masson, 180 p.

NERAUDAU J.-P.

1987 : « La loi, la coutume et le chagrin : réflexions sur la mort des enfants » in HINARD F. (DIR.), *La Mort, les morts et l'au-delà dans le monde romain, Actes du colloque de Caen, 20-22 nov. 1985*, Caen, Université de Caen, 376 p.

OLIVIER G., PINEAU H.

1960 : « Nouvelle détermination de la taille fœtale d'après les longueurs diaphysaires des os longs », *Annales de médecine légale*, 40, p. 141-144.

OLIVIER G., TISSIER H.

1975 : « Détermination de la stature et

de la capacité crânienne », *BMSAP*, XIII^e série, 2, 1, p. 1-11.

PEARCE J. W. E.

1933 (rééd. 1997) : *The Roman Imperial Coinage (RIC) -IX- Valentinian I-Theodosius I*, Londres, Spink & Son, 334 p.

PETRUCCI-BAVAUD M., JACOMET S.

1997 : « Zur Interpretation von Nahrungsbeigaben in römerzeitlichen Brandgräben », *Ethnographisch-Archäologische Zeitschrift*, 38 (3-4), p. 567-593.

PICHON B.

2002 : *L'Aisne*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *Carte archéologique de la Gaule*, 02), p. 422-461.

POLFER M.

1996 : *Das gallorömische Brandgräberfeld und der dazugehörige Verbrennungsplatz von Septfontaines-Déckt (Luxemburg)*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art (coll. Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, V), 201 p.

2001 : « Les aires de crémation et les fosses à cendres des nécropoles à incinération gallo-romaines : état actuel et perspectives de la recherche », in GEOFFROY J.-F., BARBE H. (DIR.), *Les Nécropoles à incinérations en Gaule Belgique : synthèses régionales et méthodologie*, Lille, *Revue du Nord* (coll. Hors série à la *Revue du Nord*, 8), p. 147-154.

PRADAT B.

1994 : *Les Offrandes alimentaires végétales dans les tombes antiques : exemples d'incinérations à Lyon et Marseille*, Mémoire de DEA, Paris, Université Paris-I, 72 p., annexes.

PREISS S., MATTERNE V., LATRON F.

2005 : « An Approach to Funerary Rituals in the Roman Provinces : Plant Remains from a Gallo-Roman Cemetery at Faulquemont (Moselle, France) », *Vegetation History and Archeobotany*, 14, p. 362-372.

RIHA E.

1990 : *Der römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst*, Augst, Römermuseum Augst (coll. *Forschungen in Augst*, 10), 245 p.

ROBIN N., GRÉVIN G.

2008 : « Les changements de couleur des os humains brûlés », in ALBERT J.-P., ANDRIEU B., BLANCHARD P., BOETSCH G., CHEVE D. (DIR.), *Coloris Corpus*, Paris, CNRS Éditions, 473 p.

ROUSSEL D. avec la collab. de

DEFENTE D., MECQUENEM C. DE,

GUEUGNON Y., HACQUET J., JAGIELSKI K.

2002 : *Soissons, Documents d'évaluation du*

patrimoine archéologique des villes de France, Paris, éd. du Patrimoine, 218 p., pl. h. t.

SCHEID J.

1984 : « *Contraria facere* : renversements et déplacements dans les rites funéraires », *AION*, VI, p. 117-139.

2002 : « Religion, institutions et société de la Rome antique », in « Dossier : Religion de Rome et de Gaule », *L'Archéologie, Archéologie nouvelle*, 61, p. 4-18.

SCHMITT A.

2005 : « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *BMSAP*, nouvelle série, 17, 1-2, p. 89-101.

STLOUKAL M., HANAKOVÀ H.

1978 : « Die länge der Langsknochen altslawischer Bevölkerungen unter besonderer Berücksichtigung von Wachstumsfragen », *Homo*, XXIX, p. 53-69.

SUTHERLAND C. H. V.

1984 : *The Roman Imperial Coinage (RIC)* -I- *From 31 B.C. to A.D. 69*, London, Spink.

TESTARD A.

2004 : « Deux politiques funéraires : dépôt ou distribution », in BARAY L. (DIR.), *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques, Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 9), p. 303-316.

TODD T. W.

1920 : « Age Changes in the Pubic Bone -I- The White Male Pubis », *American Journal of Physical Anthropology*, 3, p. 467-470.

TRANOY L.

2002 : « Pratiques funéraires en Gaule romaine », in *La Mort des notables en Gaule romaine*, Catalogue d'exposition, Musée archéologique Henri-Prades, 30 avr. 2001-4 févr. 2002, Lattes, Musée archéologique Henri-Prades, p. 105-112.

UBELAKER D. H.

1989 (2^e éd.) : *Human Skeletal Remains : Excavation, Analysis, Interpretation*, Washington DC, Taraxacum, 172 p.

VAN ANDRINGA W., DUDAY H., LEPETZ S. ET AL.

2013a : *Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)* -I- *Analyse des contextes archéologiques et synthèse générale*, Rome, École française de Rome (coll. MEFRA), 1080 p.

2013b : *Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)* -II- *Artéfacts et écofacts en contexte funéraire, analyses et synthèses par type de matériel archéologique*, Rome, École française de Rome (coll. EFR), 500 p.

VAN ANDRINGA W., LEPETZ S.

2008 : « Pour une archéologie de la mort à l'époque romaine : fouille de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi », in *Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, année 2006 (avril-juin)*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, p. 1131-1161.

VAUVILLÉ O.

1899 : « Cimetière gallo-romain des Longues-Raies sur le territoire de Soissons », *BMSAP*, IV^e série, 10, p. 103-117.
1912 : « Découvertes de 1911 dans le

cimetière gallo-romain des Longues-Raies sur Soissons (Aisne) », *BMSAP*, VI^e série, 3, 1-2, p. 17-19.

WALKER P. L., BATHURST R. R., RICHMAN R., GJERDRUM T., ANDRUSHKO V.-A.

2009 : « The Causes of Porotic Hyperostosis and Cribra Orbitalia : a Reappraisal of the Iron-Deficiency-Anemia Hypothesis », *American Journal of Physical Anthropology*, 139, 2, p. 109-125.

WHITE T. D., FOLKENS P. A.

2005 : *The Human Bone Manual*, Amsterdam, Boston, Elsevier Academic Press, 464 p.

WIETHOLD J.

1995 : « Analyse de macrorestes végétaux du Mont Beuvray », in FLOUEST J.-L. (DIR.), *Rapport scientifique intermédiaire du Centre européen archéologique du Mont Beuvray : activités 1994*, Glux-en-Glenne, Centre européen archéologique du Mont Beuvray, p. 253-265.

ZECH-MATTERNE V., BOUBY L., BOUCHETTE A., CABANIS M., DERREUMAUX M., DURAND F., MARINVAL PH., PRADAT B., SELLAMI M.-F., WIETHOLD J.

2009 : « L'agriculture du VI^e au I^{er} siècle avant J.-C. en France : état des recherches carpologiques sur les établissements ruraux », in BERTRAND I., DUVAL A., GOMEZ DE SOTO J., MAGUER P. (DIR.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF, Chauvigny (Vienne), 17-20 mai 2007*, Chauvigny, Association des Publications chauvinoises (coll. Mémoire, XXXV), vol. 2, p. 383-416.